

Sophie Cousineau

LE POUVOIR DANS LE RÉCIT D'UNE ÉMEUTE CARCÉRALE
« L'ÉMEUTE D'ARCHAMBAULT : LA NUIT D'HORREUR
RACONTÉE HEURE PAR HEURE »

Thèse de recherche effectuée au département de criminologie de l'Université d'Ottawa en
vue de l'obtention du grade de Maîtrise en criminologie (M.A.).

Université d'Ottawa
Le 15 juin 2012

© Sophie Cousineau, Ottawa, Canada, 2012

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|------|
| LISTE DES FIGURES..... | iv |
| REMERCIEMENTS..... | v |
| RÉSUMÉ..... | vi |
| INTRODUCTION..... | vii |
| I. Organisation de la thèse : | xiii |
| CHAPITRE I : RECENSION DES ÉCRITS..... | 1 |
| I. Panorama de la sociologie carcérale..... | 1 |
| Figure A : Continuum des interactions en milieu carcéral..... | 2 |
| <i>i. Perspective causale</i> | 3 |
| <i>ii. Perspective structurale</i> | 3 |
| <i>iii. Perspective interactionniste</i> | 5 |
| II. Panorama des études sur les émeutes carcérales..... | 11 |
| Figure B : Continuum des émeutes carcérales..... | 12 |
| <i>I. Perspective causale</i> | 12 |
| <i>ii. Perspective fonctionnaliste</i> | 15 |
| <i>iii. Perspective structurale</i> | 16 |
| <i>iv. Perspective interactionniste et phénoménologique</i> | 17 |
| III. Conclusion..... | 21 |
| CHAPITRE II : CADRE THÉORIQUE..... | 23 |
| I. Approches des sociologues carcéraux..... | 23 |
| II. Du concept à la théorie : question de pouvoir..... | 24 |
| III. Le pouvoir comme partie intégrante des interactions : le schéma dramaturgique..... | 29 |
| IV. Justification du recours à l'approche dramaturgique..... | 34 |
| V. Forces et limites du modèle..... | 38 |
| CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE..... | 42 |
| I. Introduction..... | 42 |
| II. Positionnement épistémologique..... | 43 |
| <i>i. Choix du paradigme :</i> | 43 |
| <i>ii. Les méthodes qualitatives</i> | 46 |

| | |
|--|-----|
| iii. Critères de qualité | 48 |
| III. Méthodologie..... | 50 |
| i. La recherche documentaire | 50 |
| ii. L'écriture carcérale..... | 51 |
| iii. Le choix du récit retenu..... | 56 |
| iv. Caractérisation du récit retenu..... | 58 |
| v. Opérationnalisation des concepts clés | 64 |
| vi. Posture analytique et statut de la parole | 66 |
| vii. Stratégies d'analyse du matériel empirique | 68 |
| IV. Conclusion..... | 70 |
| CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS | 72 |
| I. Introduction..... | 72 |
| II. Résultats de recherche | 72 |
| i. Jeu de sens : définition de la situation et consensus temporaire..... | 73 |
| ii. Jeu de pouvoir et de domination..... | 77 |
| IV. Conclusion..... | 109 |
| CHAPITRE 5 : DISCUSSION..... | 112 |
| I. Parallèles et rétroaction..... | 112 |
| A) Rappel des clefs d'analyse de la recension des écrits | 112 |
| B) Application des clefs d'analyse au récit | 112 |
| II. Interrogations suite à l'application du schéma dramaturgique | 124 |
| CONCLUSION-SYNHÈSE..... | 127 |
| I. Pistes de recherche | 130 |
| ANNEXE A | 132 |
| Tableau-synthèse des répertoires interprétatifs | 132 |
| BIBLIOGRAPHIE | 142 |

LISTE DES FIGURES

| | |
|---|----|
| Figure A : Continuum des interactions en milieu carcéral..... | 2 |
| Figure B : Continuum des émeutes carcérales | 12 |
| Figure C : Organigramme des répertoires | 78 |

REMERCIEMENTS

D'abord, j'aimerais remercier mes superviseuses de thèse, Sandra Lehalle et Dominique Robert, qui m'ont accompagnée à divers degrés dans ce processus. Celles-ci ont su conforter mes insécurités intellectuelles et m'outiller adéquatement. Elles ont su enrichir ma thèse par leur expertise et leurs rétroactions. Elles m'ont guidée de manière à ce que je puisse trouver un sujet de thèse correspondant tout à la fois à mes intérêts littéraires et criminologiques ainsi qu'à une position interactionniste. Je les remercie chaleureusement pour leur écoute et le temps qu'elles y ont consacré.

Ensuite, j'aimerais remercier les organismes qui ont soutenu financièrement ce projet : l'Université d'Ottawa (Faculté des études supérieures), le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH-2011) ainsi que le gouvernement de l'Ontario (Bourse des études supérieures de l'Ontario-2012).

Enfin, mes remerciements les plus sincères sont adressés à ma famille et plus particulièrement à mes parents qui ont su faire preuve de compréhension et de soutien tout au long de ce cheminement intellectuel. Ils m'ont permis d'effectuer cette thèse dans des conditions optimales.

RÉSUMÉ

Cette recherche qualitative porte sur les dynamiques du pouvoir dans le récit d'une émeute carcérale. L'analyse du récit-témoignage de Dunn (1983) révèle que le pouvoir y est protéiforme, fluctuant et négocié à travers trois niveaux d'interactions : celui de la représentation (entre personnages), de la narration (entre observateur et spectateurs virtuels ou actuels) et de la légitimation (entre l'auteur et son lectorat). Dix répertoires actualisent un aspect performatif grâce au recours à l'une ou à plusieurs formes de pouvoir : le relief dramatique (un pouvoir de surface), l'autorité directoriale (un pouvoir véritable) et le pouvoir disruptif (un pouvoir qui morcèle les interactions). Ces trois formes de pouvoir découlent à divers égards du schéma dramaturgique de Goffman (1973/1974). Plus encore, les interactions traversées par le pouvoir se créent par la mise sur pied d'une définition de situation et d'un consensus temporaire.

Mots clés : émeutes carcérales ; interactions ; pouvoir ; approche dramaturgique ; interactionnisme symbolique ; Goffman ; récit.

INTRODUCTION

La présente étude est une recherche qualitative au carrefour de la sociologie et de la littérature. Elle est propulsée par l'existence de flous conceptuels concernant l'émeute carcérale, notamment ses constituants et ses définitions. Pour Fox (1973), l'émeute dépend d'une interprétation et d'une diffusion médiatique, laquelle varie selon le nombre de participants et la proximité de l'établissement par rapport aux grands centres urbains. Selon Boin et Van Duin (1995), le lieu commun d'une émeute est l'occupation d'une partie d'une prison par un groupe de personnes et la perte de contrôle par les autorités (p.376). Cette dimension est renforcée par Useem et Piehl (2006) grâce à l'introduction d'une définition aux larges paramètres : « *a prison riot occurs when prison authorities lose control of a significant number of prisoners in a significant area of the prison for a significant amount of time* » (p.95). En revanche, pour ces derniers, la dualité du pouvoir constitue le critère principal de l'émeute. Useem et Gladstone (1999) perçoivent les émeutes en tant que revolutions: « *[they include] [a] prior administrative crises, elite (guard) alienation and divisions, and a widespread popular (prisoner) sense of injustices and grievances regarding (prison) administration actions (not just towards imprisonment per se)* » (p.985). Enfin, Desroches (1974) généralise les caractéristiques de l'émeute de Kingston (1971) à la plupart des émeutes de l'Amérique du Nord après 1950 : « *the seizure of hostages and the negotiation for their release, as well as the widespread destruction of the institution* » (p.332). Les flous conceptuels portent ainsi sur les lieux communs d'une émeute et les éléments qui la composent.

En revanche, cette recherche propose une meilleure compréhension du phénomène en se penchant sur une seule de ses dimensions : l'exercice du pouvoir. Plus précisément, cette recherche adopte le tournant linguistique¹ et analyse les facettes du pouvoir à travers une mise en récit de l'émeute carcérale. En sociologie, il faut voir l'émeute comme un phénomène pluriel² traversé par des états d'ordre et de désordre où les interactions se créent

¹ Pour le tournant linguistique, la réalité connaissable ne peut être accessible qu'à travers ses mises en récit. Ce courant est abordé de manière plus détaillée dans le chapitre méthodologique.

² Useem et Kimball (1987) soulignent l'aspect hétérogène des émeutes : « *Prison riots vary immensely in form. In some riots, inmates issue manifestos; in others, they loot as a disorganized mass; in others they turn on each*

et se décomposent en fonction d'un consensus temporaire et d'une définition de la situation. Le pouvoir présent dans ce récit de l'émeute carcérale est médiatisé, voire négocié dans les interactions. Il est protéiforme : il présente maintes fluctuations quant à son aspect et à ses effets sur autrui selon le rôle de son détenteur.

Je démontre ces assertions grâce aux résultats obtenus en examinant l'émeute carcérale telle que mise en mots par Michel Dunn en 1983, un témoin oculaire et de surcroît un détenu au moment des faits. Pour ce faire, je me penche sur l'ouvrage « L'émeute d'Archambault : la nuit d'horreur racontée heure par heure ». Michel Dunn est un ancien avocat qui a purgé dix-sept ans pour le meurtre de son associé Me Serge McNicoll. L'Affaire Dunn a fait la manchette et a établi un précédent dans les annales judiciaires. Pendant son procès, Michel a tenu simultanément les rôles de procureur et de témoin. Il a été condamné à perpétuité pour meurtre non-prémédité sans libération conditionnelle avant treize ans. En appel, le tribunal a ajouté sept ans avant son admissibilité à une demande de libération. Il a revendiqué son innocence au début des années 80 en publiant deux livres et en participant à une grève de la faim. Peu de temps après l'émeute d'Archambault en 1982, comme son récit en fait d'ailleurs part, Dunn dénonce les sentences lourdes de vingt et de vingt-cinq ans. Il occupe parallèlement le poste de vice-président au sein du comité des détenus³ (La Presse, 6 septembre 1992). Après avoir purgé dix-sept ans dans les établissements carcéraux, il a choisi de s'impliquer auprès des détenus. D'abord, il a oeuvré auprès de la Société Saint-Léonard de Montréal, puis en 2002, auprès d'Option-Vie, à titre d'intervenant. Ce programme vise à accompagner intra et extra-muros les détenus qui reçoivent une sentence-vie et se solde par des actions concrètes comme la réduction de leur niveau de sécurité (Courrier Laval du jeudi, 25 août 2005). Dunn agit maintenant à titre de coordonnateur de la région de Québec pour ce programme (L'Express (Orleans), 14 avril 2008). De plus, il est sollicité de part et d'autre par les médias pour commenter l'actualité entourant des cas qui témoignent du laxisme système de justice pénale au niveau des modalités de remise en

other. Some riots are characterized by political organization and demand-making – others by weak and chaotic structures of leadership, and conflict and violence among inmates themselves. In some riots, prisoners inflict suffering on hostages; in others, inmates treat hostages well, providing them food and bedding for themselves; in still others, inmates do not take hostages, even when the opportunity arises» (p. 87).

³ Au moment de l'émeute, Dunn se décrit comme secrétaire du comité des détenus.

liberté ou des sentences, par exemple celui du meurtrier d'Alexandre Livernoche. Dunn préconise non seulement une position minimaliste, mais il croit aussi en la réhabilitation (Courrier Laval du jeudi, 25 août 2005). Pour cette raison, la plupart de ses tâches extra muros consistent à livrer des présentations devant divers groupes et à faire les éloges de la réhabilitation, laquelle passe selon Dunn par l'accompagnement des détenus à toutes les étapes de leur peine. Quoiqu'il en soit, Dunn est assujéti à une surveillance de la part des autorités correctionnelles et ce, jusqu'à son décès. Il doit également se conformer à des conditions, le cas contraire pouvant entraîner sa réincarcération (Le Soleil, 11 septembre 2005).

Quant à l'établissement d'Archambault, il a été le théâtre d'une émeute le 25 juillet 1982. Cette dernière s'est déclenchée avec la prise en otage de deux gardiens par deux détenus, lesquels se sont par la suite suicidés en ingérant des doses létales de cyanure. De plus, trois gardiens ont été assassinés au cours de l'émeute. Suite à un rapport du Service correctionnel, l'ancien solliciteur général Robert Kaplan a identifié le transfert massif de groupes dans la cour intérieure ou dans d'autres cours extérieures comme étant la cause de l'émeute (*The Globe and Mail*, 16 septembre 1982).

L'émeute d'Archambault (1982) s'inscrit dans un contexte de justice pénale où, suivant le rapport Prévost de 1967, on préconise « le droit au traitement adéquat pour les personnes incarcérées » (Laberge et Landreville : 1991, p.209). La justice pénale de cette époque se trouve à l'intersection de réformes humanistes (période 1976-1985) et de gestion (période 1985-1990). Selon Laberge et Landreville (1991), un courant réductionniste vise le milieu carcéral avec la constitution de la Commission québécoise des libérations conditionnelles en 1978 et une Loi modifiant la « *Loi sur les poursuites sommaires* » en 1983 trouve des solutions de rechange à l'emprisonnement pour le non-paiement d'amende. L'année 1982 est marquée par la mise sur pied de la Charte canadienne des droits et libertés. En 1983, l'intérêt pour les victimes est actualisé par les travaux du Groupe d'étude fédéral-provincial canadien sur la justice pour les victimes d'actes criminels. Les réformes et les changements subséquents sont soulignés par la création du Solliciteur général et les rapports Thiffault en 1978 et Landreville en 1986 qui proposent des modifications organisationnelles

et des solutions pour contrecarrer la surpopulation carcérale par l'entremise de solutions de rechange à l'emprisonnement (Laberge et Landreville, 1991 : 214).

Ainsi, les répercussions de l'émeute d'Archambault sont marquées par le contexte décrit ci-haut. Elles portent sur les révisions de pratiques institutionnelles, des améliorations aux infrastructures et des innovations juridiques quant aux droits des détenus. D'abord, le rapport du Service correctionnel a recommandé l'amélioration des mesures protectives : des vitres pare-balles ont été installées pour remplacer celles détruites par les mutins. De plus, la cause présumée de l'émeute, à savoir le transfert des détenus, a été révisée par des gens mandatés (*The Globe and Mail*, 16 septembre 1982). Il en est de même pour le programme de SHU (*Special handling units*), une mesure pro-active visant à isoler les détenus dangereux des surveillants et autres détenus. Un comité de révision a évalué l'application de cette mesure envers les détenus de l'établissement Archambault en septembre 1982 (*The Globe and Mail*, 19 août 1982).

Par ailleurs, pour la première fois dans l'histoire du Canada, la Cour d'Appel du Québec a autorisé en janvier 1988 qu'un recours collectif pouvant totaliser 18,6\$ millions de dollars et portant sur des mauvais traitements subis dans les semaines suivant l'émeute d'Archambault soit intenté au nom de 425 prisonniers contre l'établissement. Dans les mois suivants le bouleversement, un groupe juridique international des droits humains situé à Washington avait publié un rapport soulignant les mauvais traitements infligés aux prisonniers par les surveillants, lesquels ont aspergé les premiers de gaz larmoyant, ont uriné sur leurs sandwiches et se sont masturbés dans leurs cellules (*The Gazette*, 22 janvier 1988). Plus encore, Roger Lasalle a porté cette cause devant les tribunaux en juillet de la même année contre le défendeur André Le Marier, ancien directeur de prison, et a réclamé 44 000\$ pour chacun des 424 prisonniers de l'époque. Une violation à la Charte a été actualisée en refusant aux détenus le droit de communiquer avec leurs avocats (*The Ottawa Citizen*, 21 juillet 1988). La cause a cependant été rejetée en 1994 par Pierre Viau, juge de la Cour supérieure. Il a expliqué que les mesures prises par le directeur Le Marier étaient raisonnables compte tenu des circonstances. Les droits des détenus ont été respectés selon ce dernier puisque l'accès à un avocat est greffé au droit de garder le silence. En raison de l'incarcération des détenus, ce droit n'avait pas préséance (*The Gazette*, 8 juin 1994).

Le récit de Dunn (1983) sur lequel je me suis penché est une reconstruction des faits qui se sont produits le jour même de l'émeute. Il a été analysé à l'aide de l'approche dramaturgique de Goffman (1973/1974) et des répertoires interprétatifs. À la lumière de mes résultats, les interactions semblent s'organiser autour de dix discours tenus par les représentants de trois niveaux d'interactions (niveau de représentation, de narration et de légitimation). Chaque rapport dans le récit de l'émeute est le produit d'une recherche de sens par les participants grâce à une définition de situation, à savoir l'attribution de signes et de symboles au décor (mobilier et accessoires), à la façade (apparence et manière) ainsi qu'un consensus temporaire où les désaccords sont masqués par un accord de surface.

Par conséquent, l'exercice du pouvoir dépend du consensus temporaire et d'une définition de la situation. Cela signifie que le pouvoir est négocié en fonction des ajustements du public (récepteur) aux expressions de l'acteur (émetteur). L'exercice du pouvoir peut prendre fin ou être remanié en présence de communications étrangères ou de ruptures d'impressions, notamment une scène ou une opération de réalignement. Ces deux modes opératoires tirés de l'approche dramaturgique de Goffman (1973/1974) impliquent des modifications au niveau de l'interaction. La scène est une rupture d'impression qui bouleverse ou qui contredit la définition de la situation. L'opération de réalignement est l'expression du mécontentement face au consensus pour abandonner la définition de la situation actuelle, pour représenter des rôles connexes ou modifier la position d'une équipe. Par ailleurs, le pouvoir est personnalisé selon le type de discours tenu par les participants. Chaque répertoire actualise un pouvoir négocié à travers des interactions anticipées ou actuelles et possède un aspect performatif propre aux motivations des participants. Quant au pouvoir, il varie en intensité selon le rôle de son détenteur et le répertoire en question. Le pouvoir prend trois formes : le relief dramaturgique, l'autorité directoriale et le pouvoir disruptif. Les deux premiers concepts sont inhérents au schéma de l'approche dramaturgique de Goffman (1973/1974). Le troisième concept représente le recours à une scène ou à une opération de réalignement pour rompre une interaction. Ces trois types de pouvoir peuvent être complémentaires ou simultanés.

Plus encore, selon les différents discours, le recours au pouvoir est protéiforme : il permet de légitimer la voix de l'auteur; de personnaliser son style et son récit comme ayant

un caractère sensationnaliste; de relire les événements pour déresponsabiliser les détenus et responsabiliser l'administration; de dresser un portrait dichotomique des ravisseurs et des victimes pour renforcer l'effet de la description; de souligner la narration comme étant omnisciente; de présenter Dunn comme ayant un rôle clé dans les négociations et le retour au calme; d'actualiser la distance sociale entre les équipes, le cas présent l'annihilation d'une équipe (un des groupes participant à l'émeute) par une autre grâce à une agression physique, symbolique et verbale; de caractériser le leadership des ravisseurs sous l'angle du mimétisme; de présenter le discours des gardiens comme une prétendue maîtrise de la situation; de renforcer une position institutionnelle; et de souligner les moments où les interactions sont rompues.

Somme toute, mon objectif premier est d'offrir une contribution à la sphère sociologique et littéraire. Les conceptions dynamiques (subjectivistes) des interactions entre gardiens et gardé sont soulignées tandis que les perspectives qui donnent à l'émeute un caractère statique (objectiviste) sont invalidées. En effet, selon cette recherche, les interactions sont conçues comme étant organisées et désorganisées d'après une recherche de sens et une univocité. La distance entre gardien-gardé soulevée antérieurement par des sociologues est soulignée dans la mise en récit effectuée par Dunn (1983). Plus encore, les différentes dimensions de son actualisation par le pouvoir y sont identifiées. Dans cette étude, trois couches d'interactions propres au récit sont étayées. Certaines spécificités du matériel empirique propres au cadre romanesque de Goffman (1975), à savoir les jeux de narration et la légitimation de l'auteur, sont mises en relief. À la lumière de mes résultats, ces éléments s'inscrivent dans les répertoires du fin connaisseur et du narrateur omniscient et actualisent l'aspect performatif du pouvoir. Dans le même ordre d'idées, l'accent est mis sur la triple mise en altérité⁴ reconstruite par Dunn à travers un récit-témoignage.

Par ailleurs, j'ai préconisé une conception microsociologique du pouvoir éclairée par l'approche goffmanienne. J'ai donc analysé le pouvoir actualisé dans le récit de Dunn (1983) comme étant enchevêtré dans les rapports interindividuels. De manière générale, l'aspect

⁴ La triple mise en altérité fait référence à trois couches d'interactions entre acteur et public. Celles-ci sont vulgarisées comme le niveau de la représentation (personnages), de la narration (observateur) et de la légitimation (auteur). Le niveau de la représentation ne se limite pas au personnage de Dunn.

performatif du pouvoir est circonscrit à travers les répertoires interprétatifs. De manière spécifique, je conforte les visions de Campbell (1992) et de Clemmer (1958) quant à l'aspect itératif du pouvoir entre les leaders pour le premier et son aspect parcellaire pour le second. Conformément à Chantraine (2004), le pouvoir exercé par Dunn est conçu ici comme celui d'un stratège qui érige un pont entre l'administration et les détenus. Enfin, le pouvoir et les interactions apparaissent dans cette étude comme étant indissociables.

I. Organisation de la thèse :

Pour répondre à mes objectifs, j'ai exploré l'épicentre du phénomène : l'exercice du pouvoir à travers les interactions. Le premier chapitre dresse un panorama de deux sujets connexes à ma thèse : les problématisations des interactions et des émeutes en milieu carcéral. Les problématisations sont organisées sous la forme d'un continuum. Cet exercice sert à identifier les zones grises ainsi que les liens entre la théorie existante et ma recherche.

Le second chapitre recense mon examen de diverses théories du pouvoir et justifie ma sélection de l'approche dramaturgique de Goffman (1973/1974) qui met l'accent sur les rapports d'identité et d'altérité. L'approche dramaturgique est préconisée entre autres raisons parce qu'elle met en lumière les aléas et la mise en forme des interactions. En effet, les interactions sont conceptualisées comme étant médiatisées par les ruptures d'impressions, les communications étrangères, le consensus temporaire et la définition de la situation. C'est à travers les interactions que le pouvoir est négocié. Ce dernier est exemplifié à l'aide des concepts de relief dramatique et d'autorité directoriale, eux-mêmes tirés du schéma goffmanien.

Pour sa part, le chapitre trois présente l'ensemble de mes choix épistémologiques et méthodologiques. Les méthodes qualitatives sont mises de l'avant comme allant de pair avec les représentations, c'est-à-dire les reconstitutions écrites ainsi que la mise en lumière de l'aspect performatif. Une portion du chapitre étaye les facettes et le contenu des écrits carcéraux et conséquemment, les spécificités du matériel empirique retenu. En raison de ces éléments, j'ai sollicité *Les cadres de l'expérience* de Goffman⁵. Les pistes de référence de ce

⁵ L'ouvrage consulté est GOFFMAN, E (1975). *Frame analysis An essay on the Organization of Experience*, Harvard University Press, Massachusetts, Chapitres 1 à 5, p.1-155. Pour les besoins langagiers de la recherche,

dernier m'ont permis d'organiser les couches de représentations présentes dans le matériel à l'étude. Les concepts mobilisés par Goffman (1975) proposent d'apposer un schème ou un cadre à une activité qui peut se superposer en fonction du sens donné. Le cas échéant, le phénomène de l'émeute est un cadre primaire; sa mise en récit est un cadre modalisé et le récit-témoignage est à l'intersection du faire-croire, de la réitération technique et du cadre romanesque. Ce dernier explicite le recours à divers modes de narration ainsi que la légitimation de la voix de l'auteur.

Dans le quatrième chapitre, je présente mes résultats, lesquels sont divisés en deux sections. La première met de l'avant le processus général de formation et de décomposition des interactions. Le recours à l'un ou l'autre de ces deux processus est la condition nécessaire et suffisante à l'exercice du pouvoir. La seconde section présente mon analyse la représentation du pouvoir et son aspect performatif à travers dix répertoires qui mobilisent trois niveaux d'interactions et trois variantes du pouvoir : l'autorité directoriale, le relief dramatique et le pouvoir disruptif. Ce dernier se traduit par l'utilisation d'une scène ou d'une opération de réalignement.

Enfin, la conclusion fait un survol rapide des éléments et des résultats à retenir. Je mets en lumière comment mes résultats peuvent pallier, soutenir ou invalider certaines problématisations relevées dans la recension des écrits en ce qui concerne le pouvoir, les interactions et les émeutes. Des questions théoriques suivant l'application du schéma goffmanien sont soulevées, notamment la préséance des concepts. Je propose finalement des pistes de recherche éventuelles dont une analyse comparative.

j'ai pris soin de franciser les termes grâce à une traduction de 1991 par l'entremise d'une fiche de lecture: Les Éditions de minuit (1975), *Les Cadres de l'expérience* (1991), fiche de lecture, réf du 3 mai 2012, http://www.leseditionsdeminuit.com/f/index.php?sp=liv&livre_id=2094

CHAPITRE I : RECENSION DES ÉCRITS

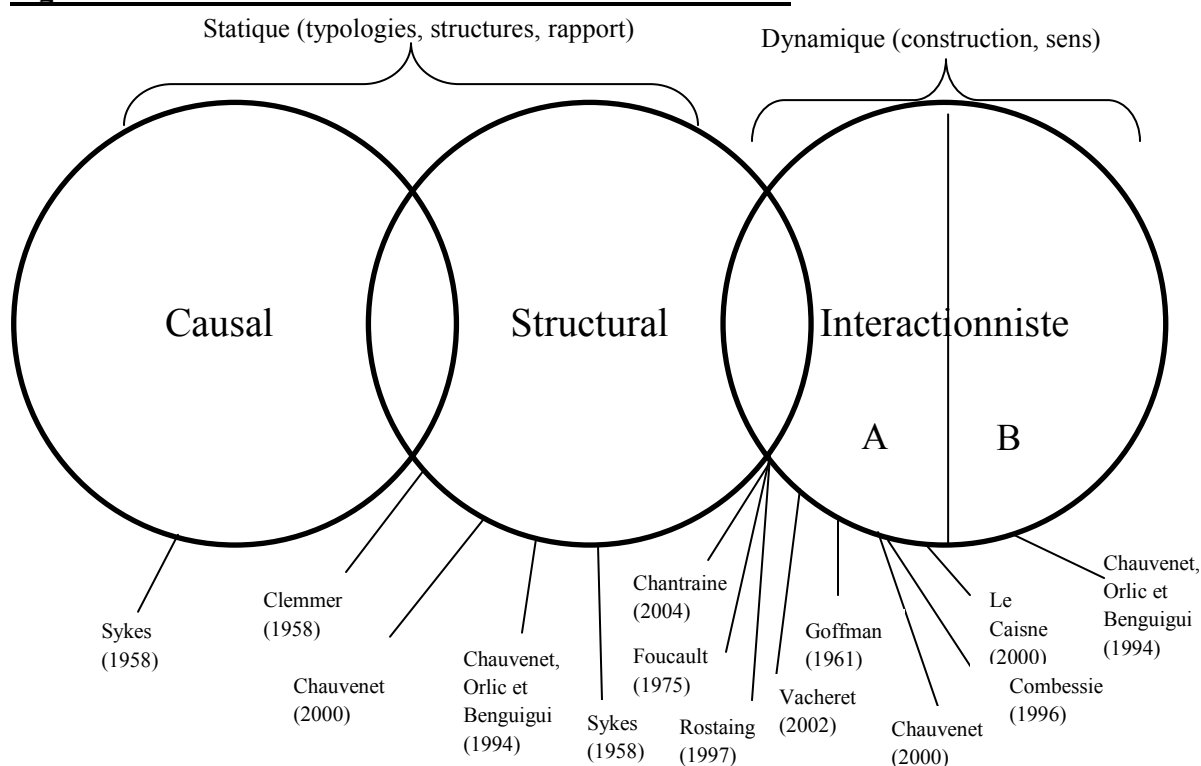
D'entrée de jeu, ma recherche répond à certaines interrogations sur l'exercice du pouvoir dans le récit de l'émeute d'Archambault en 1982 à travers le point de vue de Michel Dunn. Avant d'entreprendre l'exploration du matériel empirique, j'ai dressé le panorama de deux sphères propres au milieu carcéral : les interactions intra et inter détenus et gardiens ainsi que les émeutes. Ce chapitre brosse d'abord le tableau des problématiques interindividuelles entre les acteurs carcéraux. Ensuite, il met en lumière les configurations des émeutes carcérales. Cet exercice fournit un contexte et balise mon sujet de thèse.

I. Panorama de la sociologie carcérale

Afin de mettre un peu d'ordre dans les multiples recherches en sociologie carcérale, j'organise les problématiques des rapports entre gardiens, détenus et administration le long d'un continuum (voir Figure A). Il faut noter que cette organisation est la mienne et n'est pas nécessairement basée sur la perspective théorique dont se réclament les auteurs abordés. Plus encore, des études différentes par un même auteur ou des parties distinctes de certaines études se distribuent à divers endroits du continuum pour mieux rendre compte de leurs caractéristiques spécifiques. À l'extrême gauche du continuum, une perspective causale explique les relations entre les protagonistes carcéraux. Les rapports sont guidés essentiellement par une logique de cause à effet. Par la suite, les relations gravitent autour de structures inhérentes au pouvoir et au contrôle. Les strates sociales, le leadership et le système de privilèges déterminent les possibilités relationnelles. Certaines études s'inscrivent à mi-chemin entre cet angle de problématique et le suivant : l'interactionnisme. Il présente des relations qui sont greffées au système de privilèges et qui symbolisent l'intériorisation d'étiquettes ainsi que de l'attribution de sens. À l'extrême droite du continuum, une perspective interactionniste, voire phénoménologique caractérise les interactions entre les protagonistes carcéraux. Les relations découlent d'une représentation construite de l'autre en opposition à soi. Des pratiques sont actualisées pour refléter le sens attribué à l'autre et à ses expériences personnelles ou professionnelles. Les perspectives causales et structurales présentent les rapports de manière statique (objectiviste). La perspective fonctionnaliste

suggère que le pouvoir se reproduit dans un contexte d'ordre où un rapport donnant-donnant caractérise les relations gardien-gardé. A priori, cela s'inscrit en opposition avec une situation d'émeute marquée par le bouleversement de l'ordre. Dans une perspective interactionniste, on postule que dans une situation d'émeute, le pouvoir est parcellaire, partagé par de nombreux détenteurs, parfois imposé, parfois rejeté. L'émeute actualise souvent la rupture des interactions plutôt que leur maintien, confortant une conception dynamique des interactions organisées et désorganisées d'après le schéma goffmanien. La perspective interactionniste étant retenue dans le cadre de ma recherche, un soin plus grand est apporté à la présentation des études qui s'en inspirent.

Figure A : Continuum des interactions en milieu carcéral⁶



⁶ Orlic, Chauvenet et Benguigui (1994) organisent les rapports gardien-gardé autour du système de privilèges. En revanche, ils construisent le rapport avec le gardé selon le sens donné par le surveillant à son travail. Ainsi, ils sont positionnés à deux endroits. Sykes (1958) est à deux endroits sur ce continuum. Il s'inscrit dans une perspective causale en décrivant les rapports entre détenus grâce aux rôles argotiques. Il s'inscrit dans une perspective structurale en décrivant les rapports gardien-gardé grâce au système des privilèges. Chantraine (2004) et Vacheret (2002) occupent une position intermédiaire puisque leurs rapports sont médiatisés à travers le système de privilèges, mais il comprend aussi soit l'intériorisation d'étiquettes, soit la construction d'une image antinomique de l'autre.

i. Perspective causale

D'abord, les schématisations dans cette portion du continuum sont marquées par une relation de cause à effet. Sykes (1958) est un exemple de cette perspective. Il présente des interactions entre les détenus sous la forme d'une typologie. Chaque détenu endosse un rôle argotique, par exemple : le *hipster*, le *ball busters* et le *wolf*. Ce rôle est formé à partir du jargon carcéral et vise à contrer certaines privations institutionnelles associées aux domaines suivants : « relations hétérosexuelles, sécurité de soi, acceptation sociale, biens matériels et autonomie⁷ » (p.85). Selon Sykes (1958), les rôles argotiques campés par les détenus sont les produits du milieu et la cause de ces privations. C'est en ce sens que les rapports sont statiques.

ii. Perspective structurale

Pour reconnaître et regrouper les études utilisant dans cette catégorie, je m'inspire de la définition du schème structural proposée par Quivy et Van Campenhoudt (2006). Selon eux, la structure est un mode d'agencement entre deux ou plusieurs éléments. Ces derniers possèdent des significations opposées les uns par rapport aux autres. Cette partie de la recension présente les structures guidant les rapports de pouvoir et de contrôle dans l'univers carcéral. Dans ce contexte, les structures vont prendre la forme de strates sociales ou d'un système de privilèges.

En premier lieu, Clemmer (1958) mobilise l'idée des classes sociales apparentes. L'élite, la classe moyenne et le prolétariat (*hoosiers*) sont reproduites par la population carcérale. Les rapports entre les détenus gravitent autour de cette distinction. Les membres de l'élite marquent leur distance sociale par rapport aux *hoosiers* et sont perçus favorablement par l'ensemble des détenus. La classe moyenne est une masse d'hommes qui est identifiée comme telle par ceux qui n'en font pas partie. Enfin, les *hoosiers* sont rejetés par autrui et ils forment la classe inférieure. Clemmer (1958) identifie également le type de

⁷⁸ Ce concept s'entend ici comme les personnes n'étant pas à leur première expérience d'incarcération.

socialisation entre les détenus : un groupe semi-primaire avec des interactions en face-à-face et une solidarité limitée.

En second lieu, une structure de leadership organise les relations décrites par Clemmer (1958). En temps normal, le leader est décrit comme le centre des rapports d'un groupe primaire ou semi-primaire et les autres membres lui sont soumis à divers degrés. À cet effet, les émeutes sont des occasions qui réaffirment le leadership de certains. Les leaders qui font surface en temps de crise sont ceux qui capitalisent un grand nombre de relations secondaires, c'est-à-dire qui connaissent un grand nombre de personnes de manière informelle ou sans entretenir avec celles-ci des liens d'amitié. En revanche, ce leadership est vague puisque son détenteur n'a aucune mission. Au contraire de Clemmer (1958), il n'y a qu'un type de leader chez Chantraine (2004) et ce dernier s'appuie sur les détenus pour constituer une menace et sur l'administration pour obtenir des privilèges différentiels. Le stratège est un phare à qui l'on renvoie les détenus à problèmes.

En troisième lieu, les rapports sont orchestrés d'après le système de privilèges et ses variantes. La structure est orientée par la production de l'ordre ou néanmoins par l'évitement du désordre. Ses composantes reflètent un pouvoir et un contre-pouvoir capitalisés par différents acteurs dont les leaders informels. Ces éléments visent sensiblement le même objectif selon les auteurs recensés. Pour Chauvenet (2000), le système de privilèges agit à titre de paix sociale armée et empêche la venue du dispositif guerrier offensif. D'après Sykes (1958), le système d'ordre informel est un outil d'intervention qui maintient l'ordre grâce à l'attribution de privilèges aux détenus et à l'acquisition de pouvoir par ces derniers.

Quant aux composantes du système de privilèges, d'après Chauvenet (2000), il est formé de deux obligations dignes des sociétés du potlatch, remplies par chaque groupe : le don et le contre-don. Ainsi, les relations sont réciproques. D'après Sykes (1958), le système de privilèges comporte deux dimensions, respectivement les récompenses et les punitions. Les privilèges prennent la forme d'indulgences de la part des surveillants : « *[They] make "deal" or "trades" [with the detainees]* » (p.57). Pour Vacheret (2002), les interactions prennent la forme d'échanges marqués par les « dons de service » qui entraînent la coopération des reclus (p.92). Cela rejoint la pensée de Chauvenet, Orlic et Benguigui (1994) où il est question « d'échanges donnant-donnant » qui construisent l'autorité. En revanche,

chez Vacheret (2002), l'interdépendance découle du pouvoir des surveillants qui détiennent les informations et les autorisations. De plus, la diplomatie exhibée par l'un favorise l'attitude proactive de l'autre. D'après Chauvenet, Orlic et Benguigui (1994), les relations donnant-donnant transgressent les règles formelles et risquent de mener à la corruption et au chantage.

Par ailleurs, Rostaing (1997) présente aussi une relation de service qui trahit une dépendance mutuelle. Le système de privilèges alimente la relation négociée, une figure de sa typologie. Cette dernière est traversée par un contrat tacite qui lie deux parties endossant des responsabilités précises. Les détenues obtiennent des récompenses ou l'absence de sanction et les surveillantes obtiennent des informations ou le calme. Pour sa part, Chantraine (2004) intègre aussi le système de privilèges à sa typologie. Il le conçoit comme une capitalisation des avoirs et du pouvoir-faire greffée aux personnalités et aux positions sociales. Pour les stratèges, le système fournit soit un travail valorisant, soit une réduction des atteintes corporelles : une diminution des fouilles ou de la surveillance à travers l'œilleton.

Pour l'ensemble des auteurs et des études mobilisés, le système de privilèges est composé de concessions dont chaque partie fait preuve. Il veille au maintien de l'ordre à travers l'exercice de pouvoir et de contre-pouvoir.

iii. Perspective interactionniste

Il est possible de considérer Chantraine (2004) et Rostaing (1997) comme occupant une position mitoyenne entre la perspective structurale et la perspective interactionniste. Ils schématisent les relations autour d'une typologie et celle-ci gravite à divers degrés autour du système de privilèges. Ces sociologues empruntent aussi une logique interactionniste pour expliquer ces rapports. Chantraine (2004) utilise la première composante de la perspective interactionniste, à savoir la construction d'une image de l'autre et conséquemment l'adoption de pratiques correspondantes. Rostaing (1997) actualise la deuxième composante de cette catégorie, à savoir l'attribution de sens à des expériences et l'orientation de son comportement en fonction de celles-ci.

D'abord, tout comme Clemmer (1958), Chantraine (2004) décrit les relations carcérales comme étant hiérarchisées d'après la capitalisation des avoirs au sein du système des privilèges. Le pouvoir est situé sur un continuum et il oriente la prédation exercée par les détenus dominants. Le stratège agit en tant que leader. Il fait le pont entre l'administration et les détenus. Son contre-pouvoir, la menace d'émeutes, lui confère un certain prestige et lui permet de négocier avec les gradés. Le tacticien fait preuve de vices, de ruses et d'arrangements pour obtenir un contre-pouvoir diffus et quelques privilèges. Il maîtrise divers registres d'interaction pour améliorer sa condition. Le « soumis » est au sous-sol de la hiérarchie en termes d'acquis et d'avoirs.

Pour sa part, Rostaing (1997) utilise une typologie triple pour illustrer les rapports entre les surveillantes et les détenues. Ces actrices tissent leurs interactions en fonction du sens donné à leur profession ou à leur incarcération. Les gardiennes peuvent endosser une logique missionnaire (proactive et compréhensive) ou statuaire (application des règlements et respect de la discipline). Les détenues peuvent percevoir leur incarcération sous l'angle de la participation ou du refus. La combinaison de ces logiques met en place une relation conflictuelle, normée, négociée et personnalisée. La distance entre surveillante et détenue y est décroissante.

Maintenant que les nuances interactionnistes sont mises en relief grâce à l'appropriation de Chantraine (2004) et de Rostaing (1997), j'introduis séparément les deux sous-composantes de cette catégorie.

1. Construction de soi et de l'autre

Cette partie englobe les recherches qui conceptualisent les interactions comme étant traversées par la construction d'une image de l'autre groupe, c'est-à-dire des caractéristiques, une étiquette ou un sens particulier. Les prochains paragraphes soulignent aussi les pratiques et les activités qui témoignent de l'adoption d'une conception inférieure ou négative d'autrui.

D'abord, Foucault (1975) se situe dans une position intermédiaire entre la perspective structurale et celle-ci. Il aborde aussi un rapport gardien-gardé, mais il se situe en marge des auteurs de cette section, notamment en raison du non-respect de deux éléments : une construction mutuelle de soi et de l'autre ainsi que qu'une analyse des rapports

interindividuels entre gardien-gardé. D'une part, chez Foucault (1975), la construction de soi et de l'autre ne concerne que le détenu. D'autre part, la relation entre le surveillant et le prisonnier est dépourvu de contacts interpersonnels ou, à tout le moins, la nature de ce contact n'est pas examinée. Le rapport entre le surveillant et le détenu est médiatisé par un pouvoir sans détenteur et par les dispositions de l'établissement qui adoptent la figure du *Panopticon* de Bentham. Cette structure architecturale agit à titre de tour de surveillance qui permet aux surveillants de voir sans être vus et aux détenus d'auto-réguler leur comportement. Les caractéristiques de ce rapport sont liées à la construction de rôles, voire à l'intériorisation non-consciente d'une logique institutionnelle qu'est la surveillance constante et invérifiable par les détenus. Ce dispositif est actualisé par la configuration des cellules (à contre-jour) et par la tour (pourvue de fenêtres voilées). En fonction de cela, le surveillant occupe physiquement un poste central et a un rôle d'ubiquité. Le pouvoir a un effet de miroir sur le détenu sans l'intermédiaire du gardien ou d'un quelconque acteur. Les effets de cette dynamique sujet-objet (où est posté un autre sujet) sont bien réels puisque le détenu auto-régule son comportement en fonction de ce contrôle invérifiable

Ensuite, une gradation est soulevée en ce qui concerne le rapport gardien-gardé. Certains auteurs le présente de manière implicite tandis que d'autres mettent de l'avant des réservoirs sémantiques pour caractériser cette « réalité ». Pour Goffman (1961), Le Caisne (2000) et Chauvenet (2006), les interactions sont guidées par les stéréotypes du surveillant et la dimension antinomique des rapports est implicite. Chez Goffman (1961), les procédures et les rituels de l'institution totalitaire, dont les cérémonies d'admission, dépouillent le détenu de son identité civile et la remplace par une identité institutionnelle. Les rapports gravitent autour de la perception du détenu comme sujet inférieur.

Plutôt que d'être institutionnalisé, chez Chauvenet (2006), le détenu est aspiré par le régime despotique qui lui donne l'image d'un ennemi à « neutraliser de l'intérieur » (p.132). Cette image est reproduite par les gardiens à travers l'exécution de stratégies visant à briser la solidarité des détenus et à déceler « les intentions cachées de l'adversaire » (p.135). Des rapports violents en « miroir » y sont aussi assortis. Comparativement aux auteurs ci-dessus, le stéréotype se transforme chez Chauvenet (2006) en pratiques discriminatoires mutuelles.

Comme Chauvenet (2006), Le Caisne (2000) avance que le gardien associe le détenu à la notion de dangerosité, en plus de le dépouiller de la spécificité de son infraction et de le fondre à la masse. Il devient : « un individu naturellement dangereux, membre d'une espèce à part, sous l'emprise de son corps, à la sociabilité et à la moralité dangereuse » (p.139). Le rappel de sa dangerosité et de son caractère manipulateur participe au renforcement de cette image. Plus encore, le détenu est classé et administré par le gardien en fonction d'une position dominée ou dominante dans la meute. Les leaders sont ainsi séparés dans les ateliers et lors des activités.

Les auteurs suivants utilisent un vocable explicite pour traduire l'antinomie gardien-gardé. Pour Goffman (1961), il est question d'un *split* maintenu par la construction d'une image négative de l'autre. Les surveillants perçoivent les détenus comme des individus amers, comploteurs et dépourvus de confiance. Les détenus considèrent les surveillants comme étant condescendants, méchants et hautains. En revanche, Goffman (1961) illustre des mécanismes et des occasions qui modifient le *split* : le cycle d'implication, l'accomplissement de tâches personnelles pour les gardiens, les représentations théâtrales, les fêtes et les joutes intra-muros. En parallèle avec Goffman (1961), chez Sykes (1958), le fossé (*gulf*) est réduit grâce au système d'ordre informel. La frontière est mise en place notamment par l'interdiction des détenus de fournir aux gardiens des informations susceptibles de porter préjudice à leurs pairs. Les transgresseurs deviennent l'objet de haine et de rejet.

Pour Vacheret (2002), les relations entre les protagonistes sont atomisées et antinomiques. Les tours de surveillance donnent une dimension physique à la distance sociale. De plus, il y a un « rapport mutuel de surveillance ». En continuité avec Goffman (1961), Vacheret (2002) est d'avis que l'antinomie s'actualise par un discours de fermeture et une image négative de l'autre groupe. Comparativement à Orlic, Chauvenet et Benguigui (1994), un sens différent traverse l'idée du conflit chez Vacheret (2002). Ce dernier est antagonique, à savoir « un jeu réciproque dans lequel chacun des protagonistes tente de déranger, de perturber par ses actes, son adversaire » (p.87). Les surveillants se moquent de la situation de dépendance du détenu, ne respectent pas les règles informelles et sanctionnent des comportements autrefois tolérés. Les détenus ont recours à des techniques qui retardent ou qui alourdissent les tâches du gardien.

Par ailleurs, les sociologues ne réservent pas exclusivement des vocables antinomiques au rapport gardien-gardé. Pour Le Caisne (2000), la construction de l'altérité concerne la sociabilité entre les détenus. En effet, ces derniers mobilisent trois figures de référence pour organiser la nature et la forme de leurs rapports : la figure honorable (le mec bien), la figure déplorable (le sale type) et la figure invisible de la délation (le vrai sale type). En parallèle avec l'élite de Clemmer (1958), les « mecs bien » occupent des positions stratégiques et hiérarchisent leurs rapports. Ils sont identifiés comme tels par autrui en vertu d'une réputation. La figure du « sale type » possède deux versants, dont le « vrai sale type » qui est invisible. Une distanciation physique est intériorisée et actualisée par les individus marqués par l'étiquette du « sale type ». Somme toute, « [c']est au moyen de ces trois catégories de figures que les détenus construisent leurs relations carcérales. Ces figures n'ont d'efficacité que si elles coexistent » (Le Caisne, 2000 : 139).

Par conséquent, les relations traversées par une construction en altérité s'effectuent en opposition et de manière bidirectionnelle. Cette construction concerne tant les interactions entre détenus qu'entre gardien et gardé.

2. L'attribution de sens à des situations

Dans ces écrits, les interactions avec autrui sont organisées en fonction du rôle ou du sens donné aux expériences des participants. Rostaing (1997) présente une organisation des rapports entre les détenues et les surveillantes en fonction du sens attribué à une logique professionnelle et à une logique d'incarcération. Combessie (1996) est dans une position intermédiaire entre les deux sous-composantes de cette perspective. Selon ce dernier, le directeur met sur pied une image de Tout-puissant grâce au rôle et aux responsabilités qui lui sont conférés, mais ses efforts de construction sont limités à sa propre personne. Ce rôle a un intérêt tactique, car il lui permet d'acquérir une réputation aux yeux des détenus et d'endosser la fonction de porte-à-faux : transgresser certaines lois pour favoriser l'échange avec les détenus et maintenir l'ordre malgré sa courte période en poste. Malgré cette construction, le pouvoir est superficiel et décoratif. En revanche le chef à la détention, le supérieur immédiat des surveillants, possède un pouvoir réel en raison d'un long parcours administratif et de contacts quotidiens avec les détenus. Il influence même la politique du

directeur. Il est possible de faire une analogie entre la dualité du pouvoir chez Combessie (1996) ainsi que les concepts goffmaniens. Comme il en sera question plus loin, le pouvoir du directeur est similaire au relief dramatique chez Goffman tandis que celui du chef à la détention est plutôt de l'ordre de l'autorité directoriale.

Au contraire des auteurs mentionnés ci-dessus, chez Orlic, Chauvenet et Benguigui (1994), le détenu prend deux figures dichotomiques, lesquelles articulent les relations avec les gardiens. En effet, les détenus deviennent à leurs yeux soit une masse indifférenciée, soit une matière humaine. À tout le moins, pour Orlic, Chauvenet et Benguigui (1994), la mise en forme de l'image du détenu correspond au sens donné par les gardiens à leur travail. Les surveillants qui perçoivent les détenus en tant que matière humaine valorisent l'aspect relationnel de leur travail, et plus précisément, les interactions avec les détenus. De plus, ils refusent de se définir en tant que gardiens, c'est-à-dire en tant que superviseurs d'animaux. Chauvenet, Orlic et Benguigui (1994) soutiennent aussi qu'il existe un rapport de forces permanentes gardien-gardé alimenté par un conflit central irréductible. Cela s'explique par le statut de chaque protagoniste: « ceux qui ne rêvent que de sortir et ceux qui sont payés pour les en empêcher » (p.279). Les auteurs qui s'inscrivent dans cette catégorie mettent de l'avant des interactions façonnées par les expériences et les rôles des participants selon le sens qui en découle.

Par ailleurs, en plus de la distance sociale gardien-gardé, un autre lieu commun traverse les interactions sans égard à la perspective empruntée : la figure du rejet. Qu'il soit dépeint en tant que *rat* (Sykes, 1958), *hoosier* (Clemmer, 1958), soumis (Chantraine, 2004) ou « vrai sale type » (Le Caisne, 2000), certains détenus sont perçus comme des parias par leurs pairs.

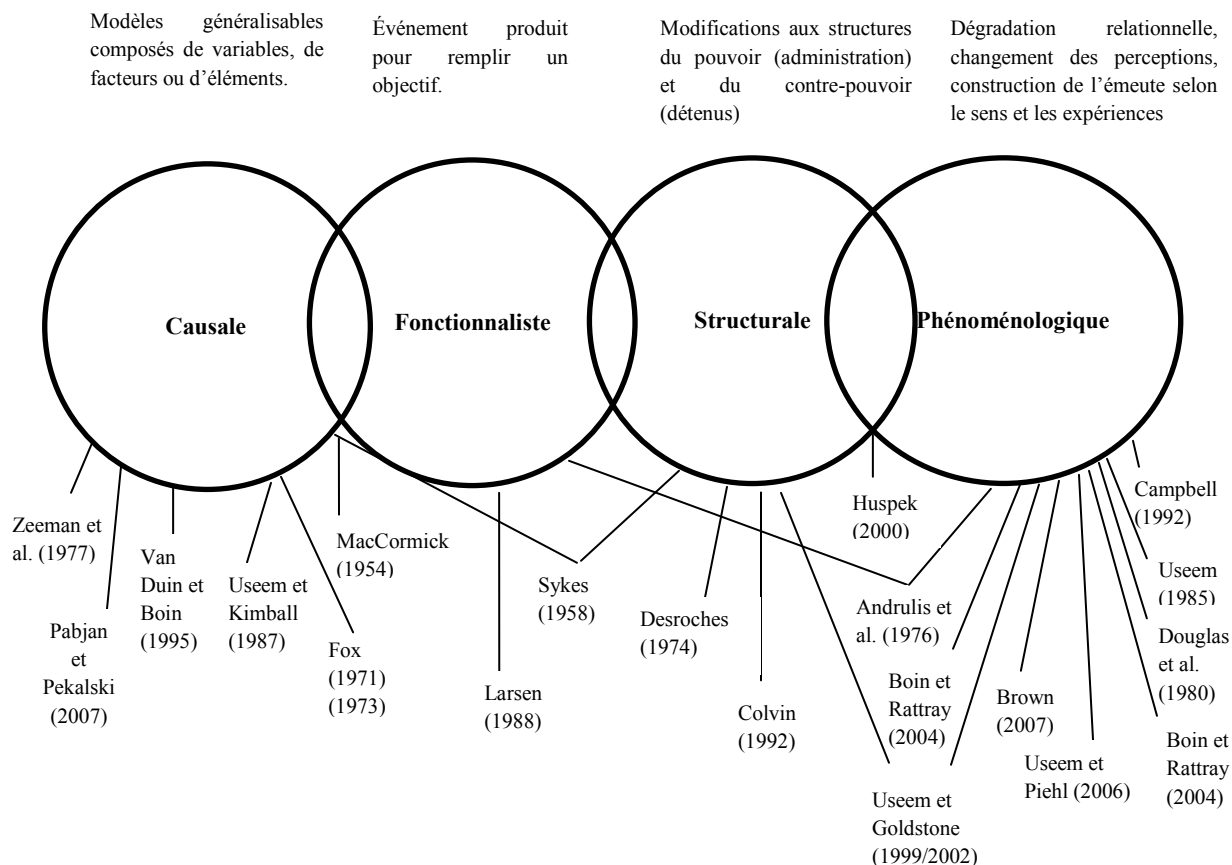
Pour conclure, la conceptualisation des interactions carcérales dans les études retenues ont été organisées le long d'un continuum et plus précisément à travers un regard causal, structural et interactionniste. La perspective causale a été exemplifiée par l'étude de Sykes (1958) chez qui une relation de cause à effet pousse les détenus à endosser des rôles argotiques pour contrer les privations institutionnelles. La perspective structurale a montré des relations gravitant autour de trois sortes de structures : les classes ou les groupes sociaux, le leadership ainsi que le système de privilèges. La perspective interactionniste a mis de

l'avant des rapports s'établissant selon la construction d'une image de l'autre ou selon le sens octroyé à ses expériences.

II. Panorama des études sur les émeutes carcérales

Le portrait général des interactions carcérales est maintenant brossé. J'examine dorénavant les propos des auteurs qui conceptualisent les émeutes carcérales. Les rapports entre les acteurs constituent un élément important dans la conceptualisation de l'émeute. Quatre perspectives apparaissent à travers un continuum : causale, structurale, interactionniste, en plus d'une vision fonctionnaliste où les acteurs déclenchent une émeute (moyen) pour remplir un objectif (fin). La perspective causale conçoit l'émeute à travers un modèle généralisable et comme la somme de variables et de facteurs. La perspective fonctionnaliste, telle que je la conçois, associe des fonctions manifestes ou latentes à l'émeute. La perspective structurale suggère de voir l'émeute comme le résultat de modifications aux structures d'ordre et de contrôle, celle de l'administration (gestion) et celle des détenus (leadership et système de privilèges). Enfin, la perspective interactionniste ou phénoménologique propose de voir l'émeute comme une réaction à un changement de perceptions en amont ou comme une construction de sens en aval (voir le schéma ci-contre). Les perspectives ne sont pas exclusives et certains auteurs qui en font partie occupent des positions intermédiaires. De plus, des nuances, de même que des convergences et des divergences marquent chaque perspective.

Figure B : Continuum des émeutes carcérales



I. Perspective causale

De prime abord, à l'exception de Campbell (1992), de Carrabine (2005) et d'Andrulic et al. (1976) qui partagent le même modèle, les auteurs avancent une explication des émeutes carcérales selon des causes différentes. La première catégorie expose des problématisations à la lumière d'une perspective mécaniste où les émeutes carcérales prennent la forme d'équations et de variables. Elles deviennent prévisibles et calculables. Elles sont édifiées en tant que schémas ou typologies. Zeeman et al. (1997), Pabjan et Pekalski (2006), Uusem et Kimball (1987), Van Duin et Boin (1995), calculent l'occurrence des émeutes à partir de variables prédéterminées. Fox (1973), Sykes (1958) et MacCormick (1954) possèdent des affinités avec d'autres perspectives et présentent plutôt l'émeute en tant que processus ou d'équations de conditions.

À l'extrémité du continuum, Zeeman et al. (1977) mettent de l'avant un schéma traversé par un retour à l'ordre formé par trois variables : tension, désordre et aliénation. Le modèle est dérivé de la théorie de la catastrophe utilisée en économie. Lors d'un changement minime de la tension ou de l'aliénation, la surface du modèle se propulse au second niveau : un soulèvement est alors déclenché. La relation causale suivante est inhérente au modèle : une hausse de désordre provoque une hausse de tension. Le modèle possède aussi une autorégulation entre des états de calme et de perturbation sans intervention extérieure.

Pabjan et Pekalski (2006), de leur côté, déterminent l'influence de facteurs externes et de facteurs internes sur la conduite des détenus (p.308). La proportion des récidivistes⁸ dans un établissement est une variable explicative de l'émeute ou de son absence. De manière générale, les auteurs associent aux récidivistes le pouvoir de déclencher une émeute en diffusant leur opinion. En revanche, une proportion trop élevée des récidivistes annule la capacité à déclencher une émeute et ce, en raison de la fragmentation du leadership. Deux scénarios sont mis de l'avant. En l'absence des médias, le résultat dépend du nombre et de l'inclinaison des récidivistes. Lorsque les médias sont présents, leur influence est limitée aux non-récidivistes. L'impact des médias est plus important s'il y a peu de récidivistes.

Plutôt que d'identifier deux variables et de mesurer leurs effets respectifs, Useem et Kimball (1987) identifient une variable indépendante explicative à la base d'une théorie, en plus d'illustrer six scénarios d'émeute en fonction de l'identification, de la contre-identification et de l'anti-identification. Dans le scénario A, l'administration et les détenus sont les cibles d'agression, car il y a une anti-identification à leur égard par un groupe restreint de détenus. Le scénario B est limité à une anti-identification par rapport à l'administration. Les émeutes sont exemptes de conflits inter-prisonniers. Le scénario C comprend diverses formes d'identification entre les détenus et de l'anti-identification à l'endroit des autres protagonistes. Dans le scénario D, une solidarité existe au sein des petits groupes de détenus et l'anti-identification concerne surtout l'administration, dont les intérêts seront bafoués. Quant au scénario E, il y a contre-identification à autrui, à l'administration et à des groupes secondaires. L'émeute est dépourvue de structure organisationnelle. Enfin, le scénario F représente l'absence d'émeute puisqu'il y a une identification à tous les niveaux.

⁸ Ce concept s'entend ici comme les personnes n'étant pas à leur première expérience d'incarcération.

De manière similaire à Useem et Kimball (1987), Van Duin et Boin (1995) présentent des scénarios et des variables où une haute proportion de deux éléments favorise le développement d'une émeute. Le premier concerne les pertes (faillies) de premier ordre, à savoir la sécurité et les conditions de vie. Le deuxième est constitué des victimes de second ordre produites par les mauvaises actions administratives. L'absence de préparation, une gestion inadéquate et une gestion inadéquate des conséquences de l'émeute exacerbent le phénomène avant, pendant et après son cours.

Fox (1973) tente lui aussi de proposer un modèle généralisable. Plutôt que d'être le résultat de l'agencement de variables, il s'agit d'un processus, voire un déroulement dynamique avec des étapes précises⁹. La première étape est une confusion désorganisée au sein de laquelle apparaissent un leadership et la création d'un simulacre d'ordre. La seconde étape est un dialogue entre les détenus et l'administration où des requêtes sont avancées pour mettre fin à l'émeute. La troisième étape est marquée par l'abdication des détenus. La quatrième étape est la post émeute (*aftermath*) où des enquêtes sont conduites par les autorités politiques. Dans ce modèle, la logique causale persiste par l'entremise de deux séries de facteurs : les causes *predisposing* et *precipitating*. Selon Fox (1971), il faut percevoir la prison comme une bombe où la pression des conditions déplorables s'accumulent et crée une prédisposition à l'émeute. Il suffit alors d'un événement spontané pour agir comme détonateur à l'émeute. Au contraire, selon Sykes (1958), les émeutes ne sont ni spontanées, ni des bombes à retardement : « *the 'powder-keg' theory of the riots in the prison is, in some ways, worse than no theory at all* » (p.122).

Sykes (1958) propose lui-même son propre modèle des émeutes. Pour Sykes (1958), la crise est la phase d'un cycle itératif du changement social, marqué par les étapes de l'ordre, du désordre et de l'ordre. Ce modèle est traversé par une explication à la lumière d'une perspective structurale : la rupture de l'ordre informel. Sykes (1958) croit que l'éclatement de l'ordre social des détenus est le résultat du passage d'un leadership de

⁹ Une version antérieure (Fox, 1971), présente l'émeute comme un processus comprenant cinq étapes : la désorganisation, la formation du leadership, les négociations, l'abdication et les mesures ultérieures. Fox (1973) fusionne ensuite les deux premières étapes de ce processus en une seule.

cohésion à un leadership d'agression en raison de correctifs imposés par l'administration. Ces derniers privent les détenus d'un monopole de pouvoir.

Tout comme Sykes (1958), MacCormick¹⁰ (1954) est nuancé. Il présente une problématisation causale et fonctionnaliste de l'émeute. Le raisonnement de MacCormick (1954), paraphrasé plus tard par Fox (1971/1973), est le suivant : l'émeute est la somme de deux éléments cumulatifs, « un seul facteur tel de la nourriture insuffisante en quantité ou de mauvaise qualité est souvent le détonateur des émeutes carcérales. Toutefois, il doit y avoir du matériel prêt à exploser¹¹ » (p.21). L'autre portion de son raisonnement voit l'émeute comme une action délibérée des détenus, à savoir une protestation justifiée et orchestrée par des jeunes. Ainsi, cet aspect édifie l'émeute en tant que fonction.

En somme, les auteurs retenus ici ont en commun la volonté de présenter une théorie globale de l'émeute en transformant des éléments abstraits (sentiments, états) et concrets (individus, actions) en modèle fixe ou en processus déterminé. Ils y parviennent à l'aide de graphiques, de plans cartésiens, ou de schémas généralisables. Cette perspective causale, chez Sykes (1958) et MacCormick (1954), agit en complémentarité avec les perspectives structurales et fonctionnalistes.

ii. Perspective fonctionnaliste

En ce qui a trait à la perspective fonctionnaliste, l'émeute est problématisée par ses auteurs comme un phénomène délibéré qui remplit certaines fonctions. En plus de MacCormick (1954) qui voit l'émeute comme une manifestation, Larsen (1988) lui attribue des objectifs, à savoir l'extériorisation des requêtes des détenus. Les émeutes servent à diriger l'attention du public vers les institutions, mais surtout à obtenir un suivi de sa part. Par ailleurs, Larsen (1988) postule que la violence et le conflit en prison constituent des événements normaux et positifs. Les émeutes remplissent une fonction similaire aux modes de régulations de conflits. De plus, elles constituent une partie intégrante de toute société qui veille au développement des normes essentielles à sa survie. Andrulis et al. (1976) confortent en partie cette vision de l'émeute en mentionnant que les émeutes font émerger une

¹¹ Ma traduction

préoccupation publique dans la communauté. Certaines personnes interrogées souhaitent qu'un suivi soit effectué pour identifier les causes de l'émeute. D'autres soulèvent le besoin d'implanter des réformes dans le pénitencier.

iii. Perspective structurale

Dans une perspective structurale, l'émeute survient à la suite de modifications itératives aux structures managériales (pouvoir) et de contrôle informel (contre-pouvoir). L'effondrement de l'une ou l'autre est le point de départ à l'émeute.

Ainsi, Huspek (2000) suggère que des rapports antagonistes modifient la structure du pouvoir et du contre-pouvoir jusqu'à produire une émeute. L'imposition d'un système de délation (*snitch*) par l'administration est à l'origine d'une modification dans la structure de leadership et conséquemment d'une antinomie croissante dans la structure des codes linguistiques entre agents correctionnels (code dominant) et détenus (code de résistance). Chez les détenus, il y a un passage d'un leadership axé sur la connaissance (la production de recours juridiques) vers un leadership d'agression. Les manœuvres des acteurs et leurs significations linguistiques sont conditionnées par les structures de pouvoir. La création et l'utilisation de vocables reflétant le leadership d'agression mène à une violence concurrentielle qui dérape. Comme les transformations structurelles s'actualisent par l'adoption de nouveaux réservoirs sémantiques, cette problématisation partage des affinités avec une perspective interactionniste et phénoménologique.

Les études subséquentes présentent un déroulement similaire. Cependant, les modifications à la structure du contre-pouvoir concernent exclusivement l'ordre informel : le système de privilèges et le leadership. En fait, les perturbations administratives influent sur le bon fonctionnement de la structure du contre-pouvoir. D'après Desroches (1974), les émeutes sont le produit des actions des représentants de la prison qui interfèrent avec le système social des détenus. L'émeute est le résultat de l'éclatement ou encore la menace de l'éclatement de l'ordre social des détenus (p.346).

Colvin (1992) fait écho à Desroches (1974) et à Sykes (1958). Chez ce dernier, il y a d'abord une désorganisation au niveau de la structure administrative. En effet, il y a une démission des hauts dirigeants, suivie d'une gestion inconsistante et incompétente de

l'institution par le personnel de niveau intermédiaire. Ensuite, les produits du système d'ordre informel, l'auto-gestion, le leadership et la solidarité entre détenus sont perçus comme des menaces aux yeux des surveillants. C'est pourquoi ils effectuent des transferts et ils ont recours à l'isolement cellulaire, deux mesures qui morcellent la solidarité et entraînent une lutte de pouvoir entre les cliques de détenus.

Selon cette vision, les surveillants et l'administration déstabilisent le contrôle informel de la prison, ce qui dégénère en une émeute. Ces conceptualisations de l'émeute montrent celle-ci comme le résultat de modifications sur le plan de l'administration, souvent un roulement de personnel ou une réorientation du style de gestion. Celles-ci perturbent le contrôle informel.

iv. Perspective interactionniste et phénoménologique

Enfin, cette dernière perspective comprend des problématisations entre les acteurs et le sens attribué à leur environnement. Dans cette section, les émeutes carcérales sont le produit de définitions ou de changements de perceptions chez les participants combinés à des interactions. Parfois, celles-ci s'accompagnent de constructions sémantiques pour correspondre à leur vision de la « réalité ».

1. Changement de perceptions et redéfinition des interactions

Chez Huspek (2000), la réponse aux modifications des structures du code linguistique se solde par la recherche de néologismes. Face aux modifications administratives, les acteurs des tenants de la théorie de l'effondrement (*breakdown theory*) ou ses variantes se limitent à la production de sentiments négatifs et de relations verticales contre-productives. Chez Boin et Rattray (2004), la réaction au changement est aussi associée à des actions radicales : démission, confusion et reconstruction d'un sens d'ordre. Contrairement à une perspective structurale, les lacunes administratives ne suffisent pas à déclencher l'émeute. Elles affectent cependant la qualité des interactions.

D'abord, Useem (1985) soulève la première dimension du *breakdown theory* : la désorganisation. Il explique qu'au pénitencier du Nouveau-Mexique où il a mené sa recherche, la désorganisation fait suite au changement administratif qu'est la substitution de

la direction. La désorganisation attise le mécontentement parmi les détenus, en plus de les libérer des mécanismes de régulation et de contrôle propres à l'administration antérieure. Plus encore, la nouvelle direction met sur pied un système de délation qui détruit la cohésion et la confiance entre les détenus. La sélection de cet élément explicatif place l'étude d'Useem (1985) dans une position intermédiaire entre la perspective structurale et interactionniste/phénoménologique. Dans cette recherche, le changement de perceptions est limité à l'adoption de nouveaux sentiments à l'égard de l'administration.

Par ailleurs, l'approche de Useem (1985) est raffinée par Boin et Rattray (2004), lesquels introduisent la *threshold theory* et les vocables d'effondrement administratif et d'effondrement institutionnel. L'effondrement administratif produit un fossé entre les leaders organisationnels et le personnel de terrain car les premiers échouent à mettre en vigueur les plans de réforme et à s'adapter aux changements imposés. L'effondrement institutionnel est la conséquence directe de l'effondrement administratif. Les surveillants sont perturbés puisque l'administration ne les guide pas adéquatement. Ils transfèrent leur incertitude sur les détenus et ils tentent de rétablir un sens d'ordre. Le changement d'attitude observé chez surveillants fait naître de l'anxiété et de la frustration chez les reclus. Ainsi, pour Boin et Rattray (2004), le maintien de ces deux états pendant une durée suffisante conduit à l'émeute. Chez les deux auteurs, les changements ne sont pas limités à l'administration. Ils sont aussi apportés aux relations entre les trois paliers.

En parallèle avec Boin et Rattray (2004), Douglas et al. (1980) conçoivent que l'incapacité de l'administration à prendre une position claire et cohérente quant aux fonctions et aux normes de l'institution produit de la confusion et la démission chez plusieurs membres du personnel. Le niveau de confiance et d'appréciation de l'administration par les surveillants est en déclin. De plus, comme l'administration ne peut réagir rapidement à une situation et qu'elle produit des règlements ambigus, elle met en forme un état d'anomie. Soit l'inaction de la tête dirigeante, soit ses pouvoirs dictatoriaux rendent l'administration défailante.

Ainsi, pour ces auteurs, une modification de la capacité d'adaptation de l'administration, un changement dans sa production de normes et de repères, voire son effondrement, modifie la satisfaction et l'appréciation des détenus envers celle-ci. Dans le

même ordre d'idée, Useem et Piehl (2006) s'intéressent au lien entre une mauvaise administration et une émeute. Ils expliquent le faible nombre de désordres en dépit du recours de masse à l'incarcération par la mise en place d'un gouvernement carcéral ayant de bonnes capacités organisationnelles et politiques. De plus, le leadership correctionnel et une meilleure organisation des activités accroissent l'efficacité de l'institution.

Chez les auteurs subséquents, les lacunes administratives produisent des réactions encore plus radicales : un changement de perceptions où le système devient illégitime aux yeux des détenus. Les interactions deviennent impossibles puisque les sujets ne croient plus aux représentants du système. Une telle perception rend le recours à l'émeute hautement probable. Useem et Goldstone (1999a/2002b) explique que dans une émeute, l'administration s'avère incapable d'orchestrer les demandes internes (personnel et détenus) avec les demandes externes (paliers du gouvernement). Il est possible de déduire que les demandes des diverses parties émergent de l'attribution de sens à l'établissement.

Dans le même ordre d'idées, Useem et Goldstone (1999a) ont fait une analogie entre la révolution et l'émeute carcérale. Ils ont appliqué avec succès la *State-centered theory* à treize émeutes pour constater qu'au moins trois conditions sur cinq étaient présentes dans l'ensemble des cas observés : des pressions externes sur l'État (l'administration), des pressions internes sur l'État (l'administration) par l'élite (le personnel et les surveillants), des pressions internes sur l'État (l'administration) par les groupes populaires (les détenus), des idéologies qui unissent les rebelles et des actions inefficaces de la part de l'État (l'administration) qui la rend illégitime. Cette perception est par conséquent l'une des conditions à la production d'une émeute.

Chez Brown (2007) la question du sens est encore plus explicitement présente. L'émeute s'actualise par l'attribution d'une connotation négative, c'est-à-dire un sens nouveau par les détenus au système et à ses actions; celles-ci deviennent illégitimes à leurs yeux. Pour Brown (2007), les agents correctionnels ressentent de l'insatisfaction et du ressentiment vis-à-vis des changements administratifs et font preuve de brutalité. L'inefficacité du système de plaintes exacerbe le sentiment d'injustice chez les reclus. « *[The Dartmoor regime] had become delegitimized in terms of the infringement of prison rules and regulations but especially in terms of its acceptability to those subject to it* » (Brown, 2007 :

291). Au cours de l'émeute de Dartmoor, les reclus se révoltent contre les abus et les actions du personnel qui leurs apparaissent comme illégitimes.

Au contraire de Brown (2007) et de Useem et Goldstone (2002b), Carrabine (2005) estime que l'illégitimité n'est pas responsable d'une émeute. En revanche, les incompétences organisées et la perception d'illégitimité fournissent une routine aux détenus. Par conséquent, la compulsion monotone à l'égard des rituels institutionnels est un moyen de produire un sentiment d'inévitabilité et conséquemment, d'éviter le désordre.

En somme, certaines modifications administratives entraînent à divers degrés une dégradation des relations entre les paliers ou néanmoins d'une dépréciation de l'administration par les détenus. La radicalité des émotions peut revêtir la forme d'une perception d'illégitimité ressentie par ces derniers.

2. Construction du phénomène a posteriori en fonction des interactions

Pour leur part, Andrulis et al. (1976) et Campbell (1992) présentent des participants qui construisent une définition de l'émeute en fonction du sens et de leurs expériences respectives. D'abord, chez Andrulis et al. (1976), l'émeute d'Attica (1971) est édifiée selon le fruit des expériences des personnes interrogées, y compris le contact avec les médias. Le personnel de l'établissement, les professeurs, les étudiants et les employés de la ville connotent les gardiens, les infrastructures et le traitement physique comme étant justes et bons et, inversement, qualifient l'émeute comme étant mauvaise et inutile. Les professeurs et étudiants perçoivent la cause de l'émeute comme étant le besoin de réformes alors que les employés de la ville y voient surtout l'œuvre de groupes disruptifs. Chez Andrulis et al. (1976) l'explication et la connotation de l'émeute passe par le sens que les membres de la communauté lui attribue. L'émeute est la somme des interactions des participants extérieurs et des représentations du phénomène.

Chez Campbell (1992), l'émeute est le résultat des expériences des otages avec leurs ravisseurs et le sens attribué à celles-ci. L'émeute est un renversement des rôles où les otages ont le sentiment que leur vie est menacée. Ils associent une dépossession triple à leur identité : du pouvoir, du contrôle et d'une conception positive du soi. Le leadership est alors décrit comme incertain et parcellaire, voire partagé entre les détenus voulant protéger les

otages et les détenus voulant tuer les otages. De plus, la responsabilisation des acteurs est polarisée. Ils méprisent l'inaction de l'administration et son incapacité à prévenir une émeute.

Par conséquent, la perspective interactionniste et phénoménologique met de l'avant une construction de sens par les otages et par la collectivité suite aux événements en fonction de leurs repères et de leurs interactions (Andrulis et al., 1976; Campbell, 1992) ou encore une réaction à un transfert de sens qui rend le système et ses actions illégitimes (Useem et Goldstone, 1999a/2002b; Brown 2007).

En somme, le panorama des études sur les émeutes carcérales est traversé par un continuum théorique où se chevauchent quatre perspectives : causale, fonctionnaliste, structurale et interactionniste/phénoménologique. Dans la première, l'émeute est presque une opération mathématique. Elle est vulgarisée comme étant un phénomène prévisible. L'émeute est la somme d'une ou de plusieurs variables ou de facteurs et elle représentée à l'aide de modèles généralisables : cycles, graphiques, tableaux cartésiens ou typologies. Dans la seconde problématisation, l'émeute remplit une fonction, c'est-à-dire qu'elle devient un moyen pour atteindre une fin, notamment une canalisation violente des émotions, la reformulation des normes de l'établissement, ou encore la mise en relief de revendications. Dans la troisième problématisation, l'émeute est la somme de modifications aux structures du pouvoir (administration) et du contre-pouvoir (contrôle informel). Ces changements se font de manière itérative. Dans la dernière, l'émeute devient une réaction à une perception d'illégitimité, à une reconstruction de l'ordre, à un effondrement relationnel ou encore à une construction de sens a posteriori en fonction des interactions.

III. Conclusion

La recension des écrits a mise de l'avant deux tableaux des problématisations : celui des interactions et celui des émeutes propres au milieu carcéral. J'ai présenté deux continuums qui rassemblent les mêmes perspectives¹². Certains lieux communs peuvent être soulevés, de même que des zones grises et des lacunes. Comme nous le verrons dans le

¹² Un regard mécaniste à l'extrême gauche vers un regard interactionniste à l'extrême droite. Le continuum est aussi traversé par des chevauchements et par des nuances.

chapitre exposant les résultats de ma recherche, les études recensées me fournissent au moins six clés d'analyse utiles pour comprendre le récit de l'émeute sous examen: la distance qui caractérise le rapport gardien-gardé, le leadership informel, le rôle de stratège chez les détenus, le pouvoir différentiel au niveau du personnel, la dynamique ordre-désordre présente dans une émeute et le primat du sens dans les interactions propres à l'émeute.

Il est maintenant nécessaire d'élaborer sur le regard théorique retenu pour examiner le matériel empirique et pour répondre à l'ensemble de mes objectifs de recherche.

CHAPITRE II : CADRE THÉORIQUE

La recension des écrits met de l'avant la prépondérance des dynamiques inter-individuelles dans la production de l'ordre et du désordre ainsi que la distance entre surveillants et détenus. Le pouvoir est un thème greffé à la position occupée dans le système des privilèges ou encore à l'actualisation de responsabilités et de rôles influents. Par conséquent, dans ce chapitre, les théories gravitant autour de l'exercice du pouvoir sont explorées. En rétrospective, il semble qu'un cadre théorique inscrit dans l'interactionnisme symbolique soit adéquat pour rendre compte de mon objet de recherche et marquer une continuité avec mes positions épistémologiques et méthodologiques. J'évalue quelques théories selon le partage d'affinité avec ces éléments. Par ailleurs, j'introduis le concept de violence moderniste qui met l'accent sur la construction de l'identité à travers le rapport à autrui (Corradi, 2009). En raison de la pertinence de ce concept par rapport à mon objet de recherche, je mobilise alors Goffman (1973) qui conçoit le soi (*self*) comme intimement lié à l'altérité et plus encore, actualisé dans l'expression de rôles. Plus encore, je me penche sur l'approche dramaturgique. Cette dernière me sert de point de référence pour examiner et comprendre les interactions présentes dans mon matériel empirique et conséquemment, les modalités du pouvoir. Plus tard, l'emploi du schéma dramaturgique est justifiée en montrant les diverses avenues qui peuvent être exploitées par son application à mon matériel empirique. Une réflexion est également effectuée quant aux forces et aux faiblesses de l'approche dramaturgique ainsi que les parallèles qui peuvent être établis entre celle-ci et mon objet d'étude. Dans un même effort, certaines recherches qui prennent assise sur l'approche dramaturgique sont présentées.

I. Approches des sociologues carcéraux

D'entrée de jeu, certains auteurs cités dans ma recension des écrits ont recours à des approches qui examinent les rapports entre les acteurs carcéraux par l'entremise de typologies (Le Caisne, 2000 ; Clemmer, 1958 ; Sykes, 1958 ; Chantraine, 2004). Il est possible de considérer les typologies comme des idéaux-types, c'est-à-dire des propositions théoriques raffinées au fil de leur mise à l'épreuve empirique. Néanmoins, je souhaite m'éloigner de la prétention de généralisation associée à ces perspectives. Je préconise aussi

des propriétés dynamiques qui mettent l'accent sur la subjectivité de l'acteur et la construction d'expériences par le sens conféré à des éléments ou à des repères, comme l'entend une perspective plus interactionniste.

En revanche, certains auteurs mobilisés dans la recension des écrits voient les interactions comme étant construites à partir d'éléments instaurant l'ordre, notamment les accords tacites, la paix sociale armée, l'échange de services et le système de privilèges où le leadership informel joue un rôle évident (Chantraine 2004 ; Sykes 1958 ; Chauvenet 2000 ; Vacheret 2002). Plus encore, tel que mentionné ci-haut, d'autres chercheurs perçoivent les interactions à partir d'une distance dépeinte à divers degrés : un rapport de forces irréductibles, un *split*, un *gulf*, une barrière naturelle ou une atomisation, voire une antinomie (Orlic, Chauvenet et Benguigui 1994 ; Goffman 1961 ; Sykes 1958 ; Rostaing 1997 ; Chauvenet 2006 ; Vacheret, 2002). Bien que certaines de ces conceptualisations mettent l'accent sur la construction des rapports et de l'image de l'autre, il n'en demeure pas moins qu'elles empêchent de saisir la pluralité des rapports. En ce qui concerne les autres systématisations relationnelles, elles sont articulées en fonction de l'ordre et conséquemment, leur application à une situation de désordre telle que l'émeute serait maladroite. De plus, une saveur fonctionnaliste persiste à travers ces approches, car les échanges sont orientés vers un but. L'approche privilégiée dépasse le cadre utilitariste. Le sens découlant des rapports, une dimension chère à l'interactionnisme symbolique, est préconisé.

II. Du concept à la théorie : question de pouvoir

La recension des écrits a fait germer l'idée de la prévalence du pouvoir à l'intérieur des interactions en détention et des émeutes. Cette dernière a montré quelques conceptualisations du pouvoir. Ce dernier prend la forme d'un outil d'interaction, d'un atout professionnel pour renforcer l'image des individus qui l'endossent et d'un élément-pivot du système de privilèges. D'abord, pour Chantraine (2004), le pouvoir se traduit par une capitalisation des avoirs au sein du système de privilèges. Le pouvoir se situe sur un continuum et il oriente la prédation exercée par les détenus. Dans sa typologie, le stratège a un contre-pouvoir où la menace d'émeutes est instrumentalisée comme objet de négociation.

Le tacticien possède un pouvoir diffus qui lui permet de maîtriser divers registres d'interactions. Le « soumis » a une quasi-absence de pouvoir.

Pour Combessie (1996), le pouvoir est synonyme d'autorité pour les professionnels qui y ont recours. Il a une dimension tout à la fois tactique et superficielle chez le directeur. En revanche, le pouvoir qui incombe au chef de la détention se traduit par une influence sur la politique du directeur et s'acquière au fil des expériences. Pour Sykes (1958), le pouvoir est un exercice au sein du système d'ordre informel et il peut être monopolisé par les détenus. Chez Vacheret (2002), le pouvoir prend la forme d'acquis chez les surveillants, à savoir les autorisations et les informations, et il produit une interdépendance entre gardiens et détenus.

Pour sa part, Campbell (2002) conçoit le pouvoir par la négative, car les otages interrogés perçoivent l'émeute sous l'angle de la dépossession de pouvoir, de contrôle et d'une image positive de soi. Du point de vue de certains auteurs, le transfert et la négociation de pouvoir jouent un rôle important dans la production d'une émeute. Selon Sykes (1958), lorsque la population carcérale capitalise les privilèges et acquière un monopole de pouvoir, cette menace est contrée par des mesures administratives pour priver les détenus de l'exercice de leur pouvoir d'une part et de se réappropriier ledit pouvoir d'autre part. Colvin (1992) avance que les efforts des surveillants visant à briser la solidarité entre les détenus conduit les reclus à des luttes de pouvoir entre les cliques et ultimement, à initier une émeute. De plus, selon Clemmer (1958), l'émeute est une occasion de maintenir ou de réaffirmer le leadership de certains membres influents par l'exercice du pouvoir.

Suite à l'exploration des configurations du pouvoir, il est possible de voir cette notion comme traversant tantôt les échanges des acteurs dans les situations d'ordre du quotidien carcéral, tantôt le processus de l'émeute ou sa préparation. Cependant, ces conceptualisations sont insuffisantes, car elles sont surtout axées sur la médiatisation du pouvoir à travers le système des privilèges et ce, pour maintenir l'ordre. Il est donc pertinent de parcourir les diverses théories plus générales ou fondamentales qui s'organisent autour du pouvoir et de la violence. J'en expose quatre qui présentent le pouvoir comme étant lié à des structures sociales ou à la coercition (Haugaard, 2003), comme un outil vertical de domination (Weber, 1919 ; 1922) ou encore comme un moyen de contrôle afin d'assujettir les masses à

travers des institutions (Foucault, 1976 /2000). Quant à la théorie sur la violence moderniste, elle gravite autour des rapports itératifs lors d'événements collectifs dits sanglants (Corradi, 2009).

D'abord, Haugaard (2003) définit le pouvoir en tant que possibilité d'action sociale. Le pouvoir prend sept formes et il se divise en deux rubriques. Le *power over* représente le pouvoir créé à travers la discipline, les systèmes de pensée, les biais des systèmes, l'ordre social, le savoir tacite et la réification. Les acteurs, à travers certaines pratiques, reproduisent les structures dominantes, imposent des contraintes structurelles sur autrui ou actualisent des pratiques qui valident les structures inhérentes à l'ordre social. Lorsque l'ordre social est défaillant, il est question de *power to*, c'est-à-dire de coercition. Les gens, soumis à des menaces, sont contraints de reproduire les structures.

La théorie de Haugaard (2003) est intéressante parce qu'elle se propose d'harmoniser plusieurs conceptions du pouvoir, ce qui la rend versatile. En fait, selon ce modèle, les actions doivent avoir un sens qui va au-delà de l'intentionnalité. Cela signifie que les actions sont soumises à des pratiques de validation (*confirming-structuring*) qui les reconnaissent comme étant souhaitées. L'acteur est présenté comme étant contraint à la reproduction, à la réification ou au maintien des structures d'ordre social, plutôt qu'à leur construction ou à l'accomplissement d'actions en vertu du sens. Parfois, les acteurs sont soumis aux structures par l'entremise de la coercition. La théorie de Haugaard (2003) présente des structures figées ou à tout le moins unidirectionnelles. Par conséquent, cette théorie n'est pas en harmonie avec mon objet d'étude qui se penche sur la reconstruction d'une expérience par un individu, c'est-à-dire sur sa mise en récit. Le pouvoir est multidirectionnel et il sert à actualiser la transposition d'une expérience, à tout le moins aux niveaux de la légitimation et de la narration. De plus, cette théorie est en antinomie avec l'interactionnisme symbolique, le courant dans lequel je me suis inscrite.

Par ailleurs, Weber (1919) envisage d'abord le pouvoir à travers une théorie de la domination, exercée par l'État contemporain : « communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire déterminé [...], [fait l'exercice de son pouvoir en] revendiqu[ant] avec succès le monopole de la violence physique légitime [nécessaire au bon fonctionnement de la société] » (p.29). La domination peut être traditionnelle, charismatique ou rationnelle-légale.

La seconde forme représente une autorité qui s'exerce en raison de caractéristiques héroïques ou d'une admiration irrationnelle. Certes, il est possible de faire des rapprochements entre ces éléments théoriques et mon matériel, notamment de percevoir le leadership informel d'une émeute en tant que domination charismatique. Néanmoins, l'acteur demeure subsumé par l'État et son monopole. Des interprétations et des transpositions devraient être effectuées pour recadrer cette théorie avec mon angle d'observation, notamment transformer l'administration centrale, le leadership informel et Dunn en tant que représentants de l'État. Le sens conféré par Weber (1919) à l'État s'éloigne des logiques d'enfermement, des tentatives d'évasions ou des stratégies de reconstruction d'une expérience exercées par les protagonistes ci-dessus.

Somme toute, la théorie de la domination a une forte connotation étatique et politique où les interactions revêtent des dimensions coercitives, unidirectionnelles et verticales. L'ensemble des subjectivités formées par les trois niveaux d'interaction de mon matériel empirique dépassent ces dimensions. Les opérations d'interprétation qui visent à faire adhérer la théorie au matériel peuvent être maladroites.

Plus encore, Foucault (1976/2010) est innovateur par rapport aux perspectives ci-haut puisque le travail fait sur le corps est l'accomplissement du pouvoir et de la régulation des populations. Le *bio-pouvoir* s'exerce sur la vie par la discipline des corps et par la régulation de la population grâce à des institutions étatiques orientées à reproduire l'ordre social. Somme toute, il existe deux pôles au développement du pouvoir. Le premier pôle est axé sur la discipline et l'assujettissement des corps dressés comme machines, mis en place par des institutions comme l'armée et les écoles. De plus, cela comprend « des réflexions sur la tactique, sur l'apprentissage, sur l'éducation, sur l'ordre des sociétés » (Foucault, 1976/2000 : 184). Le second pôle est le contrôle et la régulation des populations, dont « la démographie. [C]'est l'estimation du rapport entre ressources et habitants, c'est la mise en tableau des richesses et de leur circulation, des vies et de leur durée probable » (Foucault, 1976/2000 : 184). Ces deux pôles s'enchevêtrent et sont actualisés par une bio-politique de la population. Bien que le *bio-pouvoir* soit théorisé à travers le dispositif de la sexualité, sa diffusion à d'autres domaines n'est pas impossible. L'observation du corps met au jour les stratégies de prise en charge et de régulation. Quant à l'individu, il est réduit à un

instrument corporel à la manière d'un pantin aux mains d'un pouvoir diffus. D'autres éléments de la théorie me dissuadent de l'adopter. Je ne vois pas bien comment mon matériel pourrait montrer les exercices de légitimation de la vie, pourtant prépondérantes à la notion *bio-pouvoir*. De plus, l'actualisation du bio-pouvoir se prête mal à une situation de désordre collectif.. Cette forme de pouvoir n'est qu'une facette propre à la mise en récit du pouvoir.

Dans un même ordre d'idées, Corradi (2009) présente la violence moderniste, un concept qui met l'accent sur le corps et l'identité. La violence moderniste est un pouvoir investi d'une fin : la structuration des rapports entre ennemis et le travail sur les corps des victimes. Le concept de violence moderniste comporte quatre dimensions. D'abord, elle émerge en période d'incertitude pour consolider les identités et assurer la cohésion à l'intérieur du groupe. Le recours à celle-ci est un objectif commun qui assure une solidarité entre les membres. Ensuite, elle instrumentalise le corps qui devient la cible de l'expression de la violence et qui est modifié par l'agresseur en fonction de ses stéréotypes. Par ailleurs, la violence moderniste est déclenchée par l'intensité des émotions et elle effectue un passage de l'identité individuelle à l'identité collective. Enfin, elle permet de repenser la façon de concevoir le sujet agissant en termes de structuration d'identité et d'espace. Le concept est appliqué aux manifestations extrêmes, notamment les émeutes, les génocides et les viols collectifs. Le sens attribué aux symboles, c'est-à-dire aux stéréotypes, est actualisé par un travail sur le corps de l'autre et la réappropriation de l'identité de soi et de son groupe.

Les éléments du concept axés sur la construction d'une image de l'autre, ainsi que sur l'actualisation de symboles, mettent de l'avant une compatibilité avec l'interactionnisme symbolique. De plus, l'application initiale du concept est en harmonie avec le phénomène à l'étude. En revanche, la préséance du corps et de la violence physique évacue les autres dimensions de la violence et réduit le pouvoir au simple exercice de violence. Ces diverses limites font en sorte que le concept de violence moderniste produit des analyses unidimensionnelles qui n'embrassent pas la pluralité des rapports, le cas présent les niveaux de la narration et de la légitimation propres à mon matériel empirique.

III. Le pouvoir comme partie intégrante des interactions : le schéma dramaturgique

Certes, le recours à une théorie du pouvoir par les auteurs mentionnés ci-haut s'inscrit dans une perspective macrosociologique. L'accent repose sur des structures à caractère politique ou institutionnel guidant les interactions, sur l'actualisation de la domination par l'État et sur la régulation de la population à travers son corps. Certes, dans mon objet d'études, il est question de la mise en récit d'une expérience par un témoin oculaire. Il est possible de la considérer à travers la réification et la reproduction de structures sociales. Cependant, il existe un fossé entre ces théories et mon empirie : le récit publié comporte de trois niveaux de « réalité » : la représentation, la narration et la légitimation. Comment les théories précédentes peuvent-elles rendre compte pleinement de celles-ci et de leur enchevêtrement? De plus, l'actualisation de ces niveaux est surtout liée à l'endossement de rôles par l'acteur : narrateur, auteur et personnage médiateur, par exemple. En revanche, il n'est associé que partiellement à des structures politiques, du contrôle de masses ou de stéréotypes.

Il existe un second fossé entre ces théories ainsi que mes positions épistémologiques et méthodologiques. Le tournant linguistique est axé sur l'aspect performatif du langage, sur la mise en forme du social et sur la prétention que la réalité connaissable est indissociable de sa mise en récit. Le paradigme constructiviste et les méthodes qualitatives mettent l'accent sur les variations subjectives et la redéfinition des expériences par des sujets humains. En raison de telles positions, il serait plus conséquent de sélectionner une théorie qui met l'accent sur la performativité, qui possède un caractère microsociologique et qui donne davantage de place à la notion de rôle.

L'approche dramaturgique de Goffman (1973/1974)¹³ embrasse les trois niveaux de « réalité » associés au récit publié en observant la constitution et la rupture des interactions. Cette théorie est aussi préconisée parce qu'elle met au premier-plan la subjectivité de l'acteur et la performativité des interactions : la représentation effective d'un rôle¹⁴ par l'acteur. Pour Goffman (1973/1974), le pouvoir y est enchevêtré dans les interactions et participe à la construction des rapports d'identité et d'altérité. Somme toute, le pouvoir fait partie des

¹³ Deux publications du même ouvrage ont été consultées au cours de la rédaction de ces chapitres.

¹⁴ Des modèles d'action qui reproduisent des devoirs et des obligations inhérentes à un statut social

dynamiques entre les porte-paroles des groupes et il est en mis en forme à travers la participation à une interaction et conséquemment, à la construction d'une définition de situation.

Néanmoins, Goffman (1973/1974) diffère de Corradi (2009) lorsqu'il est question des rapports d'altérité ou encore de la cible de l'actualisation du pouvoir. Pour Corradi (2009), le corps de la victime est transformé à l'aide de mutilations et de sévices pour correspondre aux stéréotypes de l'agresseur. Pour Goffman (1973), les paramètres du rôle d'un public ou d'un équipier sont définis. La représentation du rôle est soit corrigée, soit sanctionnée par un acteur faisant preuve d'autorité directoriale.

Quant au pouvoir, Goffman (1973) suggère de l'examiner à travers les dynamiques entre les représentants d'équipes (de groupes) : un ensemble de personnes coopérant aux fins d'une définition homogène ou d'auto-protection¹⁵. L'équipe présente une distribution différentielle des statuts conférés aux membres, c'est-à-dire une hiérarchie ou des clivages structurels. Le groupe s'organise autour d'une figure dominante qui renforce ou qui affaiblit son autorité par la manière (les indicateurs du rôle), l'apparence (le statut social) et les qualités dramatiques (la capacité d'incorporer efficacement des symboles à ses activités de représentation). Qui plus est, le pouvoir (la domination) s'exerce individuellement ou simultanément à travers deux modalités selon Goffman (1973) : l'autorité directoriale et le relief dramatique.

L'autorité directoriale se traduit par l'être, à savoir la gestion efficace de l'équipe et l'accomplissement de fonctions propres à un rôle de directeur. La première fonction est la sanction ou la correction des écarts de représentation d'un équipier. La seconde fonction est la distribution des rôles et la définition de la façade personnelle. Le relief dramatique est le paraître. Il prend souvent la forme d'un leadership de déguisement, c'est-à-dire une figure dominante et centrale qui camoufle l'identité du véritable détenteur de pouvoir. Le relief dramatique se traduit par l'incorporation de symboles à des activités, voir par le déploiement d'un spectacle.

¹⁵ Goffman (1974) suggère de dissocier l'équipe des acteurs et l'équipe du public. Il propose de nommer l'équipe des acteurs celle qui contrôle le décor ou « qui contribue davantage par son activité à l'interaction ou bien qui y joue un rôle plus important du point de vue dramatique, ou encore celle qui donne le ton et l'orientation du dialogue » (p.93).

Somme toute, l'approche dramaturgique de Goffman (1973) est constituée de deux composantes : « une personne [acteur] adapte le rôle qu'elle joue aux rôles que jouent les autres personnes présentes qui constituent aussi le public » (p.10). Plus encore, cette approche gravite autour de l'interaction, à savoir un dialogue entre deux personnes qui comprend la projection d'une expression indirecte (geste) ou directe (paroles) par un acteur et la production d'une impression du moi chez le public¹⁶ (p.12). L'interaction entre les deux parties est fondée sur le partage d'une vision unilatérale :

« [I]es acteurs et le public s'accordent tacitement pour agir comme s'il existait entre eux un certain degré d'opposition et un certain degré d'accord. Généralement, mais pas toujours, on cherche à masquer les désaccords sous un accord de surface¹⁷ [lequel est renforcé par des stratégies de sauvegarde des impressions]. Le consensus temporaire qui en résulte tend à entrer en contradiction avec les attitudes à l'égard du public que les acteurs expriment en son absence et en contradiction avec la communication étrangère au rôle soigneusement contrôlée que les acteurs établissent en présence du public » (p.225).

Le *modus vivendi* de l'interaction est l'obtention d'une définition de la situation homogène laquelle consolide le consensus temporaire. Quant à la définition de la situation, cette dernière peut être vulgarisée comme un processus itératif entre l'acteur et ses interlocuteurs, raffiné par la collecte d'information à propos de l'autre et influencé par les actions des acteurs. La définition de la situation est fixée grâce à la façade : un appareillage symbolique utilisé pendant la représentation. « Cette définition englobe une certaine idée de l'équipe et du public ainsi que des hypothèses relatives au climat que les règles de politesse et la bienséance doivent maintenir » (Goffman, 1973 : 225). Plus spécifiquement, la définition de situation comprend le portrait des rôles endossés ainsi que la mobilisation du décor et des accessoires pour fournir des indicateurs appropriés. Elle guide l'interaction et renseigne les participants quant aux éléments à respecter.

¹⁶ L'impression est l'effet suscité chez le public suite à l'expression de l'acteur. Cela peut être notamment une impression idéalisée, c'est-à-dire une conformité aux stéréotypes associés au rôle.

¹⁷ Ce concept permet d'observer la distance relationnelle entre gardiens et gardés explorée par les sociologues carcéraux et mise en relief dans ma recension des écrits.

La façade qui fixe la définition de la situation est décomposée en deux ramifications qui mettent de l'avant des indicateurs guidant la collecte de renseignements : la façade personnelle et le décor. Selon Goffman(1973), la façade personnelle est inhérente à l'acteur et elle comprend l'apparence, c'est-à-dire le statut social qui renvoie au rôle ainsi que la manière : l'ensemble des caractéristiques qui permettent d'identifier le rôle représenté. Le décor représente l'ensemble des accessoires qui agissent à titre de toile de fond de l'action et auxquels s'identifie l'acteur.

Ainsi, le consensus temporaire inhérent à l'interaction entre l'acteur et le public implique un antagonisme et, par le fait même, mobilise une myriade de concepts qui permettent d'interpréter mon matériel empirique. Le consensus imposé entre acteur et public crée des frictions, voire des tensions qui peuvent être canalisées par l'entremise de communications étrangères au rôle, c'est-à-dire des expressions directes qui contiennent des informations incompatibles avec l'impression. Celles-ci sont au nombre de quatre : le traitement de l'absent, le discours sur la mise en scène, la complicité d'équipe et l'opération de réalignement. La troisième n'a pas été mobilisée dans l'analyse en raison de sa difficulté d'observation. La complicité d'équipe s'opère à travers le recours à des repères culturels, des expressions directes ou indirectes subtiles et donc indétectables par le public. Il est difficile de ramener ces derniers à la surface. Hormis les quelques notes en bas de page de l'auteur, je n'ai pas accès à des ressources extérieures me permettant de comprendre les communications cachées des mutins ou des ravisseurs.

D'abord, le traitement de l'absent doit être compris comme une analogie théâtrale. Il s'agit d'une discussion qui s'effectue en dehors de l'interaction pour dénigrer ou pour complimenter la partie adverse en son absence. Cette stratégie permet aux acteurs d'exprimer leur réelle impression de leur interlocuteur sans brouiller l'interaction antérieure ou à venir. Entre autres exemples, Goffman (1974) souligne que « les acteurs, quand ils sont en coulisses, tournent en ridicule les clients qu'ils traitent avec respect pendant la représentation ; ils cancanent sur leur compte, les caricaturent et les injurient » (p.163). Ensuite, le discours sur la mise en scène est une communication méta-dramaturgique tenu en l'absence du public qui porte sur les aléas de la mise en scène. Ce sont ce que Goffman (1974) appelle le potinage ou le « propos d'arrière-boutique », lesquels sont

traversés par une recherche dramaturgique (p.168). Enfin, l'opération de réaligement vise à désamorcer les contraintes des interactions entre les équipes grâce à des propos à double sens, à des ouvertures mesurées et à des expressions officieuses du mécontentement face au consensus. Les voies de communication officieuses entre les deux équipes abandonnent la définition actuelle de la situation et endossent d'autres rôles. Somme toute, les opérations peuvent se traduire par des efforts entrepris par une équipe pour modifier avantageusement son interaction ou sa distance sociale avec l'autre équipe. Cela peut s'exprimer par exemple par l'abandon d'une certaine réserve chez les individus de l'aristocratie pour obtenir une faveur de la part de petits fonctionnaires ou encore de professeurs faisant preuve de familiarité à l'égard d'élèves pour qui ils développent une affection.

Si les communications étrangères permettent de contourner discrètement les paramètres du consensus temporaire entre acteur et public, les ruptures d'impression font voler ce dernier en éclats en bouleversant la situation de la définition. En fait, « des ruptures se produisent à cause de maladresses, de faux pas, de scènes qui discréditent ou qui contredisent la définition de la situation » (Goffman, 1974 : 226). Les ruptures d'impressions, communément appelés incidents, peuvent survenir en cas d'actes mineurs commis par inadvertance. Il s'agit là de « maladresses ». L'entrée impromptue d'une personne dans un lieu de représentation ou encore du public dans une région en marge de la représentation marque les « intrusions intempestives ». Les « faux pas » sont la mise à jour d'attributs négatifs ou de secrets quant au passé ou à l'existence de l'acteur qui créent une disjonction avec la définition actuelle de la situation. Les trois premières formes de rupture d'impression sont commises par omission ou par inadvertance. Quant à la « scène », celle-ci est orientée de manière à affecter le consensus et à rompre la représentation par l'introduction d'une nouvelle scène qui « implique souvent un brutal remaniement et une redistribution des membres de la précédente équipe en deux nouvelles équipes » (Goffman, 1973 : 199).

En revanche, il est possible de contrecarrer la rupture de représentation et de maintenir les modalités de l'interaction (expression et impression) grâce au déploiement de stratégies de sauvegarde des impressions de la part de l'acteur ou du public. Trois catégories de stratégies de maîtrise des impressions sont disponibles selon Goffman (1973/1974) : les

mesures défensives des acteurs pour maintenir leur représentation, les mesures de protection auxquelles le public et les personnes extérieures ont recours pour sauver la représentation des acteurs et les mesures prises par les acteurs pour que le public et les personnes de l'extérieur puissent employer les mesures précédentes.

En termes de techniques défensives employées par les acteurs, il y a la loyauté dramaturgique, la discipline et la circonspection. La loyauté dramaturgique, d'ailleurs présente dans le matériel empirique comme nous le verrons, met en relief des obligations morales : éviter de trahir les secrets, de donner des représentations de soi hors-scène ou de former des amitiés avec le public. Plus encore, des techniques de protection et des stratégies de maîtrise des impressions peuvent être mobilisées dans d'autres contextes. En revanche, elles ne sont pas relevées par mes résultats de recherche.

Le consensus traditionnel peut également être contourné grâce à l'endossement de rôles contradictoires qui mettent en scène une « relation inattendue et masquée entre le rôle simulé, l'information disponible et les régions accessibles ; et, dans chaque cas, on a affaire à quelqu'un qui peut participer effectivement à l'interaction des acteurs et du public » (Goffman, 1973 : 146). Les personnes qui endossent ces rôles possèdent des secrets, c'est-à-dire des informations qui peuvent détruire la crédibilité de l'acteur et conséquemment, la définition de la situation. Les rôles sont le délateur, le comparse, l'imposteur, l'intermédiaire/l'entremetteur ainsi que l'observateur étranger, et, dans le cas des non-personnes (des personnes extérieures), le spécialiste, le collègue et le confident.

Dans l'analyse de mon matériel, deux rôles contradictoires sont présents : le délateur et l'intermédiaire/entremetteur. Le délateur est celui ou celle qui fait semblant de faire partie de l'équipe des acteurs et qui dévoile leurs secrets au public. Il y a présence d'une duplicité cachée qui nuit aux acteurs. L'intermédiaire ou l'entremetteur agit à titre d'arbitre ou d'impresario. Il connaît les secrets des deux parties et donne l'impression d'une loyauté supérieure à une équipe plutôt qu'une autre.

IV. Justification du recours à l'approche dramaturgique

Plusieurs raisons m'ont poussée à mobiliser le schéma dramaturgique de Goffman (1973/1974) afin d'examiner la mise en récit de l'émeute d'Archambault par

Dunn (1983). D'entrée de jeu, une correspondance existe entre mes affinités paradigmatiques et l'approche dramaturgique cantonnée dans l'interactionnisme symbolique. Au niveau de l'analyse, la théorie de Goffman rend compte des trois couches relationnelles présentes dans le matériel empirique choisi : le niveau de représentation (entre personnages), le niveau de narration (entre observateur et spectateur), le niveau de légitimation (entre auteur et lectorat). L'analyse qui est possible à l'aide d'un tel regard porte sur plusieurs fronts.

Plus encore, la théorie goffmanienne permet d'analyser le pouvoir comme étant relationnel et protéiforme puisqu'elle le conçoit comme étant un accomplissement de l'interaction. Lorsqu'il prend l'aspect du relief dramatique, le pouvoir sert à effectuer un spectacle ou à raffiner la présentation de soi envers autrui. Lorsqu'il prend la forme de l'autorité directoriale, il définit le rôle des autres ou encore il sert à gérer leur représentation.

L'analyse à la lumière de cette théorie met l'accent sur la recherche de sens à travers deux concepts-clés nécessaires à l'interaction : le consensus temporaire et la définition de la situation. Ces derniers sont construits et déconstruits au fil des interactions. L'interaction est aussi analysée comme étant dynamique puisque démultipliée selon les rôles des détenteurs et l'aspect performatif inhérent au pouvoir. Somme toute, la théorie goffmanienne produit des analyses riches qui conçoivent le pouvoir comme étant microsociologique, construit par un rapport itératif entre l'acteur et le public et articulé en fonction de la représentation des rôles. Par conséquent, l'approche dramaturgique me permet de mobiliser comme outil d'analyse les répertoires interprétatifs. Ces derniers mettent à jour les dynamiques du pouvoir à travers la variation (pluralité des concepts goffmaniens) et à travers la fonction (l'accomplissement du pouvoir par les protagonistes).

De manière sommaire, le schéma dramaturgique est suffisamment souple et dynamique pour s'appliquer à une variété de contextes. Le schéma est tout à la fois abstrait et formel. Il peut s'appliquer à toute organisation sociale du point de vue de la maîtrise des impressions. Dans les termes goffmaniens, le milieu carcéral ou plus précisément, le pénitencier, est une organisation sociale en ce sens qu'il s'agit d'un « système relativement clos », voire d'un « lieu entouré de barrières s'opposant en permanence à la perception, dans lequel se déroule une activité régulière d'un type déterminé » (Goffman, 1974 : 225-226). Le récit peut aussi être compris dans la définition d'organisation, car il possède des limites

physiques imposées par le livre, c'est-à-dire le respect du format, de principes d'organisation et du contenu : prologue, table des matières, épilogues, chapitres et impression sur des feuilles de papier rectangulaires. La portée des mots est aussi une limite car elle ne permet souvent pas de refléter l'ensemble ou l'exactitude des idées, de même que de représenter exactement une situation donnée. À l'intérieur du récit-témoignage, il y a production d'une même activité, à savoir la mise en mots d'une expérience.

En plus de cette adéquation, le schéma peut s'appliquer à une multitude de sources, dont fait partie le matériel empirique à l'étude. Comme l'indique Goffman (1973), celui-ci a construit le modèle dramaturgique en s'appuyant sur des « récits d'inspiration diverse rédigés par des personnalités souvent pittoresques [...] beaucoup enfin occupent une place intermédiaire entre le fait scientifique établi et le témoignage » (p.10). À la lumière de ces éléments, il existe un parallèle entre les prétentions d'application du modèle dramaturgique d'une part et le matériel empirique à l'étude d'autre part.

Dans le même ordre d'idées, la forme particulière du schéma dramaturgique sous-tend une multiplicité de regards exploratoires et ce, grâce aux trois niveaux de réalité mis de l'avant par Goffman (1973/1974). Le premier est l'acteur et sa (re)présentation. Le second est l'ensemble des participants et leur interaction. Le troisième est l'impression d'équipe, laquelle est constituée de ceux et de celles qui coopèrent pour reproduire une routine et une définition de la situation. En d'autres termes, le schéma englobe tout à la fois les représentations individuelles et les représentations collectives. Ces trois dimensions recouvrent divers phénomènes présents au sein du récit-témoignage de Dunn (1983). Elles ont été mobilisées pour identifier les interactions intra et inter équipes : entre les détenus passifs et actifs, entre les ravisseurs et les mutins, entre les ravisseurs et les otages, entre les gardiens des tours de contrôle « N » et les gardiens instrumentalisés. Elles ont étayé la représentation de Michel Dunn en tant qu'auteur, en tant qu'observateur passif et même en tant que personnage actif. Elles ont mises en valeur les activités mobilisées à cette fin, notamment le style et les procédés rhétoriques qui caractérisent le rôle d'auteur. De plus, Goffman (1973) mentionne que l'équipe, donc implicitement l'un de ses membres, peut donner une représentation à un public qui n'est pas physiquement présent au moment de la

représentation. Ce faisant, d'autres avenues d'analyse inhérentes à la mise en récit, dont les interactions entre auteur et lectorat, ont été explorées.

Le modèle dramaturgique, en raison de sa versatilité, s'est bien prêté à mon matériel tout particulièrement en ce qui concerne l'examen du leadership informel pendant une émeute carcérale. Suivant le schéma dramaturgique de Goffman (1974), les participants à l'émeute ont été conceptualisés comme étant dissociés de leur rôle institutionnel et comme formant une équipe à part entière. D'ailleurs, le recours au marchandage ou à la violence sont des conditions suffisantes à la formation d'une équipe selon l'auteur. Goffman (1974) explique les dynamiques pour renforcer et affaiblir le leadership : « selon que son apparence et ses manières sont plus ou moins appropriées et convaincantes ; mais on ne saurait affirmer que les qualités dramatiques de son action constituent nécessairement, ni même fréquemment, le fondement essentiel de sa position » (p.86). Des variations quant à la capitalisation du pouvoir existent entre les équipes selon ce modèle, de même que des fluctuations et des rapports itératifs entre le pouvoir réel et prétendu, c'est-à-dire entre l'autorité directoriale et le relief dramaturgique. Ainsi, un acteur peut posséder les deux types de domination que sont le relief dramaturgique et l'autorité directoriale. Un angle d'observation a été mobilisé grâce à la notion de pouvoir :

« Il est bien connu que les acteurs qui sont en position évidente de leadership ne sont souvent que des personnages purement décoratifs, choisis tantôt par esprit de conciliation, tantôt par souci de neutraliser une menace possible, tantôt par stratégie, dans le but de cacher le vrai pouvoir derrière la façade c'est-à-dire, en fait, de cacher le pouvoir véritable derrière le pouvoir de façade » (Goffman, 1973 : 100).

Mon analyse a entre autres portée sur l'évaluation des positions de leadership de Martin, de Perreault et de Dunn en termes de pouvoir réel et de pouvoir superficiel. J'ai identifié les circonstances dans lesquelles ces derniers deviennent des directeurs (les gestionnaires de rôles) ou des dramaturges (les amplificateurs de leur propre spectacle). Ainsi, il arrive que la figure dominante serve de leadership accessoire au sens où l'entend Goffman (1974).

Enfin, la dernière convergence qui mérite d'être soulignée entre la théorie et le matériel empirique est la capacité du schéma dramaturgique à fournir une définition de

l'émeute. Ce phénomène prend divers visages à travers la recension des écrits¹⁸ et les auteurs n'adoptent aucune définition uniforme quant à ce dernier^{19,20}. Grâce à la définition de la situation, le schéma dramaturgique peut présenter diverses conceptualisations de l'émeute qui varient en fonction des rôles des participants à l'interaction : entre les détenus participants et les détenus spectateurs, entre Michel Dunn comme personnage actif et l'escouade tactique, entre Martin et Perreault (les "héros" de l'émeute) et les gardiens, l'acteur et le public ainsi qu'entre l'auteur et le lectorat. L'émeute est l'accomplissement d'une interaction et elle est élaborée au niveau sémantique grâce à la définition de la situation.

V. Forces et limites du modèle

En ce qui concerne les forces de l'approche dramaturgique, celle-ci permet de saisir plusieurs dimensions et elle peut être appliquée à divers contextes. À cet effet, l'approche dramaturgique a été sollicitée par Benford et Hunt (1992) pour comprendre les mouvements collectifs, par exemple les grèves et les protestations, comme étant traversés par la création du pouvoir. En effet, le recours à quatre techniques dramatiques articule et définit le pouvoir : *scripting* (scénarisation), *staging* (mise en scène), *performing* (représentation) et *interpreting* (interprétation). Somme toute, l'approche dramaturgique permet de comprendre les dynamiques de l'action collective en mettant l'accent sur les actions sociales et leurs significations comme un accomplissement continu de l'interaction sociale. Sous cet angle, les mouvements collectifs sont des drames où des protagonistes et des antagonistes compétitionnent pour influencer les interprétations du public quant aux relations de pouvoir.

En plus des trois niveaux de réalité abordés plus haut (représentation, narration et légitimation), l'approche dramaturgique offre de nombreux angles d'observation. En me penchant sur mon matériel empirique et en mobilisant cette approche, j'ai examiné les techniques de maîtrise des impressions ou inversement, les expressions qui contribuent à la

¹⁸ Bien que la plupart des études recensées emploient le terme émeute (*riot*), certains ont recours à des variantes. Brown (2008) qualifie l'épisode de Dartmoor comme une mutinerie (*mutiny*); Useem et Piehl (2005) de désordre (*disorder*); Zeeman et al. (1977) de soulèvement (*disturbance*);

¹⁹ Cet enjeu est soulevé dans l'introduction de la thèse.

²⁰ MacCormick (1954) d'une part pointe la grande ressemblance du phénomène à travers ces caractéristiques et Useem et Kimball (1987) d'autre part soulignent la disparité de chaque émeute et mettent sur pied une théorie pour l'expliquer.

rupture des impressions. J'ai analysé les formes de coopération entre les membres d'équipe ainsi que les communications étrangères qui sont employées. J'ai présenté l'aspect protéiforme du pouvoir à travers les trois niveaux d'interactions propres à la théorie ainsi que les deux modalités que sont le relief dramatique et l'autorité directoriale. J'ai aussi décomposé les interactions par l'entremise de la façade et du décor. Somme toute, l'approche dramaturgique est ancrée dans l'analyse microsociologique et met l'accent sur l'aspect performatif des interactions : la représentation d'un rôle par un acteur et la réception d'impressions par un public.

Une autre force de l'approche goffmanienne est la conception dynamique de l'identité (*Self*) construite à travers l'interaction, produite par le spectacle et actualisée par la représentation de rôles. Le public joue un rôle prépondérant en acceptant la définition de la situation et la projection d'un rôle comme étant conforme aux attentes sociales. Le moi et l'autre sont présentés dans un rapport de dépendance mutuelle. Par le même effort, divers concepts sont ainsi réconciliés : définition de la situation, identité (*Self*), rôle et interaction. Un regard cohérent est offert et enrichi par le concept d'équipe. Ce vocable est novateur pour analyser la mise en récit de l'émeute effectuée par Dunn (1983). Le concept d'équipe a permis l'examen des interactions au pluriel, c'est-à-dire « les représentations données aussi bien par un acteur que par plusieurs » (Goffman, 1973 : 82). Ainsi le modèle permet d'explorer divers scénarios d'interactions possibles dans le matériel empirique.

En résumé, les avantages de l'approche dramaturgique sont le fait qu'elle permette de saisir les interactions à travers les enjeux de la maîtrise et de la rupture des impressions. Elle peut également circonscrire la nature et les rapports des différentes équipes.

Le schéma possède une limite opérationnelle en raison d'un niveau d'observation microsociologique. Quant à ses lacunes, il présuppose que l'interaction se produit uniquement entre deux acteurs humains qui actualisent leurs rôles. L'acteur conceptualisé par Goffman (1973) ne peut pas prendre la forme d'un objet ou d'un animal, car ces derniers ne sont pas aptes à valider la définition de la situation ou encore à user de stratégies pour sauver les impressions. Dans le matériel empirique, les infrastructures, les armes, les symboles et les cadavres occupent une position secondaire dans les interactions ou leur médiatisation. La portée de la théorie est ainsi restreinte.

Le modèle comporte aussi plusieurs zones grises au niveau des concepts empruntés. En effet, il arrive qu'un coéquipier soit aussi un collègue, mais non l'inverse. J'ai aussi remarqué qu'un membre de l'équipe adverse est aussi le public. Il a été difficile de départager les fonctions exercées par chaque actant ou encore de les dissocier l'un de l'autre selon leur rôle. Il a été ardu de déterminer si le public validait les impressions que l'acteur projetait ou s'il tentait lui-même de participer à la négociation de la définition de situation. De même, je me suis interrogée à savoir si le consensus temporaire entre public et acteur implique ou non la volonté de chaque partie (une participation de plein gré). Goffman (1973/1974) n'a pas tranché cette question avec l'approche dramaturgique. Dans le cas de la négative, la situation de prise d'otage peut ne pas être interprétée à la lumière de l'approche dramaturgique. Les otages se font imposer le consensus temporaire par les ravisseurs et sont instrumentalisés à travers la coercition. Leur rôle consiste à minimiser leurs expressions et donc à faire preuve de passivité pour épargner leur vie. Plus encore, certaines ambiguïtés ont été relevées de ma part en raison de l'endossement de rôles multiples ou de la présence d'espaces mitoyens. C'est le cas par exemple des otages. Est-ce maladroit de les avoir conceptualisés en tant qu'objets de négociation? Un tel traitement les a-t-il transformés en éléments du décor? Puis-je les considérer comme un public récepteur de manifestations violentes, voire d'un pouvoir de vie ou de mort à leur endroit? Peuvent-ils encore être des acteurs à part entière qui tentent de convaincre leurs collègues? Qu'en est-il des cadavres des otages? Représentent-ils encore un rôle malgré le fait qu'ils portent toujours des indicateurs de leur statut antérieur? L'ensemble de ces nuances et de la grande marge d'interprétation peuvent complexifier l'analyse.

Pour atténuer la complexité des couches d'interactions, j'ai mobilisé certains principes de l'ouvrage *Les cadres de l'expérience* de Goffman (1975) dans le chapitre méthodologique. Ceux-ci ont balisé mon regard pour démystifier la multiplicité des interactions. La pluralité des couches d'interactions inhérentes au récit-témoignage est ainsi devenue une force. Plus encore, les cadres de référence ont alimenté les concepts du schéma dramaturgique pour lui servir de complément à quelques degrés. En termes d'applicabilité, les cadres de référence sont traversés par des termes inhérents au schéma dramaturgique et font la lumière sur une quelconque activité de la vie courante. D'ailleurs, cet ensemble

conceptuel a été utilisé pour lire plusieurs situations qui m'ont servi de modèle. En bref, les cadres de référence sont mobilisés pour comprendre le phénomène en le décomposant selon les activités qui se produisent en son sein. L'application de cet outil au récit-témoignage de Dunn (1983) a illustré les différentes couches de réalité de ce matériel. Le tout sera étayé dans le prochain chapitre.

Pour conclure, la primauté de la notion de pouvoir dans les émeutes carcérales m'a conduit à explorer un panorama partiel des théoriciens qui l'abordent, respectivement Haugaart (2003), Foucault (1976/2000), Weber (1919) et Corradi (2009). Ce dernier propose la violence moderniste, un concept qui joint la construction identitaire à l'exercice du pouvoir. La volonté de me détacher d'une conception purement physique de la violence et de mettre l'accent sur l'identité à travers l'altérité m'a poussée à examiner l'approche dramaturgique de Goffman (1973/1974). L'interaction est un dialogue entre acteur et public, respectivement une expression et une impression, où chaque partie participe à un consensus temporaire pour établir une définition homogène de la situation. L'approche dramaturgique a été mobilisée en raison de sa cohérence avec mes affinités méthodologiques ainsi que son applicabilité à mon objet d'étude. Elle a permis de démystifier les niveaux multiples de représentation. Pour faciliter cette tâche, j'ai eu recours au *Frame analysis* (les cadres de l'expérience) pour analyser mes résultats et enrichir les objets de ma recherche.

CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

I. Introduction

Cette thèse vise à comprendre la nature et la forme du pouvoir dans le récit d'une émeute carcérale en examinant la mise sur pied, le remaniement ainsi que la rupture des rapports et ce, en mobilisant l'approche dramaturgique de Goffman (1973/1974). Ma question de recherche s'énonce ainsi : Comment le pouvoir s'actualise-t-il dans le récit de l'émeute d'Archambault pour créer et morceler des interactions ou sous quelles formes apparaît-il?²¹

Les objectifs de la recherche sont d'examiner les configurations du pouvoir dans trois niveaux d'interaction existant dans le récit-témoignage : entre a) l'auteur (acteur) et son lectorat (public), entre b) Dunn à titre d'observateur-narrateur (public) et les personnages (acteurs) ainsi qu'entre c) les représentants d'équipes c'est-à-dire les personnages, y compris Dunn comme participant actif (médiateur); d'en saisir la dynamique générale et les spécificités grâce à une perspective interactionniste; d'examiner le phénomène de l'émeute à travers sa mise en récit et d'en dégager une meilleure compréhension; d'enrichir le domaine de la littérature carcérale par la mise en exergue de trois niveaux d'interaction (représentation, narration et légitimation).

La pertinence théorique d'une telle recherche est de se mettre en marge des caractérisations objectivistes des émeutes d'une part et d'autre part, de contribuer aux représentations subjectivistes de l'émeute. Dans une moindre mesure, cette recherche est aussi portée par une réflexion sur la difficulté, sinon l'impossibilité, d'isoler une expérience de sa mise en récit et, ce faisant, sur la nécessité de se doter d'outils théoriques qui permettent de rendre compte à la fois du phénomène sous examen et de la particularité du matériau de recherche.

Ce chapitre expose les considérations épistémologiques et méthodologiques qui ont guidé la démarche mise en œuvre afin de répondre à ma question.

²¹ Sous cette appellation, l'émeute d'Archambault (1982) s'entend comme le récit de l'événement selon Michel Dunn. À titre de référence, l'ouvrage est : Dunn, M. (1983), *L'émeute d'Archambault : la nuit d'horreur racontée heure par heure*, Montréal : Éditions Québecor, 257 p.

II. Positionnement épistémologique

i. Choix du paradigme :

D'abord, j'ai adopté un paradigme constructiviste. Cela s'explique par la conceptualisation de l'objet de recherche, la nature du matériel empirique et le statut accordé au langage. Il est d'abord question d'un récit publié en 1983 et portant sur l'émeute d'Archambault. L'auteur, Michel Dunn, présente sa version des faits, c'est-à-dire son point de vue médiatisé par le langage. L'objet est donc construit d'une extrémité à l'autre par la mémoire et par les perceptions d'un être humain, lui-même influencé par ses expériences et par ses rôles. Enfin, le tournant linguistique que j'ai pris se traduit par l'assertion selon laquelle il n'y a que des mises en récit, c'est-à-dire des reconstructions à divers degrés d'un événement ou d'une expérience. Par conséquent, les objets ne sont pas associés à des propriétés fixes ou mesurables. Pour l'ensemble de ces éléments, je préconise un paradigme constructiviste pour me pencher sur le récit de l'émeute carcérale.

Ce dernier permet de lire l'émeute autrement parce qu'il saisit l'objet d'étude sous l'angle de sa représentation. Il permet de détourner le regard des causes ou des facteurs du phénomène. Il empêche le chercheur de se doter d'une prétention de généralisation ou d'explication (modèle cause-effet) à l'égard de ses résultats de recherche. Le paradigme constructiviste permet de circonscrire le sens et de se pencher sur la dimension construite du pouvoir, c'est-à-dire de le concevoir non pas comme un outil statique, mais plutôt comme étant incorporé aux interactions et négocié par ces dernières. Enfin, le paradigme constructiviste illustre des concepts de la théorie goffmanienne : le consensus temporaire et la définition de la situation. Ceux-ci sont les deux conditions préalables à toute interaction. Ces constructions mentales sont organisées en fonction de la collecte d'information et l'homogénéisation des repères de sens de chaque protagoniste.

Comme le souligne Pires (1997), il importe de distinguer la construction de l'objet et le constructivisme. Dans le cas de cette recherche, les deux s'appliquent toutefois. Tout d'abord, mon objet de recherche est construit conformément aux trois sens mis de l'avant par Pires (1997). Le premier sens est le découpage d'un objet pour l'admettre dans une discipline, la criminologie, le cas échéant, et pour souligner sa spécificité par rapport aux

autres champs. Le second sens porte sur la construction antérieure de l'objet par des pratiques et des institutions, à savoir une construction de premier degré : sa définition et ses critères constitutifs selon des chercheurs, sa présentation en fonction de communiqués de presse émis par les institutions carcérales, sa production à travers les rapports de commissaires suite à des occurrences, sa mise en forme par les journalistes qui nomment l'émeute en utilisant un vocable au détriment d'un autre. Le troisième sens porte sur la mise en forme de l'objet de recherche. Il y a sélection du « réel » et l'interprétation des résultats de ma part. Ces actions sont de l'ordre de la reconstruction.

Plus encore, cette recherche s'inscrit dans le paradigme constructiviste envisagé ici à la manière de Guba et Lincoln (2004). Pour ces derniers, un paradigme comprend un domaine ontologique, épistémologique et méthodologique. D'abord, à l'intérieur d'un paradigme constructiviste, l'ontologie prend la forme d'une réalité relative, c'est-à-dire qu'elle est considérée comme étant le produit des êtres humains. En d'autres termes, « *[r]ealities are apprehendable in the form of multiple, intangible, mental constructions, socially and experientially based, local and specific in nature* » (p.26). Les constructions, tout comme les réalités, sont changeantes et plurielles. Ainsi, dans ma recherche, la réalité prend la forme d'une définition de la situation partagée entre un acteur et son public ou encore entre divers membres d'une équipe. Selon Goffman (1973), chaque rôle renvoie à une vision différente de la réalité. En se penchant sur l'approche dramaturgique, il est possible de mettre en lumière trois niveaux de « réalité » : l'acteur et sa représentation, l'ensemble des participants et leur interaction ainsi que l'impression d'équipe. Mon objet de recherche met aussi en lumière trois niveaux d'interaction émanant du regard de Dunn : la représentation des personnages et la mise en récit (légitimation et narration).

Quant à la position épistémologique du paradigme constructiviste, elle est subjectiviste et traversée par les acteurs. Toujours selon Guba et Lincoln (2004), une relation lie le chercheur au sujet. C'est pour cette raison que les découvertes ou les résultats sont perçus comme étant une co-construction, c'est-à-dire le produit d'une création mutuelle. Par conséquent, adhérer à une telle vision des choses signifie concrètement que mon regard est subjectif et traversé par mes propres interprétations. Ainsi, ma relation avec mon objet d'étude, à savoir le cas présent la mise en récit de l'émeute, est dynamique.

Plus encore, je m'inscris dans le constructivisme contextualisé par Best (1995), à quelques nuances près. J'ai porté mon analyse non pas sur le contexte politique et social, mais bien sur le contexte proximal : les configurations du pouvoir à travers les interactions carcérales, les particularités des rôles endossés par chacun, les spécificités géo-spatiales de l'institution et les configurations d'une émeute (en termes de définition de la situation). J'ai examiné la production d'allégations (de prémisses) sur le réel à travers le concept théorique de définition de la situation et de consensus temporaire, elles-mêmes négociées par les acteurs à travers les notions de façade, de scène et d'opérations de réaligement. Je n'ai pas remis en question les jugements de valeur attribués aux représentations par Dunn (1983). Ces derniers ont au contraire servi à mieux circonscrire la nature et la configuration du pouvoir dans les relations entre les acteurs. En parallèle avec la vision du constructivisme contextualisé par Best (1995), j'ai identifié des allégations qui soulignent des problèmes sociaux. Somme toute, selon Best (1995), le constructivisme contextuel est un outil qui saisit et qui comprend le monde à travers la constitution d'allégations.

J'admets que le phénomène en lui-même est réel, bien qu'identifié/étiqueté sous le vocable émeute par des acteurs. Je conçois aussi que des conditions objectives peuvent préexister et peuvent expliquer le recours au pouvoir dans certains contextes, par exemple l'adoption du style sensationnaliste par l'auteur pour satisfaire aux exigences des éditeurs en termes de distribution, de publication et de vente du récit. Plus encore, le rôle institutionnel de l'auteur au moment des faits (détenu) a un effet certain (connotation) vis-à-vis sa mise en récit de l'émeute. Les conditions objectives exemplifiées précédemment font parfois partie de l'aspect performatif des répertoires interprétatifs de mes résultats de recherche. Ce sont donc les leviers ou la poulie de certains aspects du pouvoir.

Enfin, au niveau de la méthodologie, le constructivisme dans les termes de Guba et Lincoln (2004) privilégie une manière de faire qui soit herméneutique et dialectique. Cela signifie que les constructions individuelles « *can be elicited and refined through interactions between and among investigator and respondents* » (p.27). J'adopte un regard compréhensif à l'endroit de mon objet d'étude : je mets à jour les dynamiques des interactions des participants grâce aux concepts du schéma goffmanien. Plus encore, l'interaction n'est pas un fait déjà donné, mais bien une construction, c'est-à-dire la reconstruction des événements

et des rapports selon la vision et la version d'un témoin oculaire. En revanche, loin d'avoir recours à une rhétorique du miroir, mon interprétation des constructions de l'auteur-narrateur est teintée par mes propres constructions et par mes propres interprétations, de même que par les éléments fournis par mes outils d'analyse et par ma théorie.

ii. Les méthodes qualitatives

De prime abord, les méthodes qualitatives constituent un choix pertinent pour ma thèse, car elles sont cohérentes avec ma position épistémologique et elles s'harmonisent bien avec mon objet d'études. J'ai adopté une approche herméneutique phénoménologique telle que définie par Pourtois, Desmet et Lahaye (2006). Selon cette approche, « [c]e ne sont plus les faits qui priment, mais plutôt le sens qu'ils revêtent » (p.173). L'accent est donc mis sur l'aspect performatif. Cet élément est une partie intégrante de mon outil d'analyse, les répertoires interprétatifs.

Par ailleurs, les méthodes qualitatives embrassent les nuances et les variations nécessaires à la (re)construction des représentations ou du sens que les acteurs attribuent à leurs propres actions ou inactions. (Marvasti, 2004). Le cadre théorique mobilisé, à savoir l'approche dramaturgique de Goffman (1973/1974), est justement traversé par une pluralité de concepts et d'éléments qui saisissent les nuances de l'expérience humaine grâce à la mobilisation d'un accord de surface (consensus temporaire) et à la collecte d'informations (définition de la situation). Le concept d'équipe repose lui-même sur la prémisse d'une distribution différentielle de relief dramatique et d'autorité directoriale entre les membres. La formulation de ma question de recherche principale annonce l'examen de trois axes interactionnels, à savoir ceux des personnages représentés et ceux entre les couplets auteur-lecteur ainsi que narrateur-personnages. Plutôt que de réduire les relations sociales à des variables unidimensionnelles et mutuellement exclusives, les méthodes qualitatives mettent à jour la complexité des relations sociales recelées dans le récit de Dunn (1983).

L'utilisation de méthodes qualitatives augmente aussi la cohérence interne de ma recherche dans la mesure où je présente la théorie et les méthodes comme étant enchevêtrées. En d'autres termes, « *[q]ualitative research tends to be more focused on the reflexive, or the give-and-take relationship, between social theory and methods* » (Marvasti, 2004:11). Mon

projet est articulé de manière à ce qu'il y ait une forte cohésion entre ma théorie, mes données et mes choix méthodologiques. Les échos de l'approche dramaturgique, se retrouvent dans mes questions de recherche et mon regard théorique oriente l'opérationnalisation de mes concepts. Ces derniers ont guidé la sélection de mes techniques d'analyse et leur application à mon matériel. C'est donc dire qu'en raison de ses postures, les méthodes qualitatives favorisent la cohérence entre ma théorie, mes données et mes choix méthodologiques.

Par ailleurs, les méthodes qualitatives sont préconisées, car elles se penchent sur l'étude « de la façon dont les interactions sont organisées et dotées de sens par les acteurs » (Angermüller, 2006 : 225). Cette affirmation est le propre de mon objet de recherche. Les interactions sur lesquelles je me suis penchée sont construites par le détenu qui a campé le rôle de témoin oculaire et qui a des motifs précis en tête. J'ai privilégié la mise à jour du point de vue des individus représentés et plus encore, les façons dont l'auteur interagit avec un public imaginaire. En d'autres termes, les méthodes qualitatives à caractère plus phénoménologique prétendent « s'efforce[r] de mettre en valeur le monde tel qu'il est vécu par les acteurs » (Angermüller, 2006 : 226). Les méthodes qualitatives ont fourni des éléments pour mettre au jour la carte conceptuelle des participants quant à leur conception de l'acteur ou du public et des impressions qui y sont associées, de la façade (statut, rôle, décor) et de la situation en générale.

Subséquemment, les méthodes qualitatives ont permis de dégager le sens (définition de la situation) que les acteurs (auteur, narrateur ou personnages représentés) attribuent aux phénomènes, aux choses et aux événements. Ainsi, le recours aux méthodes qualitatives a approfondi mes capacités d'analyse et de compréhension, et l'application de mon cadre théorique à mon matériel empirique. En effet, ma théorie présuppose que la présentation de soi et de la situation, voire l'expression d'un rôle et la projection d'impressions passent avant tout par la construction d'interactions. La mise à jour du sens présent chez l'acteur, le public, les membres d'équipe et les personnes extérieures a raffiné mes connaissances quant aux particularités des interactions, du pouvoir, de même qu'aux fluctuations et aux aléas des définitions de la situation et du consensus temporaire.

De plus, Rubin (2005) met de l'avant une autre propriété associée aux méthodes qualitatives : la compréhension d'expériences et la reconstruction d'événements. C'est justement l'entreprise de Dunn qui met en mots son expérience ou néanmoins qui la reconstruit à travers le médium du récit publié.

Enfin, les méthodes qualitatives renvoient selon Pires (1997) à l'intentionnalité des sujets, ainsi qu'à une « "précision descriptive", laquelle pouvait être obtenue par un plein usage habile du langage ou par d'autres moyens » (p.14). Le matériel de ma thèse est un récit-témoignage, traversé par les nuances de la langue. Les méthodes qualitatives ont circonscrit ces dernières pour mieux étayer les rôles, les stratégies d'impression des acteurs ou même les registres (répertoires ou discours). Par conséquent, le recours à des stratégies d'analyse qualitatives qui examinent le sens, les distinctions et la sémantique reflète la portée de la reconstruction d'interactions dans le récit.

iii. Critères de qualité

Dans cette section, je vais présenter quelques critères de qualité proposés par Lincoln (2002) et utilisés dans ma démarche. Les critères sont en lien avec le paradigme émergent (constructiviste), appliqué aux recherches interprétatives et qualitatives. La plupart des critères abordés par Lincoln (2002) sont relationnels (entre chercheurs et participants). Dans ma thèse, en raison de mon matériel empirique, le rapport à l'autre a été médiatisé par le récit.

Néanmoins, la voix ou la façon de représenter des marginaux est un critère de qualité que j'ai pris en compte. Pour Lincoln (2002), il s'agit d'un souci de premier ordre. Cela, semble-t-il, permet de créer une praxis et donner la voix à ceux qui sont réduits au silence en leur donnant, par procuration, un accès au cercle de production du savoir. De plus, cela diffuse une vision contre-hégémonique et rééquilibre les relations de pouvoir. Ce critère permet également d'offrir une occasion pour un engagement actif de la part des chercheurs. J'ai choisi de représenter le point de vue d'un témoin oculaire qui est un ancien détenu et par extension, celui des personnages représentés qui sont majoritairement des individus criminalisés. J'ai donc délaissé le côté institutionnel, politique ou médiatique des événements, c'est-à-dire la version dite officielle. En revanche, le point de vue de ces

individus a bénéficié d'une large diffusion au sein de la population au moment de la publication de l'ouvrage de Dunn (1983). Cependant, l'analyse de ces matériaux donne un second souffle à leur parole et l'explore avec des outils théoriques.

L'autre critère de qualité adopté dans cette recherche est la positionnalité ou le *standpoint epistemology*. Tel que le reconnaît Lincoln (2002), « *texts, any texts, are always partial and incomplete; socially, culturally, historically, racially, and sexually located; and they can therefore never represent any truth except those truths that exhibit the same characteristics* » (p.333). Les textes, dont cette thèse, ne peuvent donc pas être perçus en tant que méta-récits ou en tant que savoirs généralisables. Par conséquent, je considérerai ma thèse en tant que document situé dans un contexte universitaire aux fins des exigences d'un programme de maîtrise et qui se penche sur une mise en récit du phénomène : un ouvrage testimonial situé de façon spatio-temporelle (début des années 80 au Québec) et rédigé à des fins de publication.

Le concept de positionnalité est explicité autrement par Deutsch (2004). Il s'agit de la mise en lumière de son statut socio-culturel en tant que chercheure et la façon dont celui-ci influence son objet de recherche. Le regard jeté sur mon matériel empirique est traversé par mes positions socio-politico-culturelles. Je considère important de me présenter en tant que femme caucasienne franco-ontarienne en disjonction par rapport à l'époque des années quatre-vingt et qui n'a pas fait l'expérience d'une incarcération et encore moins d'une émeute carcérale. Je préconise une perspective réductionniste en ce qui a trait à l'incarcération en particulier et le recours au système pénal en général. Je crois que mon regard est teinté par des connaissances universitaires et mes opinions quant au milieu carcéral.

Par ailleurs, je considère que mon bagage antérieur en lettres françaises et mes expériences en création littéraire ont eu un effet certain sur ma perception et mon analyse du matériel empirique. Je suis déjà familière avec les stratégies rhétoriques et les divers styles littéraires mobilisés par les auteurs. Je connais aussi le phénomène littéraire de la représentation et de l'altérité. Je possède des affinités littéraires avec la sémiologie et le post-structuralisme. Je trouve important de mettre à jour mes positions intellectuelles et sociales

pour prendre conscience de leur effet sur l'analyse de mon matériel empirique. Ainsi est-il possible d'opérer un retour réflexif sur cette dynamique.

III. Méthodologie

i. La recherche documentaire

Afin de recueillir mes données, j'ai procédé à la recherche documentaire. Cette technique de collecte est reconnue d'emblée en recherche qualitative comme étant « *a respected scientific method* » (Mogalakwe, 2009 : 56). Cette technique permet, à travers la sélection d'un document, le cas échéant un récit-témoignage, de répondre aux éléments de mon objet d'étude. Selon Cellard (1997), un document comprend tout ce qui sert de témoignage et selon Mogalakwe (2009), le document est un texte écrit.

Par ailleurs, mon matériel empirique, selon les catégories de Cellard (1997), est un document public non-archivé, c'est-à-dire qui a été distribué par la presse ou les médias de masse. Mon matériel empirique est également conforme aux catégories de Mogalakwe (2009) : « *[p]rimary documents refer to eye witness accounts produced by people who experienced a particular event or the behaviour we want to study* » (p.45). En somme, mon matériel empirique répond aux définitions et aux catégories conceptualisées par Mogalakwe (2009) et Cellard (1997).

Entre autres raisons qui m'ont poussé à préconiser cette technique de cueillette de données, il y a la faillibilité de la mémoire des acteurs. Pour Cellard (1997), le document « est bien sûr irremplaçable dans toute reconstitution qui implique un passé relativement éloigné » (p.275). L'émeute carcérale dont il est question dans mon projet de thèse s'est déroulée en 1982 et l'ouvrage portant sur sa représentation a été publiée l'année suivante.

Qui plus est, l'avantage prédominant de la recherche documentaire est l'accès médiatisé qu'elle fournit (Mogalakwe, 2009). Cela signifie que la recherche documentaire « élimine la possibilité d'un impact quelconque résultant de la présence ou de l'intervention du chercheur de l'ensemble des interactions, événements ou comportements à l'étude en annulant la possibilité de réaction du sujet à l'opération de mesure » (Cellard, 2007, p.275).

L'influence du chercheur sur l'objet n'a pas de répercussion quant à la production originale du document.

En recherche documentaire, plusieurs critères de qualité interdépendants sont mis de l'avant pour évaluer une recherche.

« These are authenticity, credibility, representativeness and meaning. Authenticity refers to whether the evidence is genuine and from implacable source; credibility refers to whether the evidence is typical of its kind, representativeness refers to whether the documents consulted are representative of the totality of the relevant documents, and meaning refers to whether the evidence is clear and comprehensible » (Mogalawke, 2009: 151).

L'aspect du sens est particulièrement important à l'égard de mon projet de recherche puisque son examen a fourni des indicateurs, a permis d'évaluer sa propre conceptualisation des éléments, de même que leur juste portée et de situer mon analyse subséquente. De plus, l'investigation du sens inhérent aux données a ancré ma théorie interactionniste au sein du matériel.

En somme, la recherche documentaire s'avère intéressante pour mettre à jour le sens des acteurs, pour éviter d'interférer avec l'objet, pour pallier aux effets du temps sur la mémoire des acteurs.

ii. L'écriture carcérale

Dans le cadre de ma recherche, les documents parcourus se situaient tous au carrefour de la littérature et du compte-rendu journalistique. Pour bien saisir la spécificité de ce type de document, il importe de faire un détour par l'écriture carcérale.

J'explore donc le panorama de la littérature carcérale pour déterminer ses thèmes et ses lieux communs. Cet exercice vise une meilleure compréhension de la nature et des formes de la littérature carcérale. D'entrée de jeu, selon les auteurs recensés, l'écriture carcérale est traversée par deux paradoxes : celui du gain à travers la perte (Zim, 2009; Davies, 1990) et celui de la liberté au sein du huis clos (Delorme, 2010). Plus encore, elle est tantôt l'objet de catégories, tantôt greffée au récit testimonial. C'est donc un type d'écriture protéiforme.

Grosso modo, une évolution historique du phénomène peut être observée quant aux motifs des auteurs, à leur nombre ainsi qu'au lieu de production des écrits. Delorme (2010)

associe l'émergence de l'expression artistique en huis clos à la préhistoire alors que l'homme des cavernes extériorisait ses peurs en peignant l'intérieur des grottes. Quant à l'écriture carcérale, elle apparaît d'abord avec le philosophe Socrate et le prophète Jésus (Zim, 2009). Ses premiers balbutiements sont présents dès le Moyen-âge et le genre se concrétise vers les seizième et dix-septième siècles, époque à laquelle les dissidents religieux et politiques ont recours à l'écriture carcérale pour renforcer leur autorité. Davies (1990) souligne que l'écriture carcérale prend son essor avec la consécration de la prison comme lieu de châtement. Elle atteint son apogée au vingtième siècle où l'on compte davantage d'auteurs carcéraux qu'au cours de tous les siècles antérieurs combinés. Enfin, depuis la fin du vingtième siècle, il y a un avènement de professionnels et d'artistes qui ont accès aux institutions pour y mettre sur pied des ateliers d'écriture au dessein thérapeutique (Rippoll, 2005). Cette ouverture de la part de l'institution donne un nouvel essor aux écritures carcérales.

1. Premier paradoxe : le gain à travers la perte

D'abord, selon Zim (2009), l'écriture carcérale se rapproche de la religion chrétienne, car elle est traversée par le paradoxe du gain à travers la perte sacrificielle. Les productions écrites permettent la compréhension de la condition humaine et l'acquisition d'outils pour percevoir sa propre existence sous un nouvel angle. L'écriture carcérale réaffirme les valeurs et l'autorité des écrivains. Ainsi, des auteurs incarcérés comme Socrate et Jésus, par l'entremise de leurs écrits, ont plus de poids sur leur public et ils peuvent être édifiés en tant que représentants de l'humanité. La pensée de Davies (1990) converge avec celle de Zim (2009) quand il affirme que les détenus écrivent pour sauver ou pour se réapproprier leur personne et l'humanité. Ripoll (2005) tient aussi des propos connexes : « [l']écrit est [...] un moyen de réappropriation, de reconstruction symbolique du sujet » (p.8).

Par ailleurs, Freeman (2009) conforte les propos de Zim (2009) en soulignant le gain de crédibilité des écrivains carcéraux au XVI^e et XVII^e siècles. Plus encore, il précise que certains auteurs-détenus demandent à ce qu'on leur revendique une autorité spirituelle puisqu'ils perçoivent leur emprisonnement comme étant vertueux. Ainsi, l'expérience dégradante de la prison est l'occasion pour le détenu de reconstruire son honneur et sa

réputation, et même l'appel à la postérité. Auvert (2007) soutient cet aspect : « témoigner, et conserver ainsi une existence au monde, une place dans le tissu social » (p.84).

Murray (2009) identifie des gains collectifs. À travers leurs écrits, notamment leurs pétitions, les détenus expriment le souhait de mettre sur pied et de clarifier les normes et les pratiques de l'institution. Chez Auvert (2007), le gain prend une dimension intellectuelle. Les écrits carcéraux sont susceptibles d'enrichir la sociologie, car ils sont traversés par les définitions de soi et de l'institution, de même que par les effets de l'incarcération.

Plus encore, les écrits de l'enfermement servent aussi à obtenir des acquis professionnels ou idéologiques. Pour Zim (2009), le dialogue formel et intertextuel est un prolongement des vocations de dissidents religieux ou politiques. Il en est de même pour Freeman (2009) qui affirme que les débiteurs et les pêcheurs incarcérés écrivent pour gagner la sympathie d'autrui, pour les convertir à leur cause ou pour unifier les appuis de l'extérieur.

Ainsi, l'écriture carcérale est traversée par des gains et un sacrifice ultime : la privation de liberté.

2. Second paradoxe : l'enfermement libérateur

L'écriture carcérale est traversée par un second paradoxe. L'écriture est produite dans un lieu clos. Cependant, elle libère l'auteur et elle se libère pour recourir à des procédés rhétoriques, pour se laisser imprégner d'objets connexes et pour traverser les limites de l'institution. D'abord, l'écriture carcérale se diffusait pendant le XVI^e et le XVII^e siècle à travers les champs d'études et à travers les murs de la prison. Selon Freeman (2009), les écritures en prison traversent la vie religieuse de l'époque et leur contenu est susceptible d'enrichir les théories du châtement et d'informer les pratiques carcérales.

Le second paradoxe, actualisé par la perméabilité des institutions, prend forme selon Murray (2009) avec le libre-accès aux matériaux et l'éventail des écrits carcéraux. Les écrits sont poreux car ils reflètent les institutions de l'époque (Davies, 1990).

Pour Visuvalingam²² (2007) la libération se produit au sein même de l'ouvrage à travers des choix sémantiques et des procédés rhétoriques. Par exemple, l'écriture kafkaïenne

²² Le vocable écriture carcérale ne se limite pas aux ouvrages produits par des auteurs incarcérés. Il suffit de représenter les lieux de l'incarcération, comme le fait Kafka avec *Le Procès*.

cherche un auto-affranchissement, mis en exergue par des « péripéties qui ne mènent nulle part si ce n'est qu'à souligner son statut de condamné, son statut d'emprisonné, de prisonnier » (p.35). C'est à travers *Le Procès* que se concrétisent toutes les facettes de l'emprisonnement. Ainsi, l'auteure perçoit l'avant-dernier chapitre en tant que « modèle à des écrits de prison, d'emprisonnement ou de captivité, comme la métaphore infinie d'une libération tant espérée » (Visuvalingam, 2007 : 36). Il faut donc concevoir que l'écriture en soi peut révéler la coexistence d'états d'emprisonnement et de libération.

Selon Cavaillé (2007), c'est plutôt le genre de productions, burlesques ou dérisoires, qui fait émerger le paradoxe. Cela permet à l'écrivain d'accéder à une « liberté morale » par rapport à la prison. « Le détournement de ces motifs est en fait une restitution : il s'agit de rendre à la prison, de ramener à l'expérience carcérale, non sans ironie et amertume, les métaphores qui en proviennent [la grotte, l'enfer, le sépulcre] et de les édifier au titre d'hyperbole » (p.59). Par conséquent, c'est dans cette autodérision que réside la puissance de l'écriture carcérale.

Cavaillé (2007) et Visuvalingam (2007) postulent que l'écriture carcérale est emprisonnée. Pour sa part, Delorme (2010) se distancie d'une telle interprétation. Selon cette dernière, le contexte carcéral ouvre une sphère de possibilités à la parole carcérale et lui fournit davantage de liberté que la parole traditionnelle. Ainsi, l'écriture est susceptible, à tout le moins symboliquement, de libérer le reclus de l'espace carcéral. En d'autres termes, « plutôt que de faire taire le sujet, le huis clos lui donne une *voix*, une occasion de prendre le large » (Delorme, 2010 : 354).

Plus encore, Delorme (2010) émet l'hypothèse que seul le huis clos, notamment la prison et le camp de concentration, permet à l'écriture de se délier. Quant au paradoxe, il s'actualise d'une part à travers la représentation, c'est-à-dire l'évocation de l'absence ou de la perte. D'autre part, il est mis en forme par la subversion, voire la transgression de la norme. Delorme (2010) renforce son argumentation en conférant à l'écriture carcérale une fonction cathartique au sens d'Aristote : une libération des passions qui permet une réparation.

En revanche, l'envers du paradoxe apparaît aussi chez Delorme (2010). La parole carcérale, par exemple celle de Sade, peut devenir en elle-même incriminante et un motif

d'incarcération. De plus, en raison de ses contraintes, la langue agit en tant que « carcan » pour les écrits carcéraux.

3. La parole carcérale : une autobiographie

Pour Delorme (2010), Davies (1990) ou encore Cavaillé (2007), les écritures carcérales peuvent devenir autobiographiques. Chez Delorme (2010) la parole carcérale relate un événement vécu par l'auteur. À travers le récit autobiographique, une préoccupation émerge : brosse la prison en tant que lieu romanesque arbitraire, « repoussoir », menaçant (Cavaillé, 2007). Il en est de même chez Davies (1990) qui mentionne que les récits carcéraux abordent de près ou de loin la prison en tant qu'endroit à éviter. Dunn (1983) utilise une rhétorique ancrée dans ce registre : la prison est condamnée et elle est montrée comme transformant les détenus en monstres ou en animaux (p.56;64).

Plus encore, chez Davies (1990), les auteurs d'autobiographies ou de versions fictionnelles de soi sont des produits de l'industrie en raison du lecteur imaginé. L'ouvrage est une tentative de rédemption face aux mauvais comportements tandis que les infractions sont transformées en croisades politiques. Plus encore, le roman traversé par l'expérience de l'incarcération est organisé par le cadre de référence de la prison. Le récit se passe généralement à l'intérieur et à l'extérieur de la cellule. Il est lui-même claustrophobe. Les relations interpersonnelles inhérentes à la prison reconnaissent le monde comme étant coupé de l'extérieur (*locked out*). Le discours des reclus est traversé par l'absence d'autrui.

Somme toute, Davies (1990) soutient que les récits de détenus et leurs autobiographies ne s'inscrivent pas dans les limites du possible, car ils font l'apogée d'un individu qui tient le système en otage, qui participe au jeu du hasard et qui jouit à travers des aventures de bandit-héros. Ils cherchent en partie ou en totalité à explorer le *hollow man* et à mettre de l'avant une multiplicité de voix ainsi qu'une justification de leurs actes.

4. Une typologie des écrits carcéraux

Plutôt que de problématiser l'écriture carcérale sous l'ombrelle du paradoxe, Davies (1990) l'examine selon trois perspectives. La première perspective considère les écrivains en tant qu'individus en marge de la société et de la prison. Selon Davies (1990), les

représentants de cette culture souterraine (*underground*) sont les afro-américains, les canadiens-français et les Autochtones. La seconde perspective perçoit l'individu comme écrivant directement hors d'une culture de la prison. La troisième perspective est la convergence d'ouvrages épiques qui forment un folklore d'incarcération, d'exil et d'esclavage. Dunn (1983) semble s'inscrire dans la deuxième perspective, notamment parce que les événements du récit (Chapitre un) se produisent tous dans le milieu carcéral, à l'exception des prolepses et des analepses. De plus, des notes en bas de page sont présentes pour expliquer les termes du jargon des détenus.

Les ouvrages issus des prisons sont ensuite regroupés de trois manières par Davies (1990) : ceux écrits par des criminels de carrière, ceux écrits par des non-criminels ayant purgé une longue sentence et ceux écrits par des criminels ou des non-criminels avec de courtes incarcérations. Davies (1990) conçoit que les écrits carcéraux n'impliquent pas nécessairement que l'auteur ait fait l'expérience de l'incarcération.

Pour conclure, l'écriture carcérale est certes le véhicule autobiographique de l'expérience carcérale et de la violence qui y est rattachée. Quoi qu'il en soit, cette forme d'écriture actualise deux paradoxes, à savoir le gain et la liberté, lesquels vont au-delà du niveau personnel ou symbolique.

iii. Le choix du récit retenu

Afin de mener l'analyse documentaire de spécimens d'écriture carcérale, j'ai sélectionné un cas unique. J'ai procédé un peu à la manière d'un effet boule de neige : j'ai épuré la liste des documents disponibles jusqu'à ce que j'en trouve un qui réponde à mes critères personnels : son accessibilité, son aspect succinct (en raison de la minutie et du détail exigés par l'analyse des répertoires interprétatifs) et le français comme langue originale de la mise en récit (pour éviter les erreurs de traduction et de transposition des nuances ou du sens). Le récit retenu est celui rédigé et publié par Michel Dunn en 1983 qui s'intitule : « L'émeute d'Archambault : la nuit d'horreur racontée heure par heure ».

Je me suis inspirée des critères de qualité interdépendants en recherche documentaire²³ pour sélectionner ce récit. L'auteur de l'ouvrage est authentique : il est un témoin de première main. De plus, il souhaite raconter une version authentique : « les faits soustraits à mon observation ont été soumis à une rigoureuse vérification. [...] [J'ai communiqué] ce qui a été effectivement vu par plusieurs » (Dunn, 1983 : 11). Le récit retenu a été publié à grande échelle et narre la trame des événements d'une émeute carcérale canadienne. Les particularités des récits carcéraux et leurs thèmes, notamment l'héroïsation et la légitimation de l'auteur sont présents chez Dunn (1983). Enfin, le sens ou la signification (*meaning*) est respecté par une présentation chronologique des « faits » et elle un déroulement continu, analogue à une situation réelle de l'émeute, hormis quelques brèves interruptions descriptives. Des notes en bas de page sont émises à l'intention du lecteur pour permettre la compréhension du vocabulaire carcéral.

À la lumière des stratégies d'échantillonnage de Miles et Huberman (2003), un échantillonnage intra-site détermine « quelles activités, quels processus, quels événements, quelles périodes de temps, quels lieux et quelles personnes » sont sélectionnées (p.61). Cela opère un peu comme un découpage du matériel empirique. J'ai appliqué cette technique d'échantillonnage à l'ouvrage de Michel Dunn (1983). En fonction de l'échantillonnage, l'événement sélectionné est le déroulement de l'émeute, c'est donc dire le chapitre de l'ouvrage qui représente les « faits ».

Dans le récit, les détenus participent d'abord à une joute de bridge interrompue par l'heure du compte. À ce moment, une situation de prise d'otages suspend les activités : Martin et Perreault tiennent en joug deux gardiens et ordonnent à un gardien de la tour de contrôle « N » d'ouvrir la porte. Malgré l'insistance de Dunn, celui-ci refuse d'ouvrir la porte et la situation dégénère. Dunn et les détenus dits pacifiques se retirent dans leurs cellules. Le gardien ouvre enfin la porte et les négociations se poursuivent au prochain contrôle. Martin poignarde le gardien. La tentative d'évasion est avortée. Les otages sont poignardés tandis

²³ « *Authenticity refers to whether the evidence is genuine and from implacable source; credibility refers to whether the evidence is typical of its kind, representativeness refers to whether the documents consulted are representative of the totality of the relevant documents, and meaning refers to whether the evidence is clear and comprehensible* » (Mogalawke, 2009: 151).

que Martin et Perreault se suicident en ingurgitant du cyanure. Une contre-offensive est préparée et l'arrivée de l'escouade tactique conjure l'émeute. Dunn parlemente avec celle-ci pour assurer le retour sans anicroche des détenus.

L'ouvrage sélectionné répond aussi aux autres critères intra-cas mis en relief par Miles et Huberman (2003) : la représentativité théorique et la recherche d'une action itérative. D'abord, j'ai recours à une théorie pré-spécifiée qui guide la sélection des individus et des événements au sein même de l'ouvrage. J'ai fait ma sélection selon les concepts de l'approche dramaturgique (Goffman, 1973/1974). En ce qui a trait à l'action itérative, j'ai procédé à des découpages internes au fil de mes analyses et mes résultats ont été influencés par ce découpage. Cela signifie que les personnages et les repères temporels sélectionnés ont été modifiés selon la progression de mon analyse.

iv. Caractérisation du récit retenu

Situé dans le paysage de l'écriture carcérale présenté plus haut, Dunn cherche un gain de crédibilité qui se traduit polissant son rôle dans les émeutes (héroïsme) et en se présentant en tant que spécialiste (avocat plaideur) des événements. Ensuite, le récit de Dunn (1983) témoigne du paradoxe de l'enfermement libérateur. L'expérience de l'incarcération et conséquemment de l'émeute par Dunn a offert une multitude de potentialités, dont la réappropriation des événements et l'édification d'un savoir connexe au savoir officiel (médiatique, institutionnel ou politique). Dunn (1983) peut ainsi donner un accès à la voix des marginalisés en se positionnant comme leur représentant collectif. La représentation d'un milieu fermé est ainsi possible grâce au récit-témoignage. Enfin, Dunn (1983) s'inscrit clairement dans le récit biographique et s'héroïse à travers son récit, en plus de légitimer son rôle comme étant décisif dans le cours des événements.

Pour expliciter davantage le statut du matériel empirique retenu, je mobilise l'idée des cadres de référence de Goffman (1975). De tels concepts offrent des points de repères à l'ouvrage et mettent à l'avant certains lieux communs. Ces cadres ont facilité l'organisation de l'activité qu'est l'analyse de la mise en récit.

L'ouvrage *Les cadres de l'expérience* de Goffman (1975) et plus précisément le concept de cadres de référence fournit des repères quant à la façon dont les individus

organisent leurs activités. En ce qui concerne mon matériel empirique, *Les cadres de l'expérience* fournissent des pistes pour mieux comprendre la spécificité du récit-témoignage à l'étude et la pluralité de couches de « réalité » qui le constituent. Les principes et les composantes des cadres de l'expérience sont un complément au schéma dramaturgique : une extension du cadre théorique et une partie intégrante de mes outils méthodologiques. Ils clarifient notamment le statut du matériel de recherche. Au niveau conceptuel, cet outil d'analyse alimente certains concepts-clé du schéma dramaturgique et offre une meilleure compréhension des interactions. Selon Goffman (1975), le cadre est un schème d'interprétation ou une perspective, voire un principe d'organisation qui gouverne les événements et l'implication des participants. Conséquemment, le cadre participe à la construction des définitions de la situation. La présence d'un cadre est donc nécessaire à la mise sur pied des définitions de la situation qui assurent d'une part un consensus temporaire et d'autre part des interactions en symbiose.

D'autres concepts inhérents au schéma dramaturgique sont éclairés par l'entremise de l'ouvrage *Les cadres de l'expérience*. Pour Goffman (1975), le public, autre notion inhérente au schéma dramaturgique, est conceptualisé dans *Les cadres de l'expérience* comme remplissant deux rôles au sein du cadre théâtral : le spectateur et celui qui va au théâtre. Le premier rôle est la collaboration aux éléments de la scène et l'ajustement aux référents culturels et aux allusions, par exemple le fait de répondre à des propos comiques en riant. Le second rôle est l'ensemble des tâches et des étapes à accomplir pour assister à la représentation et pour répondre à ses interruptions, par exemple acheter des billets et prendre une pause à l'entracte. Pour ce qui est du lectorat, l'un des publics de mon matériel de recherche, Goffman (1975) stipule que « *[t]he onlooking side of matters remains somewhat the same; viewing a play and reading its text involve something of the same experience* » (p.131). La différence réside en ce qui a trait au rôle de *theatergoer* puisqu'il n'y a pas d'interaction in vivo entre acteurs et spectateurs/lecteur dans un livre.

De manière plus générale, Goffman (1975) fait ressortir des convergences et des divergences entre les interactions issues du cadre théâtral et les interactions dans la vie courante. Cela étaye le schéma dramaturgique et oriente l'analyse du matériel empirique à l'étude car Goffman (1975) considère le roman, et par extension le récit, en tant que cadre de

référence cousin au théâtre. D'entrée de jeu, huit postulats sont mis de l'avant concernant les interactions théâtrales. 1) Les frontières spatiales séparent ce qui est dépeint dans le vrai monde de ce qui se passe sur scène. L'état des interactions est différent dans ces deux espaces. 2) Les pièces ont trois murs pour que le public voie. Aucun ajustement protecteur ou compensatoire n'est fait par les personnages face à cette exposition. 3) La position des acteurs n'est pas en face-à-face, mais de biais pour faciliter l'exposition au public. 4) L'attention est accordée à un personnage à la fois et les autres semblent mis hors-champ. 5) Les répliques sont données en fonction de la réaction du public, laquelle est bâtit en fonction de l'interaction sur scène. 6) Les interactions sur scène sont conçues pour être exposées au grand public. Contrairement aux discussions de la vie courante, les locuteurs ne s'ajustent pas ou ne s'orientent pas en fonction du public, car cela briserait l'illusion. 7) Les répliques sont plus longues et grandiloquentes que dans la vie courante. 8) Contrairement à la vie courante, tout ce qui se produit dans le monde dramatique est susceptible de remettre en question les relations antérieures. Par conséquent, ces postulats ont éclairé la façon de voir les dynamiques et les caractéristiques des interactions qui s'articulent dans mon matériel empirique. Puisque le cadre de mon matériel empirique n'est pas de type théâtral, le deuxième, le troisième et une partie du cinquième postulat n'ont pas été appliqués. En revanche, la plupart des informations mises de l'avant sont pertinentes, notamment parce que ma question de recherche est inhérentes aux interactions d'une émeute carcérale mise en récit par Dunn (1983)

Ensuite, l'ouvrage *Les cadres de l'expérience* m'a renseigné quant à la manière de conceptualiser mon matériel empirique. Pour y arriver, je me suis posé la question suivante : « Qu'est-ce qui se passe ici? » J'ai balisé l'activité en cours à l'aide de cadres de références. Selon Goffman (1975), une même activité peut comprendre simultanément plusieurs cadres de références superposés les uns aux autres. C'est le cas du récit de Dunn (1983).

D'entrée de jeu, Goffman (1975) propose l'idée d'un cadre de référence original ou primaire qui ne repose pas sur des juxtapositions antérieures. Il peut être naturel ou social, c'est-à-dire propulsé par des déterminants naturels comme des éléments météorologiques ou des agents sociaux comme des individus. « *[In addition,] [e]ach primary framework allows its use to locate, perceive, identify, and label a seemingly infinite number of concrete*

occurrences defined in its terms » (p.21). J'ai perçu l'émeute d'Archambault sous cet angle, à savoir un événement qui a incorporé des actions orchestrées par les motifs d'un agent vivant soumis à des standards et à des évaluations sociales. Les employés du pénitencier se sont conformés à des protocoles portant sur la gestion d'une émeute et le déploiement de l'escouade tactique suivait cette même logique.

Selon Goffman (1975), les actions guidées sont partiellement traversées par un ordre naturel et elles doivent être analysées à quelques égards dans ce cadre. Dans le cas de l'émeute d'Archambault, le cadre primaire naturel s'est manifesté en lien avec le décès de certaines personnes (otages). La mort est un processus physiologique naturel bien qu'elle ait été précipitée ici par les actions d'autrui. Les dimensions naturelles ont été identifiées par des instincts et des comportements animaliers. De plus, certaines manifestations corporelles, à savoir la déjection et l'éjaculation, ont été classées sous ce schème d'interprétation. Les actions découlant du cadre primaire sont décrites comme étant « réelles » ou actuelles ou encore littérales. « *[It] impl[ies] [that] the activity under consideration is no more transformed than is felt to be usual and typical for such doings* » (p.47). Ainsi, l'émeute carcérale en tant qu'événement brut a été perçue dans les termes du cadre de référence primaire. L'effet de représentation, à savoir la mise en mots de l'événement, a été associée à la modalisation selon Goffman (1975). Cette dernière s'entend comme les conventions par lesquelles une activité donnée en termes de cadres primaires est transposée et est dotée d'un sens différent. La transformation systématique s'effectue, selon Goffman (1975), à travers des matériaux déjà significatifs selon des schèmes d'interprétation. La modalisation modifie radicalement la façon dont le participant décrit ce qui se passe.

Deux sous-composantes de la modalisation ont caractérisé le matériel empirique à l'étude. Il s'agit du *faire-croire* et de la réitération technique et plus précisément leurs ramifications respectives : le script dramatique et le cadre documentaire. Le *faire-croire* englobe des imitations qui visent la satisfaction immédiate de son auditoire en termes de divertissement ou de passe-temps. Pour sa part, le script dramatique comprend toute tranche d'expérience personnelle dépeinte et rendue disponible à la participation déléguée (indirecte) d'un lectorat ou d'une audience, à travers les médiums de la radio, les journaux, la télé, les performances en direct et les livres. Le script fournit un modèle des actions sociales

ordinairement non-scriptées, une maquette de la vie quotidienne et plus encore, des indices quant à la structure des actions sociales. Certes, le récit de Dunn (1983) est la reconstitution des événements par l'auteur, un témoin oculaire. En raison de son prologue et des commentaires personnels du narrateur, des fins rhétoriques et politiques ont été rattachées à l'ouvrage : une volonté de mettre en lumière une version de la « vérité », d'identifier les responsables et de faire le procès à certains.

Par ailleurs, toujours selon Goffman (1975), toute réitération technique vise à exécuter des activités hors de leur contexte à des fins purement utilitaires. Le cadre documentaire est un compte-rendu d'une portion d'une activité pour établir des faits comme s'étant produits dans le passé. La démonstration offre une version idéalisée d'une activité pour des fins d'apprentissage. Cela comprend les compte-rendu écrits et photographiques.

J'ai organisé le récit-témoignage de Dunn (1983) comme étant une activité modalisée. Il occupe une position mitoyenne entre le faire-croire (script dramatique) et la réification technique (cadre documentaire). L'ouvrage est un produit transformé et dérivé d'une activité originale, rapporté dans un document écrit à des fins pédagogiques ou de divertissement. Quant est-il de la complexité des niveaux de lecture (d'interaction)? Les cadres de référence peuvent-ils y jeter un peu de lumière?

Certes, j'ai apposé un autre cadre de référence au récit-témoignage : le cadre romanesque dérivé directement du cadre théâtral. Le roman est bel et bien une mise en scène organisée et découlant d'un script quelconque. Cependant, la comparaison entre les deux cadres est faite par l'entremise de divergences et de convergences. En termes de similarités, les deux cadres pré-sélectionnent ce qui est offert au public et diffusent la même quantité d'information à tous les membres. De plus, le texte écrit procure des informations contextuelles. L'auteur se nourrit des événements passés pour se légitimer dans le présent. Dunn en fait de même en soulignant son rôle-clé dans les négociations et dans le retour à l'ordre.

Plus encore, le cadre romanesque fournit des privilèges fondamentaux à l'auteur, notamment le fait que la signification inhérente à une action d'un personnage n'est jamais remise en question par le lectorat. Elle est tenue comme étant véridique et adéquate. Par ailleurs, l'autre privilège du cadre romanesque consiste au choix d'un point de vue pour

raconter les événements. C'est là qu'intervient en partie la multiplicité des couches de réalité que j'ai supputé au récit-témoignage de Dunn (1983). La lecture de ce récit a généré chez moi l'impression que Dunn occupe simultanément plusieurs rôles. En effet, il s'est présenté en étant tout à la fois un narrateur externe et omniscient, un auteur ainsi qu'un narrateur interne à travers un personnage actif ou passif. Il endosse aussi une myriade de rôles en fonction des répertoires et de la situation : médiateur, témoin, détenu, avocat, auteur et secrétaire du comité des détenus. Tel qu'explicité par Goffman (1975), l'auteur peut relater l'histoire comme étant quelqu'un venant de l'extérieur ou à travers les yeux d'un participant, l'édifiant alors comme un personnage spécial. Le point de vue peut changer d'un chapitre à l'autre ou divers points de vue peuvent être sollicités simultanément pendant le cours d'une action.

Enfin, les auteurs du cadre romanesque sont en position de se référer explicitement au texte réel ou fictif de quelqu'un d'autre et de se l'appropriier comme étant le sien. Par conséquent, ils peuvent montrer aux lecteurs qu'ils sont « *in knowledgeable hands* » (Goffman, 1975 : 154). D'autres spécificités liées à la multiplicité des points de vue adoptés par Dunn (1983) sont mises de l'avant par l'énoncé suivant : « *(A) writer can editorialize by open authorial comment on what his characters are doing, or, more subtly and quite inevitably, by the "tone" he conveys in providing narrative continuity* » (Goffman, 1975 : 154). Ainsi est-il possible de percevoir les couches d'interactions comme une partie intégrante du cadre romanesque grâce au recours à divers points de vue et à des effets de narration.

Pour conclure, grâce aux cadres de référence mis de l'avant par Goffman (1975), j'ai enrichi ma recherche au niveau conceptuel, théorique et méthodologique. Cette analyse a alimenté les concepts de rôle et de public, en plus d'étayer la spécificité des interactions théâtrales. Elle a jeté un regard nouveau sur mon matériel empirique, le récit-témoignage et elle a proposé de le concevoir comme une juxtaposition de cadres de références. D'abord, une modalisation d'une activité issue d'un cadre primaire social, positionnée entre le documentaire (réification technique) et le script (faire-croire). Ensuite, un cadre romanesque qui soutient le recours à divers points de vue.

v. Opérationnalisation des concepts clés²⁴

Afin de repérer les éléments clés de la problématique élaborée à partir du schéma dramaturgique et de la notion de cadres de référence, il importe de définir de façon très systématique les concepts retenus et de réfléchir sur la façon de les voir à l'œuvre dans le récit à l'étude.

D'abord, pour circonscrire un rôle, il faut se pencher sur les activités et les tâches exécutées, sur le statut social, les caractéristiques physiques, les qualités revendiquées et les réappropriations des normes. Ensuite, l'interaction est mise en place grâce à la définition de la situation, laquelle comprend un appareillage symbolique (façade), décomposé en décor et en façade. Le décor est formé par le mobilier, les accessoires, les objets médiatisés par la représentation de l'acteur, bref les constituants de la toile de fond de l'action. La façade comprend la manière (statut social et rituel) et l'apparence (indicateurs du rôle), de même que les caractéristiques de la culture, le sexe, l'âge ainsi que les attributs qui se confondent avec l'acteur.

Plus encore, le concept d'interaction est greffé au rapport itératif entre un acteur et son public. L'acteur est celui ou celle qui a recours à des expressions et aux éléments afférents à leur rupture. Il amorce la définition de la situation. Le public peut être identifié grâce aux indicateurs suivants présents chez l'individu (personnage) : la réception des impressions, l'acceptation d'un consensus temporaire, production d'une impression, une participation plus passive à l'interaction, une contribution à la façade et l'absence de contrôle sur le décor.

L'interaction a aussi deux composantes, l'expression projetée par l'acteur et l'impression reçue par le public. L'expression peut être directe via les indicateurs d'une communication orale : des paroles et des mots. Elle peut aussi être indirecte et prendre la forme de gestes et d'actions, y compris le langage corporel. L'impression peut être idéalisée, c'est-à-dire conforme aux stéréotypes ou frauduleuse encore dramatisée. Pour ce faire, au cours de sa représentation, l'acteur doit incorporer des signes à la communication, rendre

²⁴ Opérationnalisation conçue à partir de l'ouvrage de « La mise en scène de la vie quotidienne » (1973). Les concepts sont tirés du schéma dramaturgique et la matière de l'opérationnalisation est extraite des efforts de décomposition et de ma compréhension de l'ouvrage.

visible l'importance de certains accessoires ou du décor, attribuer un sens et une signification aux tâches réalisées, bref il doit transformer l'activité en spectacle. Une représentation frauduleuse renvoie aux les modalités qui remettent en question l'interaction : échange de secrets, endossement de rôles contradictoires et communications étrangères au rôle.

À vrai dire, les communications étrangères selon Goffman (1973/1974) sont au nombre de quatre : le traitement de l'absent, le discours sur la mise en scène, la complicité d'équipe et l'opération de réalignement. Le traitement de l'absent est identifié par la présence du dénigrement ou de l'éloge en l'absence de l'acteur ou du public. Ce sont des conversations tenues en coulisses qui apaisent ou dupent le client (supercheries). Le discours sur la mise en scène agit en tant que méta-discours (propos de boutique) où le public est absent et où sont abordés les aléas de la mise en scène. Une opération de réalignement est constituée par des double-sens, des propos équivoques et des canaux officieux qui expriment le mécontentement quant au consensus temporaire. Il y a une brèche dans la situation initiale et un repositionnement avantageux de l'une des deux équipes par rapport à l'autre.

En plus des communications étrangères, des rôles contradictoires sont présents, et ceux qui sont pertinents sont décomposés : le délateur, l'intermédiaire/entremetteur et le spécialiste. Le délateur complotte avec le public et il feint de faire partie des acteurs (dualité). L'intermédiaire/l'entremetteur est identifié par la présence des responsabilités et des tâches d'un arbitre et d'un impresario, une négociation (médiatisation) entre deux parties, une loyauté prononcée à l'une des deux équipes et la transmission de propositions. Le spécialiste est circonscrit par la gestion des besoins de l'acteur et un accès aux zones antérieures et postérieures du spectacle.

Les ruptures d'impressions qui bouleversent les interactions sont divisées en quatre catégories, dont trois ont servi à l'analyse : les maladresses, les faux pas et la scène (délibérée). D'abord, les maladresses sont indiquées par la présence d'actes mineurs, d'erreurs non-délibérées commises par l'acteur. Les faux pas sont constitués d'informations discréditant les acteurs ou de secrets à leur compte, incompatible avec les impressions. La scène est identifiée comme une rupture calculée du consensus (fin des communications, actualisation du désaccord) et une redéfinition de la situation.

Enfin, la domination dans une équipe (celle des acteurs contrôlant le décor et occupant une position supérieure dans les interactions) s'actualise par deux modes : l'autorité directoriale et le relief dramatique. Le premier est formé par les indicateurs suivants : la présence de caractéristiques inhérentes au rôle de directeur, un pouvoir-faire, une gestion effective de l'équipe et l'endossement des fonctions attribuées au directeur : rectification des écarts par la sanction et la correction ainsi que la distribution des rôles en définissant leur façade. Le second, le relief dramatique, est formé par un pouvoir-être, c'est-à-dire des symboles dominants (en surface), le recours à l'incorporation de signes (sens) à l'activité, un leadership décoratif et une transformation des activités en spectacle.

vi. Posture analytique et statut de la parole

Dans le cadre de toute recherche qui se prétend être réflexive, la posture analytique adoptée et le statut accordé à la parole doivent être explicités. J'ai pris le tournant linguistique (Alvesson, 2002). Cette position a des implications claires sur la conceptualisation de la réalité, sur la conception de mon objet ainsi que sur la forme des contributions de ma recherche. En adoptant le tournant linguistique, j'adhère à la vision selon laquelle il n'y a que des mises en récit. Tout passe par l'intermédiaire du langage. Tout document, qu'il s'agisse d'un rapport, d'un entretien ou d'un témoignage, est une reconstruction à un certain degré. Il est donc impossible de dissocier la réalité langagière (la mise en mots ou en paroles) de la réalité empirique. Dans le cadre de ma recherche, j'observe le phénomène de l'émeute carcérale médiatisé par le langage : celle du récit publié de Dunn, un détenu et témoin oculaire. Je me penche sur une seule mise en récit (parmi tant d'autres). Mon matériel n'est pas le cœur de mes recherches, mais plutôt son médiateur, la passerelle qui permet l'accès à l'empirie. Par conséquent, mes contributions portent donc sur l'émeute carcérale puisque celle-ci ne peut être observée qu'à travers sa mise en récit²⁵.

De manière un peu plus concrète, le virage linguistique se traduit par l'adoption de certaines conceptualisations du langage et de la parole. Demazière et Dubar (2004) présentent trois manières de concevoir le matériel de recherche. Dans une posture restitutive le matériau est livré sans trop d'analyse de la part du chercheur. Dans une posture

²⁵ En d'autres termes, l'émeute carcérale ne peut être que médiatisée par le langage grâce à la mise en mots.

illustrative, le matériau est instrumentalisé aux fins de la démonstration théorique. Le matériau joue un rôle confirmatoire d'une théorie et d'une hypothèse sélectionnée à l'avance. Dans le cadre de ma thèse, je choisis la troisième voie et je m'inscris dans la posture analytique.

Par l'entremise de cette posture, les chercheurs se proposent d'accéder au sens subjectif ou latent, c'est-à-dire la réappropriation du monde social par le sujet. Le langage devient donc le véhicule du social et un processus visant à constituer le réel. La parole n'est pas « une réalité inconsistante ou instrumentale mais [...] une source essentielle et problématique de l'analyse sociologique » (Demazière et Dubar, 2004 : 38). La parole est le lieu des mises en forme du social et des activités afférentes. Cette posture analyse en « mett[ant] à jour le processus interactif d'appropriation de formes sociales » (Demazière et Dubar, 2004 : 38). Cela comprend le fait de ramener à la surface la carte conceptuelle ou mentale des participants, c'est-à-dire les repères linguistiques mobilisés pour décrire et donner un sens à leurs expériences. En fait, l'adoption d'une posture analytique a facilité l'application du schéma dramaturgique à mon matériel empirique. Ces deux composantes sont compatibles. La posture analytique conforte une position épistémologique constructiviste et interactionniste, car il est question de réappropriations du social et de production du sens. Pour Goffman (1973), la réappropriation du social s'effectue à travers certains concepts, dont le rôle et la définition de la situation. Ceux-ci mobilisent des prescriptions et des normes sociales via la façade personnelle (le statut, la manière et l'apparence). Pour sa part, la définition de la situation fait intervenir des réappropriations sociales à travers la négociation d'une idée de l'acteur, du public et du climat approprié. De plus, le public évalue l'impression produite par le jeu de l'acteur selon leurs attentes sociales par rapport au rôle. Les impressions idéalisées sont conformes aux stéréotypes véhiculés par la société. Les individus participent à la maîtrise des impressions ou à ses ruptures en vertu du sens attribué aux rôles sociaux. J'ai ramené à la surface le sens et la carte mentale du social de Dunn (1983) et de ses personnages qui influencent les expressions et les impressions actualisées dans les interactions.

Plus encore, je tiens à préciser la cohérence entre la posture analytique et la stratégie d'analyse mobilisée dans cette thèse : l'analyse des répertoires interprétatifs. Une part

importante de la stratégie vise à mettre de l'avant l'aspect performatif du discours. Celui-ci est souvent enfoui derrière des nuances et des subtilités. Cette posture, en fouillant le sens caché et les réappropriations du social à travers la parole, est à même de décortiquer l'intentionnalité, c'est-à-dire la subjectivité et les jugements de valeur derrière le discours.

En lien avec le pragmatisme discursif (Alvesson 2002), le langage est conçu comme un outil pour accomplir des actions (performativité) et non un miroir du réel. Le pragmatisme discursif postule que le langage n'a pas une portée purement descriptive : il produit plutôt le social de façon active. Je vais adhérer à deux de ses dimensions : le contenu et l'aspect performatif. Le premier vise représente les sens culturels, voire le système de classification mobilisé. Le second identifie les identités données, la place des valeurs et des émotions, l'articulation des hiérarchies et la négociation du pouvoir. En outre, une telle conception du langage m'a fait dialoguer directement avec d'une part ma théorie et d'autre part mes outils d'analyse. De plus, le statut de la parole est en continuité avec la posture analytique et la reconstruction du sens de Demazière et Dubar (2004).

Les répertoires interprétatifs, la stratégie d'analyse que j'ai utilisée, ont justement la prétention de cerner les systèmes de classification indigène et de décoder le sens derrière le langage. Par ailleurs, l'aspect performatif inhérent au pragmatisme discursif décrit par Alvesson (2002) est une dimension propre aux répertoires interprétatifs. L'aspect performatif conceptualisé par le dernier a rendu compte des éléments afférents au schéma dramaturgique. Il a été d'autant plus aisé de cibler les occurrences où le langage a mis en relief la représentation des rôles, l'actualisation de communications étrangères ou une définition de la situation. En somme, le recours à l'outil d'analyse que sont les répertoires interprétatifs a servi à repérer l'aspect performatif (fonction), c'est-à-dire le langage en action qui indique ce que les acteurs sont en train de faire.

vii. Stratégies d'analyse du matériel empirique

La stratégie d'analyse choisie m'a permise de saisir la configuration du pouvoir dans les interactions du récit de l'émeute d'Archambault. J'ai mobilisé l'analyse des répertoires interprétatifs. D'abord, l'analyse des répertoires interprétatifs d'après Wetherell et Potter (1988) est une stratégie qui s'inscrit dans l'analyse de discours. Ils cherchent à mettre au jour

les irrégularités au sein du discours. Ils mettent de l'avant deux concepts clefs : la variation et la fonction. Le discours est orienté vers des fonctions précises, par exemple dans mon étude de cas, l'actualisation d'une distance sociale gardien-gardé. Les fonctions font la lumière sur une variation : la pluralité des répertoires interprétatifs. Les individus construisent donc des répertoires différents selon la fonction à réaliser. « *Repertoires can be seen as the building blocks speakers use for constructing versions of actions, cognitive process and other phenomena* » (Wheterell et Potter, 1988 :172). L'identification d'une variation discursive met sur pied une multitude de répertoires, lesquels sont des : « ensembles de termes largement discernables, des descriptions et des figures de style souvent rassemblés autour de métaphores et d'images vives. Ce sont quelques-unes des ressources pour se prêter à des évaluations, construire des versions factuelles et performer des actions particulières » (Wheterell et Potter, 1992 : 90)²⁶. Ce sont des unités de sens et de significations qui sous-tendent des fonctions particulières. Somme toute, les répertoires interprétatifs mettent l'accent sur le contenu linguistique et l'organisation des explications, en plus de cibler la praxis des participants à travers leurs fonctions.

Les répertoires interprétatifs réactivent des modèles culturels et donc des activités sociales greffées à des rôles de la même nature. Ces derniers sont également combinés de manière sélective chez les participants. Une prémisses des répertoires interprétatifs est en harmonie avec mon objet de recherche : les participants (l'auteur ou le narrateur ou les personnages représentés) utilisent simultanément plusieurs répertoires d'ordres différents à travers leurs discours. Ces derniers se chevauchent.

La seconde composante des répertoires interprétatifs, désignée sous le terme de fonction, est implicitement liée au schéma de l'approche dramaturgique quant à la représentation des rôles ou aux motivations pour rompre ou pour maintenir les impressions. Ce sont des fonctions qui orientent la tenue de discours différents tant chez les équipiers, les acteurs et le public. Le recours aux répertoires interprétatifs m'a permis de me pencher sur la présentation de soi et les activités qui y sont associées et de mobiliser la pluralité des éléments du schéma dramaturgique.

²⁶ Ma traduction

J'ai eu recours à l'analyse des répertoires interprétatifs, car ceux-ci peuvent décoder les couches complexes d'explications. Les résultats des répertoires interprétatifs mettent l'accent sur le contenu linguistique et l'organisation des explications, en plus de cibler la praxis des participants à travers leurs fonctions. J'ai lu le récit de l'émeute en tant que discours de la part de l'auteur, du narrateur et par procuration, des personnages représentés. Les fonctions sont greffées à la maîtrise des impressions et la représentation de rôles. Ainsi, une variation a émergée de la multiplicité des fonctions. Chaque répertoire est constitué par un groupe de termes associés à un ou plusieurs concepts du schéma dramaturgique de Goffman (1973/1974).

Pour conclure, la stratégie d'analyse des répertoires interprétatifs est pertinente et cohérente vis-à-vis ma théorie, de même que mes choix épistémologiques. La notion de fonction met en relief l'idée de sens et la praxis des participants. Plus encore, la variation du discours a mis en relief les concepts afférents au schéma dramaturgique.

IV. Conclusion

Ce chapitre a synthétisé l'objet de recherche par un énoncé : l'actualisation du pouvoir à travers le récit d'une émeute carcérale. Mon objet a été construit selon les trois sens établis par Pires (1997) et il se situe dans un paradigme constructiviste à la lumière de Guba et Lincoln (2004) et plus encore dans un constructivisme contextualisé par Best (1995). Le choix de méthodes qualitatives a été justifié par ma volonté de saisir les nuances et les variations quant au sens attribué par les acteurs. J'ai adopté des critères de qualité propres à Lincoln (2002) : la représentation des marginaux et la mise en relief de mon statut socio-politico-culturel (Deutsch, 2004). Quant à mes choix méthodologiques, la recherche documentaire a été préconisée pour offrir un accès médiatisé et explorer en profondeur le sens des participants. Le document en question a été repositionné dans un panorama d'écrits carcéraux. Puis, les critères de qualité inhérents à la recherche documentaire (authenticité, représentativité, crédibilité et signification) ont été appliqués pour sélectionner l'étude de cas qu'est le récit de Dunn (1983) et ce dernier a été échantillonné selon une technique intra-cas (Miles et Huberman, 2003). Le récit a ensuite été balisé par les cadres de référence de

Goffman (1975) pour mieux l'organiser et comprendre ses spécificités. Par la suite, les concepts émanant des cadres de référence et de l'approche dramaturgique ont été opérationnalisés pour circonscrire des indicateurs et faciliter l'application de la problématique à l'empirie. Enfin, dans un souci de réflexivité, j'ai présenté ma posture analytique et ma conception du langage associées au tournant linguistique : la reconstruction du sens de Demazière et Dubar (2004) où la parole véhicule des réappropriations du social par les participant et le pragmatisme discursif d'Alvesson (2002) qui voit le langage en action. Mon outil d'analyse, les répertoires interprétatifs, propose d'examiner le discours à travers les concepts de fonction et de variation. Les répertoires ont circonscrit les concepts du schéma dramaturgique ainsi que les divers niveaux d'interaction.

CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

I. Introduction

De prime abord, mes résultats de recherche sont organisés suivant trois repères : les répertoires interprétatifs (outil d'analyse), le schéma dramaturgique (cadre théorique) et les cadres de référence (balise méthodologique). Ces repères mettent en relief le pouvoir de manière relationnelle dans le récit de l'émeute carcérale sous examen. Les résultats sont divisés en deux sections²⁷. La première section illustre la manière dont les interactions se créent et se décomposent. Les interactions sont mises en place grâce à la mobilisation de sens à travers un appareillage symbolique : décor et façade. Il s'ensuit une définition de la situation et conséquemment un consensus temporaire qui rend l'interaction possible. Lorsque les interactions sont morcelées, elles sont le résultat de ruptures d'impressions, de communications étrangères ou de rôles contradictoires. Le recours à ces éléments est une forme de pouvoir. Ces deux processus, respectivement la création et le morcellement d'interactions, sont la condition nécessaire et suffisante à l'exercice du pouvoir, mais plus encore à sa négociation et à ses fluctuations. La seconde section étaye les différentes facettes et les différents degrés du pouvoir. Le relief dramatique et l'autorité directoriale²⁸, les deux modes de pouvoir selon Goffman (1973/1974), sont circonscrits au sein des équipes ainsi qu'entre celles-ci et leurs représentants. Le pouvoir disruptif s'actualise de manière diffuse à travers le morcellement d'interactions.

II. Résultats de recherche

De prime abord, mes résultats de recherche sont traversés par les concepts du schéma dramaturgique de Goffman (1973/1974). L'organisation (création) des interactions repose sur la mobilisation d'une définition de la situation et du consensus temporaire dans un

²⁷ Je ne prétends pas que ces deux rubriques sont mutuellement exclusives. Au contraire, l'exercice de pouvoir s'effectue lorsqu'il y a eu une définition de la situation au préalable. La seconde rubrique est donc la conséquence de la première.

²⁸ Autorité directoriale : pouvoir réel qui se traduit par une gestion effective des personnages et de l'exécution de fonctions inhérentes au rôle de direction : la sanction ou la correction d'écarts de représentation des membres et la distribution des rôles. Relief dramatique : pouvoir décoratif ou de surface essentiellement axé sur le spectacle, à savoir l'attribution de symboles à ses activités.

premier temps. La désorganisation (morcellement) des interactions est le fruit du recours à une communication étrangère, à un rôle contradictoire ou à une rupture d'impressions. Le pouvoir traverse les interactions dans le récit et il prend trois formes : l'autorité directoriale et le relief dramatique, deux concepts goffmaniens, et la disruption. Celle-ci est actualisée par l'utilisation d'une scène ou d'une opération de réaligement. La mise en relief de l'aspect protéiforme du pouvoir et sa négociation dans les interactions fait partie de la seconde section des résultats. À l'intérieur de celle-ci, dix répertoires interprétatifs organisent la distribution du pouvoir à travers trois niveaux d'interactions : la représentation, la narration et la légitimation.

i. Jeu de sens : définition de la situation et consensus temporaire²⁹

Cette section répond à la question suivante : comment s'organisent et se désorganisent les interactions dans le récit de l'émeute? D'emblée, la recherche de sens qui se traduit par la mise en place d'une définition de la situation et par la participation à un consensus temporaire est la condition nécessaire et suffisante à toute interaction³⁰. Certes, l'interaction est le produit d'une expression par un acteur et la réception d'impressions par un public. Plus encore, cette section identifie le rôle joué par le mobilier et les accessoires pour fixer la définition de situation et orienter la dynamique des interactions entre les participants. De plus, le consensus temporaire est présenté comme un élément assurant des interactions univoques.

Concrètement, les interactions du récit de Dunn (1983) suivent la logique selon laquelle leurs rapports avec autrui découlent du partage d'une vision commune basée sur une

²⁹ Sauf indication contraire, l'ensemble des citations qui sont présentes dans ce chapitre sont extraites de mon matériel empirique : Dunn, M. (1983). *L'émeute Archambault : la nuit d'horreur racontée heure par heure*, Montréal, Éditions JCL, p.11;35-77. Il n'y pas lieu de répéter à la fin de chaque citation la référence ci-dessus.

³⁰ À des fins de récapitulation, selon Goffman (1973/1974), la définition de la situation est fixée par les participants. Elle comprend la collecte de renseignements sur autrui, une description et des indicateurs orientés dans une même direction. Son résultat est l'adoption d'un consensus temporaire qui oriente la direction des interactions. La définition de la situation fournit une idée des équipes et du public, ainsi que du climat maintenu par des règles de politesse et de bienséance. Elle est confirmée par les activités respectives des acteurs. Elle est fixée par l'appareillage symbolique mis de l'avant lors des représentations : la façade, dont le décor (partie géographiquement stable) et la façade personnelle, qui comprend les indicateurs liés au statut social ou à la fonction de l'acteur. Le *modus vivendi* des interactions est un consensus temporaire qui découle de la définition de la situation.

définition des participants et du mobilier (des éléments de l'environnement) en fonction du sens qu'ils leur attribuent. Les interactions des trois niveaux respectent ce modèle de recherche de sens et s'enchevêtrent les unes avec les autres. Les interactions dans le récit de l'émeute s'inscrivent dans la discontinuité, le chaos et le morcèlement. C'est pourquoi le pouvoir apparaît comme étant négocié et dynamique au sein des interactions. C'est aussi la raison pour laquelle la chronologie des événements peut être assortie d'une série de définitions de situations, de ruptures d'impressions et de redéfinitions de situations. En d'autres termes, il y a une métamorphose successive des registres d'interactions et parfois même un déploiement simultané de deux ou trois ordres de pouvoir : les individus collaborent à un moment et refusent d'obtempérer à un autre. Cette particularité des interactions de l'étude de cas est étayée plus loin.

Par ailleurs, l'examen du mobilier (le décor) souligne des indicateurs propres à la définition de la situation à travers ses fonctions ou ses caractéristiques. La façade personnelle des participants, tant au niveau de l'apparence (statut social) que de la manière (indicateurs du rôle) est une dimension sur laquelle je me suis penchée pour observer la mise sur pied des interactions. De manière parallèle à ces composantes, j'ai relevé les informations collectées sur le compte d'autrui. La somme de ces éléments forme une définition de la situation.

Une fois que la définition de la situation est mise en place, j'ai observé les convergences entre la présentation de la situation et ses effets sur les protagonistes (acteurs et public) pour déterminer s'il y a établissement d'un consensus temporaire univoque. Chaque acteur se réapproprie la situation en fonction de son rôle et de ses motivations. De plus, il camoufle ses désaccords sous un accord de surface.

À titre d'illustration, la première définition de la situation en lien avec l'émeute est en antinomie par rapport à l'ordre, c'est-à-dire à la routine institutionnelle fixée par les indicateurs suivants : la fin des activités et l'annonce du compte officiel de 22h30. Une partie de bridge va bon train et se termine par une cloche. Les détenus de la cour extérieure engorgent les corridors pour réintégrer leurs cellules. Ces éléments ont un sens particulier chez les participants et ils suscitent chez les détenus des réactions d'obéissance et de passivité. L'adhésion des participants au consensus temporaire se fait par une « lente procession des détenus » ainsi que leur entrée dans le corridor (p.35). Pour les joueurs de

bridge, ils adhèrent à la définition de situation en interrompant leurs activités : « Gilles eut à peine le temps de remettre les cartes dans leur boîte » (p.36). Ils acceptent d'intérioriser une image soumise pour faciliter la complétion des tâches par le personnel. Ils confèrent au compte un sens univoque et analogue à celui de l'institution.

Les premiers indicateurs qui marquent un changement dans la situation sont des perceptions auditives : « Ouvre la porte!...Ouvre la porte, le cochon... » (p.36). Un nouveau registre marque les interactions entre les participants, respectivement les représentants des équipes des détenus et des surveillant. Avec le vocable « cochon », il y a une expression directe qui cherche à avilir l'autre équipe et à affirmer sa supériorité. Ce vocable agit en tant qu'indicateur de la façade personnelle des détenus (l'image stéréotypée propre à leur rôle). Le mot « cochon » reflète aussi le statut social (apparence) attribué aux surveillants par les détenus et l'image de l'équipe adverse (ennemie). À travers l'expression directe des ravisseurs, une antinomie caractérise le rapport avec les gardiens. Cette particularité avait d'ailleurs été identifiée antérieurement comme traversant les recherches de sociologues carcéraux, notamment Goffman (1961), Sykes (1958) et Vacheret (2002). Je présente l'une des manières de réaffirmer cette distance relationnelle entre les deux équipes (groupes).

En contrepartie, l'auteur adhère à cette définition de situation (une agression des gardiens par les détenus). Il en accepte non seulement le sens, mais il souhaite que l'orientation de l'interaction entre gardien et détenu soit saisie par l'observateur (lecteur). À cet égard, il met une note en bas de page qui fixe la définition de la situation dans le niveau de la représentation. L'auteur veut produire une impression idéalisée sur le public, c'est-à-dire conforme aux stéréotypes et à l'utilisation d'un vocabulaire carcéral.

L'observateur qui reçoit les impressions participe lui aussi à la définition de la situation en percevant les ordres formulés par Martin et Perreault comme des cris qualifiés de « tohu-bohu indescriptible ». Les participants actifs sont décrits comme « une masse de têtes grouillantes, criardes et surexcitées » (p.36). Inversement, les détenus (spectateurs) sont figés (immobiles) tandis que les autres gardiens s'esquivent. La scène prend la forme d'un « drame » (p.36) et d'un « tumulte » (p.38) aux yeux de Dunn et se met en place à travers la collecte d'informations sur autrui et par l'observation de leur apparence.

Plus encore, la situation de la définition est fixée par le mobilier et celui-ci a des effets itératifs chez les participants. Les fonctions empruntées aux éléments du décor accentuent l'antinomie, voir le renversement du rapport. Elles renforcent aussi l'intériorisation d'un consensus temporaire. Le mobilier est modifié de sorte à revêtir de nouvelles caractéristiques ou de nouvelles fonctions. Les bureaux ne sont plus le lieu de l'exécution de tâches administratives et bureaucratiques : ce sont des cellules, à tout le moins un refuge ou un barricade (p.36). Cet indicateur renforce le sentiment de vulnérabilité et la soumission des gardiens. Le chaos greffé à la situation est fixé à travers les symboles de l'ordre et du contrôle : les portes. « La stupéfaction semblait avoir paralysé également tous les gardiens de l'institution; aucune porte électrique ne s'était refermée et la circulation interne pouvait s'effectuer aisément dans toutes les directions » (p.38). Le mobilier projette l'antinomie des rapports entre les participants et leur intériorisation des rôles à adopter : les gardiens sont captifs et les détenus sont libres à l'intérieur des murs. Le mobilier (infrastructure) détermine aussi l'étendue et la portée du pouvoir en ce sens qu'il instaure des frontières physiques.

La mise sur pied d'un consensus temporaire (de gré ou de force) entre les participants quant au renversement des rapports est ainsi examinée. Cela s'actualise par une convergence des réactions : les agresseurs sont actifs et les témoins sont passifs. De plus, les commentaires de l'auteur et de l'observateur vont dans une direction parallèle à la situation : ils l'étayent et ils la cristallisent.

Qui plus est, le prochain exemple permet de souligner le rôle du mobilier en tant qu'agent actif d'une définition de la situation : le combat ou l'agression, voire la guerre. La tige de fer d'un chariot est utilisée pour attaquer la console. Les objets sont réappropriés comme armes de combat. Le trou ainsi produit dans le contrôle « N » a des effets sur les éléments humains : « c'est la preuve de la vulnérabilité du système carcéral : la console n'est plus inexpugnable, elle peut être attaquée et même balayée » (p.44). La fragilité des objets et leur utilisation exacerbe l'effet de destruction. Dunn observe que la chaise « se brise comme un fétu de paille » tandis que « [t]out ce qui traîne aux alentours du contrôle "N" devient une arme ou un bélier servant à attaquer l'ennemi » (p.44). C'est donc dire que les objets renforcent l'image de faiblesse du système carcéral et, par procuration, celle des gardiens .

Les objets accentuent l'image du combat à travers les commentaires de l'observateur et les procédés rhétoriques de l'auteur.

Pour conclure cette section, l'ensemble des interactions de l'émeute et de sa mise en récit s'effectuent à travers la définition de la situation et le consensus temporaire. Une recherche de sens est inhérente à l'établissement de tout rapport. La définition de la situation est plurielle et elle s'inscrit à travers la rupture des impressions et la réorganisation des éléments de l'environnement (décor et participants). De plus, la façade tant au niveau du décor que de la façade personnelle, joue un rôle clé dans la présentation de symboles et d'indicateurs qui fixent la définition de la situation.

ii. Jeu de pouvoir et de domination³¹

La section précédente a jeté de la lumière sur la façon dont les interactions se mettent en place et comment elles produisent du sens pour les participants. La présente section cautionne toujours l'idée selon laquelle les interactions sont le résultat d'une recherche de sens qui se solde par une définition de la situation et par un consensus temporaire. Elle propose toutefois de montrer les spécificités des interactions à travers l'exercice du pouvoir ou de la domination. Tel que mentionné plus haut, cette rubrique regroupe dix répertoires. Le pouvoir est actualisé à divers degrés grâce au relief dramaturgique et à l'autorité directoriale, deux concepts propres au schéma de Goffman (1973/1974). De plus, une troisième forme de pouvoir apparaît à travers les interactions : le pouvoir disruptif³².

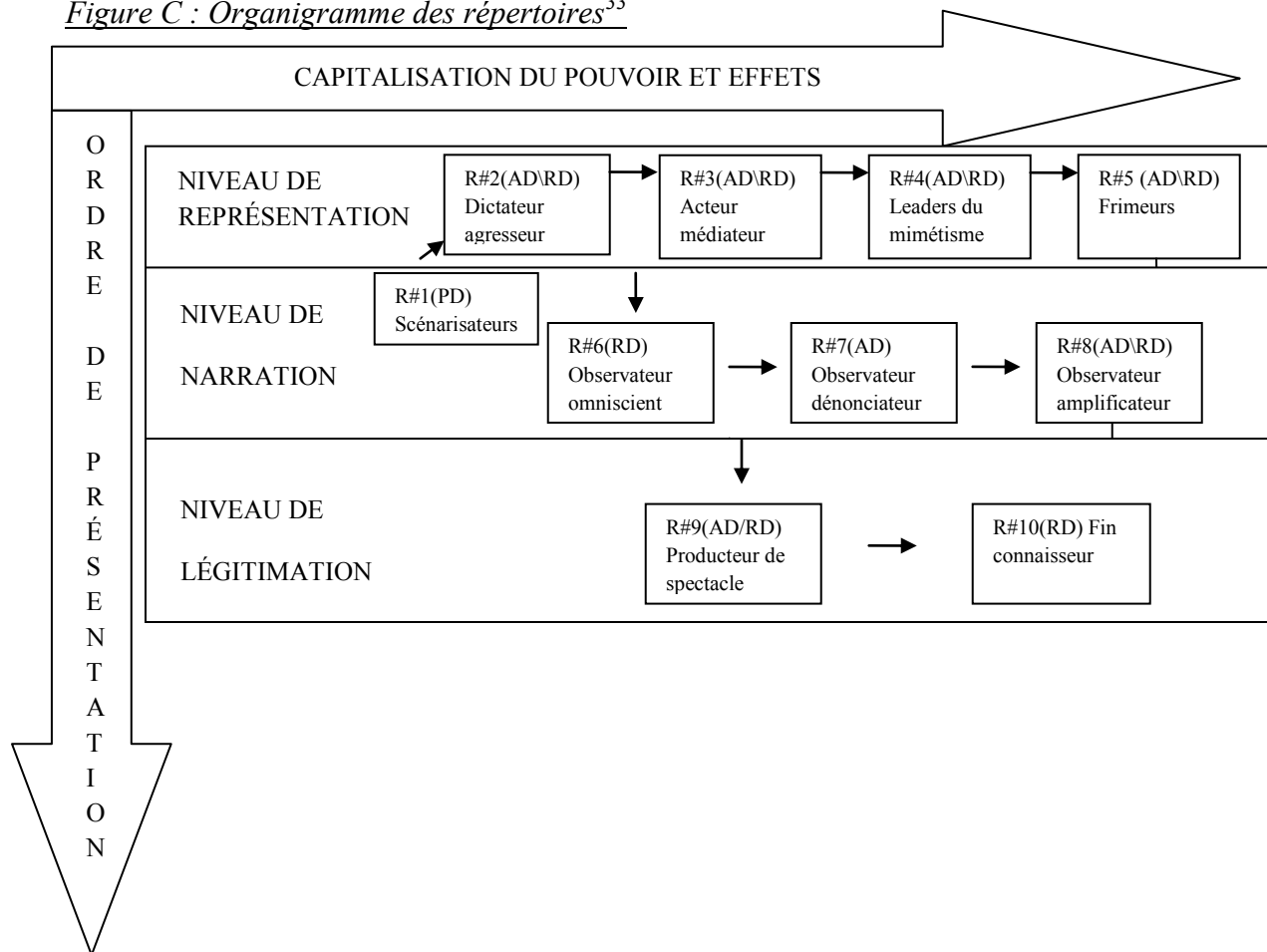
Pour leur part, l'autorité directoriale et le relief dramatique s'articulent de manière intra et inter groupe. Cependant, des différences flagrantes ont été répertoriées. L'autorité directoriale caractérise la narration et les actions du personnage actif de Dunn tandis que le relief dramatique imprègne surtout son style ou ses notes d'auteur. Pour sa part, le pouvoir entre les membres de l'équipe d'acteurs, les détenus, va être marqué par un leadership et par une coopération dramaturgique. Le pouvoir entre les membres de l'équipe du public (les gardiens) est atomisé et fragilisé, d'autant plus qu'il prend la forme du relief dramatique (le

³¹ Goffman (1973/1974) conçoit les notions de pouvoir et de domination en tant que synonymes et il les utilise de manière interchangeable.

³² Ce concept n'existe pas dans le schéma dramaturgique. Je l'ai baptisé sous ce vocable parce qu'il est inhérent à la mobilisation de concepts goffmaniens renvoyant à la rupture de sens, dont la scène et l'opération de réalignement.

paraître) plutôt que de l'autorité directoriale (l'être), à quelques exceptions près. Entre les équipes des gardiens et des détenus, la domination combine des éléments de spectacle (le relief dramatique), et de gestion effective des acteurs (autorité directoriale). Somme toute, l'exercice du pouvoir dans les dynamiques des rapports interindividuels est pluriel.

Figure C : Organigramme des répertoires³³



Présentation des répertoires

Tel qu'illustré ci-dessus, les dix répertoires sont organisés selon deux axes : d'abord le niveau d'interaction (représentation 2 à 5; narration 6 à 8 et légitimation 9 et 10). Ensuite, à l'intérieur de ces niveaux, les effets du pouvoir sur l'interaction y sont représentés dans un ordre décroissant selon la forme du pouvoir (disruptif, directorial, dramatique) et de sa

³³ Légende : les acronymes utilisés font référence aux termes suivants : R (Répertoire), PD (pouvoir disruptif), AD (autorité directoriale) et RD (relief dramatique).

capitalisation. Le répertoire des scénariseurs (l'actualisation du pouvoir disruptif) se trouve au sommet de ma présentation puisqu'il est mobilisé tant au niveau de la représentation que de la narration. Ses effets sont prépondérants en termes d'intensité : la modification radicale de l'orientation de l'interaction et du cours des événements³⁴.

Par ailleurs, des passerelles ont été dressées entre les répertoires. Certains discours agissent de façon complémentaire à d'autres, tandis que quelques-uns poursuivent des objectifs similaires, mais nuancés. Par conséquent, j'ai cerné les divergences et les convergences entre ces répertoires interprétatifs.

A. Niveau de la représentation et de la narration

Le niveau de la représentation comprend les interactions entre les personnages, que ce soit entre gardien-gardé, parmi les détenus ou parmi les ravisseurs, sans égard au rôle endossé. Le niveau de la narration couvre les occurrences entre Dunn comme observateur omniscient, dénonciateur ou amplificateur et son public. Le répertoire ci-dessous mobilise les deux niveaux à divers degrés.

1. Les « scénariseurs »

Cette section constitue un lieu commun de cette étude. Il y a mise en exergue d'un troisième type de pouvoir complémentaire à l'autorité directoriale et au relief dramatique : le pouvoir disruptif. Ce dernier est la capacité à mobiliser des outils, la scène et une opération de réalignement pour actualiser une rupture ou un remaniement des impressions. Ce pouvoir est mobilisé par un acteur pour déstabiliser une interaction, rompre un consensus temporaire ou encore pour initier une nouvelle définition de situation. Les acteurs qui ont accès à ce type de pouvoir peuvent simultanément faire preuve d'autorité directoriale ou de relief dramatique.

En d'autres termes, le détenteur de pouvoir morcèle son interaction avec autrui de deux manières : il propose une redéfinition de la situation et il met un terme au consensus temporaire antérieur, lequel peut se traduire par une distanciation des équipes ou une

³⁴ En revanche, le pouvoir disruptif est absent du niveau de la légitimation (présentation de l'auteur). La prémisse même de ce niveau est un gain de crédibilité, lequel serait nul si l'auteur mobilisait un pouvoir disruptif et produisait des impressions incompatibles avec son rôle.

redistribution de celles-ci. Quatre occurrences servent à illustrer ce répertoire. Son aspect performatif est l'identification de l'antinomie entre les protagonistes et les dissensions qui marquent leurs échanges. Elle souligne la dissociation avec un membre de son équipe antérieure, l'actualisation de la non-participation aux événements ou la symbolisation du refus de la domination. Plus encore, cette forme de pouvoir montre le caractère fragmentaire, changeant et chaotique des interactions entourant l'émeute et la situation de prise d'otages.

La première occurrence de ce pouvoir est représentée par le refus d'une partie adverse de participer au consensus temporaire et par sa non-adhésion à la définition de la situation. Cela se produit lorsque l'otage tente de négocier avec le CX-4, un autre agent correctionnel qui est son subordonné : « Ouvre-moi la porte je t'en supplie! Tu es mon ami. Laisse-moi entrer. [À cela le CX-4 répond] : Non!... Tu n'es pas mon ami! Non, tu n'es pas mon ami! » (p.58). Selon Goffman (1973/1974), dans un consensus temporaire, chaque partie fait normalement des concessions, c'est-à-dire qu'elle masque les désaccords profonds par un accord de surface. Le cas présent, l'otage aplanit la distance marquée par la hiérarchie professionnelle. En d'autres mots, il met de côté la structure de déférence et il utilise plutôt l'idée d'entraide. L'autre partie refuse de répondre à sa demande, en plus de renverser toute hiérarchie institutionnelle qui aurait pu faire préséance. De plus, la définition de situation initiée par l'otage (le supérieur institutionnel) met de l'avant une image de l'acteur et du public en tant que deux amis solidaires qui collaborent vers une même fin, ou encore d'un supérieur qui se soumet totalement au CX-4 et qui implore sa pitié. Il y a non-reconnaissance de cette version par le CX-4. Si l'otage a tendu une perche pour accomplir une auto-protection, le *leit motiv* de toute équipe, son subordonné l'a rejetée.

En d'autres termes, un pouvoir disruptif se manifeste à travers le recours par le CX-4 à une scène : un scénario qui rompt le consensus et qui introduit une autre définition de situation. Le CX-4, en refusant d'ouvrir la porte, dépouille l'otage de sa valeur de négociation. Il réduit aussi le panorama des possibilités et il réactive l'échec de Perreault, l'un des leaders de l'émeute, face à sa tentative d'évasion. Il y a une redistribution brutale des équipes : en raison du refus des négociations et de la non-reconnaissance du supérieur en tant qu'ami, le CX-4 et l'otage sont présentés comme n'étant plus des coéquipiers dans la situation de la prise d'otages.

Une seconde occurrence présente une interaction traversée par une rupture des impressions. Les détenteurs du pouvoir disruptif sont l'observateur (Dunn) ainsi que les détenus amalgamés sous le pronom personnel « on ». Il est indiqué que « les belligérants ne s'entendent déjà plus sur les moyens à prendre » (p.44). Certains détenus réagissent à l'allumage d'un incendie : « [O]n éteint le feu tout en gueulant contre ceux qui ont fait preuve de tant d'insouciance. "Bande d'imbéciles! Vous êtes en train de nous asphyxier. Servez-vous de votre tête!" » (p.44). Suite à cela, les mutins redirigent leur destruction vers les bureaux tandis que Dunn et les détenus plus « pacifiques » se retirent dans leurs pavillons. Cette occurrence est marquée par une scène et une opération de réalignement, lesquelles s'effectuent de façon quasi-synchronisée. L'expression indirecte (éteindre le feu) souligne une action contre-productive à la destruction matérielle. L'expression directe est un canal officieux pour exprimer le mécontentement concernant le consensus temporaire (saccage matériel) : des dissensions sont présentes entre les acteurs car certains ne cautionnent pas cette direction. Les détenus présentés par Dunn comme étant plus rationnels ajustent leur position lors de l'opération de réalignement en traitant leurs acolytes d'imbéciles et en prenant symboliquement et physiquement leurs distances.

Cet épisode met aussi de l'avant une scène, c'est-à-dire une rupture du consensus temporaire. Cette dernière introduit une autre définition de situation. Non seulement la destruction matérielle porte sur de nouvelles cibles, mais la situation est en décalage avec certains individus : « ceux pour qui pareille violence sera toujours incompatible avec leur motivation intérieure » (p.44). Dunn et les détenus édifiés à la forme du « on » choisissent d'intérioriser l'idée d'un public passif en se retirant. Il y a donc une redistribution des équipes en deux nouvelles équipes, conformément aux modalités de la scène : les détenus-mutins et les détenus-observateurs. Plus encore, à travers ces opérations, Dunn met en pratique son autorité directoriale en remplissant la première fonction d'un directeur : la correction ou la sanction de tout écart de représentation. Cet élément montre la complémentarité du pouvoir disruptif par rapport à l'autorité directoriale et au relief dramatique.

Par ailleurs, la troisième occurrence du pouvoir disruptif concerne les détenus. Ceux-ci rompent avec la vision institutionnelle de la prise d'otages en poignardant l'un des

gardiens plutôt que d'accepter de se rendre. Les ravisseurs ne cautionnent pas une interaction où la partie adverse refuse de négocier. Cette action s'inscrit donc à contre-courant par rapport à tous les scénarios traditionnels et fait violence aux repères et à l'univers de sens des gardiens : « il n'y a plus aucune théorie qui tienne quant à l'attitude à adopter en cas de prise d'otages » (p.48). La rupture du consensus temporaire est donc au cœur de l'interaction et elle est actualisée par la phrase suivante : « Ce coup de poignard met fin à toute communication; les ponts sont coupés; c'est la guerre à finir! Des deux côtés de la barrière, plus aucune question ne se pose, la réponse coule de la plaie béante... » (p.48). En d'autres termes, la définition de situation est modifiée. Il n'est plus question de prise d'otages, ni de détenus respectant la politique de négociation et se soumettant au personnel, ni de gardiens reproduisant le protocole. La situation prend plutôt la dimension de l'échec de la tentative d'évasion. C'est pourquoi Martin et Perreault réintègrent le contrôle « N » et choisissent plus tard de se suicider.

Plus encore, la quatrième occurrence illustre la nature et la forme du pouvoir chez le gardien rescapé qui détient un certain contrôle sur la situation : il la transforme à son avantage. Certes, la situation qu'est l'agression est définie par des coups et des blessures infligés à l'otage par le détenu. Quant au public, à la manière d'une victime ou d'un otage, il est censé absorber ces manifestations de violence. Néanmoins, le gardien interrompt l'agression physique dont il est victime et du coup, il perturbe le rôle des mutins. « [I]l bondit sur ses jambes, court comme un forcené et emprunte le corridor qui le mène vers les secours et la liberté, laissant derrière lui ses assaillants interloqués et impuissants » (p.54). Cette scène exige une réorientation des acteurs et les privent d'une agression mortelle. Dans le même ordre d'idées, la distribution des équipes en deux nouvelles équipes est marquée par la distinction suivante : les otages décédés et les otages rescapés. Le gardien a utilisé de son libre-arbitre pour s'esquiver de la situation, se dissocier d'un rôle de victime, et ainsi se redéfinir comme un non-otage et une personne vivante.

En fait, le répertoire sous examen met de l'avant des occasions où les protagonistes font preuve d'un pouvoir disruptif en mobilisant les paramètres de la scène ou de l'opération de réaligement pour déstabiliser ou pour mettre un terme aux interactions en cours.

Conséquemment, la définition de situation est reconstruite, le consensus temporaire est avorté et les équipes sont redistribuées.

B. Niveau de la représentation

Le niveau de la présentation réfère aux interactions entre les personnages, sans égard au rôle endossé.

2. Dictateur agresseur

Ce répertoire est représenté par le rôle du dictateur agresseur. Il y a deux pôles de représentation : les mutins et les ravisseurs. Le relief dramatique et l'autorité directoriale sont tous deux présents. L'exercice du pouvoir est unilatéral et s'adresse uniquement aux otages édifés comme objets d'humiliation, voire de négociation, ainsi que comme victimes d'une agression physique, verbale et symbolique. La fonction de ce répertoire est la mise en lumière de la violence ainsi que la domination exercée par l'équipe supérieure composée des ravisseurs (Martin et Perreault) et des mutins.

Plus encore, ce type de pouvoir s'exprime par les éléments du spectacle, c'est-à-dire les signes et les symboles qui accentuent l'idée de domination et de soumission, voire qui précipitent les négociations. Dans le contenu de ce répertoire, le relief dramatique diffère en termes de variation dans sa distribution et en degrés d'intensité. Entre autres, le relief dramatique peut être exemplifié par la tournure de phrases sous la forme impérative. Ceci renforce l'idée de la soumission et sous-entend une forme d'obéissance. Martin dit au gardien du contrôle « N » : « Ouvre la porte!...Ouvre la porte le cochon » (p.36). Plus tard, les mutins interpellent les otages de cette façon : « Sortez de là, cochons! On va s'occuper de vous autres, maudits "screws" sales! Vous nous en faites baver depuis assez longtemps, c'est notre tour maintenant » (p.52). Ces ordres assortis d'un vocable péjoratif accentuent la certitude et la supériorité de l'émetteur. La reprise de symboles du jargon carcéral, respectivement les vocables cochons et *screw*, soulignent l'idée de l'agression verbale à l'endroit des otages.

Les premiers balbutiements de l'autorité directoriale apparaissent à travers les ordres émis par les mutins. Ils mettent de l'avant une manière (caractéristiques) et une apparence

(statut social) : les otages sont pressés de se mettre à quatre pattes et d'avancer vers eux (p.53). L'effet de l'agression verbale, à savoir la réception des impressions par les otages, témoigne de leur soumission. Le public accepte d'adhérer à une situation où les détenus campent le rôle d'agresseurs. Conséquemment, ils acceptent (de force ou de gré) d'endosser le rôle d'otages et d'intérioriser le spectacle de la prise d'otages. : « Les deux gardiens sont littéralement cloués sur place, incapables d'effectuer le moindre geste, leur cerveau n'émet plus, leurs réflexes n'obéissent plus » (p.52). Les gardiens sous l'emprise de Martin et de Perreault ont des réactions similaires qui témoignent de la gestion effective des ravisseurs : « [Ils] demeuraient immobiles, complètement dominés par la force et la détermination de leurs agresseurs. Ils avaient abandonné toute volonté d'agir et se soumettaient totalement à leur emprise » (p.39). Les gardiens se transforment en instruments de négociation. Cet effet montre aussi l'expression d'une autorité directoriale : grâce à leurs actions, Martin, Perreault et les mutins façonnent la définition de la situation et le rôle conféré à l'autre équipe. En effet, les gardiens affichent les caractéristiques de soumission et de passivité inhérentes au statut (apparence) d'otages.

Les autres aspects du relief dramatique concernent les expressions indirectes, à savoir l'agression physique des otages. À ce niveau, il y a une distribution différentielle de relief dramatique entre Martin et Perreault. « Chacun d'eux tenait devant lui un gardien, l'avant-bras autour du cou et un poignard artisanal sur la gorge » (p.38). Perreault mobilise des symboles plus nombreux ou produit des effets plus saisissants. D'une part, l'activité de la prise d'otage est renforcée par un symbole supplémentaire chez Perreault : en plus de l'avant-bras et du poignard pour maîtriser l'otage, il l'asphyxie à l'aide d'une corde. Pour presser les négociations, les leaders augmentent l'intensité de leur emprise sur les otages et des réactions physiologiques s'ensuivent. « Perreault a resserré la corde autour du cou, et le visage du gardien bleuit de façon inquiétante; il suffoque. Martin accentue la pression du poignard; le gardien qu'il tient pousse un cri » (p.42). Par conséquent, l'activité de Perreault est plus marquante puisqu'elle se traduit par la privation d'oxygène et conséquemment l'imminence de la mort.

Enfin, les dernières manifestations du relief dramatique exhibées par les mutins sont une combinaison d'expressions indirectes et directes. Elles sont aussi partagées avec

l'autorité directoriale. Un versant porte sur la dépossession du pouvoir du garde armé. L'autre versant concerne les activités entourant l'humiliation et l'avilissement des otages, morts ou vifs. D'abord, le gardien armé est victime d'insubordination par les ravisseurs. Non seulement agissent-ils en tant que directeurs en confirmant la passivité du gardien armé, mais rejettent-ils toute autorité qui aurait pu lui être supputée. Qui plus est, le fusil, symbole même de pouvoir, n'agit plus comme constituant de la façade personnelle du gardien. Le relief dramatique, le cas présent le spectacle, regroupe les expressions indirectes des deux ravisseurs qui marquent leur supériorité. Ils ne sont pas impressionnés par le fait d'être mis en joug. « Au contraire, ils le défient : - Tire! Tire, cochon! Et ils déplacent légèrement leurs otages de façon à offrir une meilleure cible au garde armé » (p.42).

Par ailleurs, le relief dramatique est importé dans une autre scène : la déshumanisation des otages. Elle prend la forme d'une « sauvagerie accrue » (p.63). Le cadavre de l'otage est pendu à l'aide d'un boyau d'arrosage tandis que divers symboles accentuent l'idée de son dépouillement et l'édification des protagonistes comme « barbares » par le narrateur. Les mutins actualisent le spectacle de leur agression par une série de gestes : « ils lui vident les poches, lui volent son porte-monnaie et autres objets de valeur, lui retirent ses prothèses dentaires et les lui installent sur la tête, bien en évidence à côté de sa carte d'identité » (p.63). Le cadavre de l'otage est dépouillé de l'ensemble de ses marqueurs sociaux. Ce dernier prend l'image que les mutins lui donnent à travers la situation : « [l]e visage, cruenté, est tout à fait méconnaissable » (p.64). Il y a donc présence d'une autorité directoriale : une gestion effective qui contribue à la distribution des rôles.

Plus encore, l'actualisation de la soumission des otages à l'égard des mutins se fait à travers des signes de dépravation : des expressions directes par la profération d'« obscénités abjectes » ainsi que des expressions indirectes, notamment l'excrétion de substances corporelles sur les gardiens (p.64). Cette action accomplit un fantasme d'avilissement :

« Aussi les voit-on se déculotter et se masturber au-dessus des cadavres des deux gardiens allongés sur le plancher. Le même rite se répète au-dessus du dernier otage vivant qui, dans une demi-conscience étrange et embrouillée, subit cette humiliation qui relève de la pure démence. Ceux qui ne peuvent parvenir à l'éjaculation, au comble de l'excitation, se voient réduits à uriner et même à déféquer sur les gardiens » (p.64).

Ainsi, l'aspect symbolique de la soumission des gardiens se fait par la mobilisation du relief dramatique. Des signes associés à l'humiliation sont représentés par les acteurs : la dépossession des marqueurs sociaux et l'excrétion de substances corporelles sur autrui. Par l'entremise de ces activités, les otages ne sont plus des êtres humains.

En synthèse, le répertoire regroupe les manifestations où les mutins et les ravisseurs actualisent leur domination sur l'équipe des gardiens (otages) en ayant recours soit au relief dramatique, soit à l'autorité directoriale. Le relief dramatique est l'expression de signes équivalents à l'idée de soumission : un instrument sur la gorge, des ordres, des vocables péjoratifs, une agression physique et le fait d'être couvert d'excréments. L'autorité directoriale est une gestion effective du public qui intériorise, puis qui endosse l'apparence (statut social) et la manière (caractéristiques) du rôle d'otages ou de victimes : immobilité, action de ramper et soumission, entre autres exemples. Cela témoigne de la verticalité entre les deux équipes et conséquemment de la supériorité des mutins et des ravisseurs.

3. L'acteur médiateur

Ce répertoire comprend les occasions où Dunn est représenté à la première personne du singulier et devient un participant actif à l'émeute. Au cours de ces épisodes, l'aspect médiateur et négociateur propre au rôle d'intermédiaire est mis en relief. Les efforts de Dunn ont un effet contre-productif au développement de l'émeute : éviter l'affrontement en séparant les ravisseurs de la population carcérale et faciliter l'intervention de l'escouade tactique en orchestrant le retour des détenus dans leurs cellules respectives. Ainsi, ces éléments actualisent l'autorité directoriale de Dunn envers les membres de son équipe et montre les limites de celle-ci. Lorsque le leadership de Dunn échoue, il prend la forme du spectacle, voire du relief dramatique (pouvoir de surface). La fonction primaire de ce répertoire est une combinaison de déresponsabilisation et d'héroïsation de soi : Dunn n'a pas contribué à l'émeute. Au contraire, il a joué un rôle contre-productif à son développement et il a cherché à appuyer l'administration.

Le premier aspect de ce répertoire regroupe les occasions où Dunn fait preuve d'autorité directoriale. Celui-ci semble a priori endosser le rôle contradictoire d'intermédiaire : devenir un arbitre et représenter les intérêts d'une équipe au détriment

d'une autre. En raison de son influence sur la distribution des rôles et de l'absence des protections usuelles disponibles à l'intention des intermédiaires, illustrée par la vulnérabilité de Dunn³⁵, ses interventions sont parallèles à celles d'un directeur. Il y a donc une correspondance entre les expressions directes et indirectes de Dunn d'une part et les caractéristiques du directeur selon Goffman (1974) d'autre part.

En d'autres termes, Dunn est positionné à mi-chemin entre deux camps quand il négocie avec le gardien. Il réitère certes la demande des ravisseurs, soit l'ouverture de la porte, mais avec une variation : agir pour éviter le pire. « Ouvre la porte bon Dieu! Laisse-les aller, ils négocieront avec les gardes de l'autre contrôle. Il faut absolument les séparer de la population avant qu'il ne soit trop tard » (p.43). Il se dissocie de son équipe en ce sens qu'il souhaite, conformément à la position de l'administration, éviter l'émeute. Il oriente ses efforts pour respecter le compromis proposé par le gardien³⁶ et satisfaire les deux parties. C'est la raison pour laquelle il fait preuve de leadership en réitérant un ordre aux détenus : « O.K., les gars, retournez dans vos pavillons respectifs et le screw va ouvrir la porte » (p.43).

Par la même occasion, Dunn remplit la seconde fonction du directeur : la distribution des rôles et des façades personnelles. Par sa demande, il souhaite transformer l'apparence et la manière de son équipe : lui redonner un statut institutionnel de détenu et des caractéristiques d'obéissance et de servilité. Par l'entremise de ces pourparlers, Dunn trace une distance chez le gardien armé par rapport au rôle institutionnel en situation de prise d'otages marqué par l'absence de négociations. Son autorité sur la façade des acteurs prend la forme de statuts sociaux antagoniques : il cherche à assurer l'obéissance des détenus (à conforter leur position institutionnelle traditionnelle) et à faire endosser au gardien un rôle conciliateur (à actualiser sa distanciation par rapport à la position institutionnelle traditionnelle).

³⁵ La citation suivante témoigne de la fragilité de Dunn alors qu'il est sur le point d'endosser son rôle de représentant et de remplir sa « mission » en entamant des pourparlers avec l'équipe tactique : « J'en comptais mille; mais ils n'étaient qu'une trentaine armés jusqu'aux dents. Ils me semblaient survoltés; en réalité, je n'ai rien retenu de leur physionomie, je ne voyais que la matérialisation de ma propre peur. » (p.75).

³⁶ « Fais entrer les autres détenus dans les pavillons et je vais ouvrir, me répond-il » (p.43).

Au cours de cette occurrence, le pouvoir mis en œuvre par Dunn est dynamique et itératif. En effet, le public (tant ses pairs que les gardiens récepteurs de ses expressions) peut refuser de cautionner l'expression de l'acteur. En fait, le public peut décider de ne pas participer à la définition de situation suggérée par Dunn et de ne pas masquer ses désaccords par un accord de surface. Dans un tel cas, les effets sur la représentation de Dunn sont dévastateurs : il passe de directeur (gestion effective) à monopolisateur de relief dramatique (leadership décoratif). C'est ce qui se produit lorsque les autres détenus n'acceptent pas les ordres lancés par Dunn (le retour en cellule) lors de sa négociation avec le gardien armé : « Qu'il ouvre d'abord la porte, le chien, et on s'en ira après! » (p.43). Sa demande est renversée du tout au tout et son rôle de médiateur est remis en question. Son leadership est fragile et poreux. Il prend alors la forme d'une mascarade.

Goffman (1973/1974) a souligné que les deux modalités du pouvoir peuvent être présentes simultanément. C'est le cas de Dunn qui fait aussi preuve de relief dramatique en devenant une image positive aux yeux des détenus. En effet, il semble que Dunn soit édifié en tant que représentant des détenus pacifiques. « Je me suis retiré dans mon pavillon, suivi de tous ceux pour qui pareille violence sera toujours incompatible avec leur motivation intérieure » (p.44). Il devient donc l'image centrale de ce groupe par son expression indirecte. Son retrait est accompagné de signes, à savoir la neutralité et la résignation, face aux actions de ses pairs.

Bien que ternie par un échec flagrant, l'autorité directoriale de Dunn est renforcée quand celui-ci est nommé comme représentant par un groupe d'une trentaine de détenus : « Il faut absolument que tu communique avec eux afin d'éviter le grabuge. Ils doivent être prévenus que nous n'avons aucune intention de résister et que nous sommes prêts à suivre leurs instructions à la lettre » (p.72). Cette occurrence relève de la coopération dramaturgique qui vise l'auto-protection de l'équipe. Il oriente ses schèmes dans une direction parallèle à celle de ses pairs, c'est-à-dire qu'il participe à la définition de la situation en devenant le porte-parole de son équipe. Ceci réifie son rôle institutionnel de secrétaire du comité des détenus. Il endosse clairement ses responsabilités et il assure une gestion effective des membres : « Je fis rapidement le tour du pavillon et enjoignis tous les détenus de réintégrer leur quartier respectif, leur expliquant brièvement la façon dont j'allais tenter un premier

contact avec les gardiens de l'escouade tactique. Personne ne rouspéta » (p.74). En tant que directeur, Dunn s'assure qu'il y a absence d'écart de représentation, c'est-à-dire que les membres sont cohérents avec le statut de « détenus passifs » auxquels ils veulent adhérer. L'autorité directoriale dont fait preuve Dunn, par l'entremise de la distribution des rôles et la définition de la façade des membres, renforce une position administrative. Plus encore, cette fonction est remplie lorsqu'à la fin des pourparlers, Dunn crie : « Tout le monde en cellule! » (p.76). Les portes se referment effectivement deux minutes plus tard.

Pour résumer, les expressions de Dunn mettent de l'avant son rôle clef dans la situation et par procuration, ses efforts pour conforter une position institutionnelle (retour à l'ordre ou réduction du désordre) ainsi que le statut social traditionnel des reclus. En termes d'autorité directoriale, Dunn est édifié par lui-même ou par autrui en tant que porte-parole pour entamer des négociations, lesquelles se soldent par un échec dans le premier scénario et portent fruit dans le second. Son leadership effectif est la conséquence directe de l'adoption d'un consensus temporaire par son intermédiaire. Il négocie l'ouverture de la porte avec le garde armé lors de la prise d'otages. Il négocie avec l'équipe tactique pour réaffirmer la volonté d'un retour à l'ordre pacifique chez les détenus. Il gère effectivement ou non son équipe et il s'investit dans l'attribution de statuts sociaux, celui de détenus instrumentalisés par l'institution.

4. Les frimeurs

Ce répertoire contient quatre occurrences du pouvoir exprimé par l'équipe des gardiens. Deux groupes sont les détenteurs de ce pouvoir : les gardiens dans les tours de contrôle et l'équipe tactique. Tel que vu précédemment, les gardiens transformés en otages sont en général dépourvus de pouvoir. La fonction de ce répertoire est l'expression d'un contrôle et d'une maîtrise de la situation par les surveillants ou encore l'actualisation d'une position institutionnelle lors d'une prise d'otages.

D'entrée de jeu, le pouvoir capitalisé par le gardien armé est parcellaire et prend essentiellement la forme de relief dramatique (spectacle) à travers son arme (signe/symbole). Le garde occupe d'abord un emplacement central conféré par un élément du décor : la tour de contrôle. Ensuite, il détient une arme, c'est-à-dire qu'il possède le potentiel de blesser,

voire d'enlever la vie. La mise en joug des ravisseurs est inefficace : le garde armé ne détient aucun pouvoir, car il est défié par ses cibles. Même l'utilisation de son arme produit un effet qui n'est que provisoire. « La détonation surprend tout le monde! Pendant quelques secondes, les clameurs et les cris cessent. [...] [Les détenus] se remettent rapidement de leurs émotions après sa fuite » (p.47). Le pouvoir est donc décoratif (superficiel) puisqu'il est confronté par les ravisseurs et qu'un « impact favorable [est] produit par le coup de feu » (p.46). En effet, les mutins poursuivront la destruction matérielle et humaine. Plus encore, le gardien détruit l'effet de son propre spectacle et supprime toute trace de relief dramatique en s'évadant.

Par ailleurs, cette occurrence témoigne de la résistance des gardiens, mais aussi de leur tentative d'endosser une fonction de directeur : la correction ou la sanction de l'écart de représentation. Cela signifie que dans leur version de la situation (vision administrative), une prise d'otages est exempte de négociations avec les détenus. Ils tentent de faire endosser cette image à l'autre équipe et idéalement de leur faire camper à nouveau le rôle de détenu plutôt que de ravisseur ou d'agresseur. Les gardiens expliquent : « On ne peut pas faire ça [...] Vous le savez qu'on ne peut pas ouvrir cette porte. Libérez les otages et lâchez vos armes, c'est l'unique possibilité qui s'offre à vous » (p.47). Même l'attaque de l'otage ne change rien à leur position initiale. C'est donc dire qu'ils confirment l'échec de Martin et Perreault concernant leur prise d'otages et leur nécessité de se rendre. Ultimement, la gestion directoriale par ces gardiens portera ses fruits en ce sens qu'elle conduira Martin et Perreault à mettre un terme à leur représentation par un suicide.

L'occurrence suivante est traversée par l'autorité directoriale. Les activités du gardien visent à ajuster les paramètres dans lesquels Dunn peut exercer son rôle de négociateur. À l'interrogation de Dunn quant aux solutions « pour prévenir les autorités que l'utilisation de la force est inutile », le gardien répond que l'unique moyen est de parlementer avec ceux-ci (p.75). Il introduit la caractéristique du risque et celle-ci devient une composante inhérente à la représentation du rôle de Dunn. Malgré cela, il intériorise le rôle que le gardien lui propose : « C'était pourtant le seul moyen, je l'utiliserais donc » (p.74). Par sa suggestion, le gardien initie l'étendue et la portée du leadership à jouer par Dunn envers les membres de sa propre équipe : l'intégration des rangées par les détenus. Plus encore, les actions du gardien

assurent la tenue de pourparlers entre Dunn et l'équipe tactique pour que le premier puisse remplir les exigences de son rôle. Tel que l'indique Dunn, l'équipe s'arrête « [s]ûrement pas à cause de mon cri. Le garde avec qui je m'étais entretenu dans le contrôle juste auparavant avait refermé la porte de la salle grillagée, me donnant ainsi un fier coup de main. Je poursuivis donc » (p.75). L'autorité directoriale actualisée par ce gardien le propulse en tant qu'intermédiaire entre les deux équipes, c'est-à-dire le gestionnaire de leurs communications et le facilitateur d'un règlement pacifique de la situation.

La dernière occurrence présente une combinaison de relief dramatique et d'autorité directoriale capitalisée par l'équipe tactique. Celle-ci transforme son déploiement en spectacle ou néanmoins, elle produit cette impression sur le public joué par Dunn : « je perçus un mouvement massif [...] J'en comptai mille; mais ils n'étaient qu'une trentaine, armés jusqu'aux dents. Ils me semblaient survoltés » (p.75). Cette description visuelle et auditive conférée une dimension de puissance numérique et de grandeur à l'équipe tactique. Dunn intériorise cette idée et agit en tant que leur antinomie. Indirectement, c'est donc dire que le spectacle distribue un rôle à la partie adverse et donc marque l'autorité directoriale de l'équipe tactique. Dunn leur est subjugué : « Ce n'est plus un cœur qui battait dans ma poitrine, c'était un marteau de forge. Tous mes membres se mirent à trembler et j'eus grande-peine à me contrôler » (p.75). Plus encore, la définition du rôle et de la façade personnelle de l'équipe du public (les détenus) est renforcée à travers les expressions directes et indirectes. « Faut-il réintégrer nos cellules? » « C'est ça! Pis ça presse... » (p.76). Le ton qui marque les propos de l'équipe tactique est un incitatif supplémentaire pour guider les détenus dans l'endossement d'un rôle servile et conséquemment de cautionner une situation marquée par le retour de l'ordre.

En somme, le pouvoir des gardiens s'exprime à travers le relief dramatique, à savoir un spectacle réussi dans le cas de l'équipe et vain dans le cas du gardien armé. Le pouvoir s'actualise aussi à travers l'autorité directoriale : les expressions directes et indirectes réorientent le rôle de la partie adverse vers une définition de situation caractérisée par l'ordre où le détenu est servile.

5. Les leaders du mimétisme

Ce répertoire explore l'étendue et les limites de l'autorité directoriale des ravisseurs, de même que ses variations. Le leadership est caractérisé par son mimétisme, à savoir qu'il incite les équipiers à reproduire les gestes antérieurs ou à les poursuivre dans une direction parallèle. La fonction associée à ce répertoire est la délimitation du rôle des ravisseurs dans l'émeute et leur influence sur la suite des événements. Le répertoire est traversé par le relief dramatique (le spectacle et ses éléments) ainsi que l'autorité directoriale, bien que celle-ci revête parfois la forme d'une coopération dramaturgique.

Le leadership de Martin et de Perreault en tant qu'autorité directoriale se fait par l'adhésion des équipiers à une vision de la réalité et leur appui aux demandes des leaders. À la page quarante, il y a coopération dramaturgique lorsque la foule de détenus scande à son tour que la porte soit ouverte. Il s'agissait de l'ordre initial de Martin et Perreault à l'intention du gardien armé.

Plus encore, l'annonce de la mort de Martin par le groupe a un effet certain sur les agissements de Perreault qui passe d'un rôle à un autre : du ravisseur au suicidé. En effet, quand Martin confirme avoir ingéré la pilule de cyanure et qu'il décède par la suite, Perreault s'exprime ainsi : « Bon! Je vais prendre la mienne aussi » (p.59). La gestion par Martin est efficace, car elle transforme les caractéristiques et l'apparence de Perreault de façon radicale. Cela dupe même le narrateur (observateur) : « [p]ourtant ses derniers agissements pouvaient faire croire à une intention de changer la conclusion, de négocier, de se rendre, et d'avoir peut-être une chance de survie » (p.59). L'effet du leadership (de la gestion) de Martin a des répercussions posthumes qui surpassent le suicide de Perreault. En effet, l'assassinat des gardiens se poursuit en l'absence et suite à la mort des ravisseurs. « Les deux instigateurs de ce soulèvement ont rendu l'âme, mais toute la haine et la cruauté qui les habitaient semblent avoir rejailli sur les autres manifestants qui redoublent d'ardeur » (p.60). Il y a un transfert de leurs motifs ainsi qu'un maintien et une amplification des rôles antérieurs.

Quant au relief dramatique, il se manifeste par l'expression des caractéristiques inhérentes au rôle de leader, notamment la force, la puissance et l'endurance. Martin est édifié tout au long de son périple en tant que guerrier et en tant que surhumain. Ce portrait atteint son apogée pendant le suicide de Martin, lequel devient le centre de l'attention. Le

suicide de Martin est spectaculaire : il se prolonge dans la durée, il est marqué par un retour surprise de l'ordre de la ressuscitation-éclair et il se conclut par des paroles quasi-théâtrales :

« Le poison agit lentement sur son organisme et la réaction, que tous supposent instantanée, est longue à venir. Au bout de trois ou quatre interminables minutes, il délaisse ses victimes, effectue quelque pas, chancelle dangereusement, tente de s'appuyer sur un des nombreux détenus présents qui le repousse violemment, et s'écroule finalement, en proie à de vives convulsions, vomissant une bile épaisse, blanchâtre et visqueuse. Les spasmes de la mort l'envahissent inexorablement... [...II] réussit finalement à émettre un dernier râlement : - Oui...Oui...Je l'ai prise! Et il expire sur ces dernières paroles » (p.59).

Du coup, l'absence de coopération dramaturgique se manifeste par la bousculade du suicidé par ses comparses. Cela amoindrit le spectacle ou néanmoins la portée du leadership de Martin.

Pour conclure, le leadership des ravisseurs est un amalgame de relief dramatique et d'autorité directoriale. Sa dimension mimétique caractérise tant le suicide des instigateurs que l'assassinat des otages. Martin possède un leadership de surface plus important que Perreault. Celui-ci prend toute sa signification dans le spectacle de son suicide, lequel est imité par son complice.

C. Niveau de la narration

Ce niveau réfère aux interactions entre la narration (Dunn comme observateur) et soit un lectorat, soit d'autres participants.

6. L'observateur omniscient

Ce répertoire est traversé par une narration omnisciente qui pénètre la conscience et qui révèle les intentions réelles des acteurs. Parfois, ces interventions prennent le visage de communications étrangères, c'est-à-dire des discours sur la mise en scène. D'autres fois, ces manifestations sont des rhétoriques qui interrompent le fil des événements pour présenter des informations antérieures ou postérieures à l'émeute, respectivement les analepses et les prolepses. Dans un vocabulaire goffmanien, ces informations sont des secrets parce qu'elles sont susceptibles de rompre les impressions et plus précisément la représentation du rôle de

l'acteur. Puisque le narrateur est détenteur et diffuseur de secrets inhérents aux acteurs, il occupe ici deux rôles contradictoires, ceux de spécialiste et de délateur.

Ces commentaires méta-dramaturgiques ont un aspect performatif : ils soulignent le caractère omniscient de la narration et le don d'ubiquité que possède Dunn. Ils circonscrivent aussi des preuves renforçant la déresponsabilisation des acteurs (répertoire de l'observateur dénonciateur) ou à tout le moins leur animalisation (au sens figuré) par des contrastes (répertoire du producteur du spectacle). Par conséquent, la forme de pouvoir qui s'exerce dans ce répertoire est de l'ordre du relief dramatique (paraître). À travers ces commentaires, il y a construction d'une image de centralité et de suprématie, à savoir un spectacle de la présentation de soi où la narration dépasse les événements de l'émeute.

D'entrée de jeu, le premier analepse met de l'avant les aléas de la représentation et les motifs réels de Martin et Perreault. Ce commentaire semble nous faire pénétrer dans la conscience des acteurs. Bien qu'elle ne soit pas commise par inadvertance, cette communication prend également la forme d'une rupture d'impressions représentée par les faux-pas : la mise à jour d'attributs négatifs ou de secrets quant au passé ou à l'existence de l'acteur qui créent une disjonction avec la définition actuelle de la situation. Cette intervention du narrateur met certes en valeur son réservoir de connaissances à l'égard des personnages. Cependant, elle amoindrit l'image de pouvoir que s'octroient respectivement Martin et Perreault à travers la prise d'otages. Leurs actions ultimes s'avèrent être, selon Dunn, un double suicide camouflé et la prise d'otages, une chimère. À travers ce « faux pas », le narrateur dévoile l'envers du spectacle : « Tout ce drame n'est que le triste décor de la scène représentant un homme désespéré mais incapable d'admettre purement et simplement sa mort. Il ne pouvait concevoir bêtement un suicide pour se libérer d'une vie insupportable; il lui a fallu l'habiller, se donner l'illusion de mourir en s'évadant. Il estimait lâche, un homme qui se suicidait, il a donc préféré l'alternative d'une mort au combat » (p.57). Par conséquent, la réception de la représentation de Martin et Perreault est remise en question par le commentaire du narrateur. Celui-ci bouleverse la grandiloquence et, de surcroît, le spectacle de leur mort auto-infligée. De telles informations rendent difficile l'attestation de Martin et Perreault en tant qu'anti-héros ou combattants d'honneur. À travers un tel registre, Dunn enfreint la coopération dramaturgique inhérente aux équipiers et agit en

tant que délateur. Il ne cherche aucunement à promouvoir leur auto-protection. En d'autres termes, les secrets dévoilés déstabilisent la définition de la situation (prise d'otage) de Martin et Perreault en la présentant plutôt comme camouflage pour actualiser une mort au combat.

Toujours en lien avec ce « faux-pas », le narrateur oriente l'interprétation de leur leadership sous la forme d'un déguisement et de l'ordre du paraître, conformément à la logique goffmanienne : un membre de l'équipe est perçu comme une vedette et il est le centre de l'attention. En d'autres termes, le groupe s'articule autour d'une figure dominante.

« [En revanche,] [i]l est bien connu que les acteurs qui sont en position évidente de leadership ne sont souvent que des personnages purement décoratifs, choisis tantôt par esprit de conciliation, tantôt par souci de neutraliser une menace possible, tantôt par stratégie, dans le but de cacher le vrai pouvoir derrière la façade c'est-à-dire, en fait, de cacher le pouvoir véritable derrière le pouvoir de façade » (Goffman, 1973 :p.100).

Dans le même ordre d'idées, il est possible en fait que ces révélations sur les motivations réelles des deux leaders soit d'ailleurs une stratégie du narrateur pour mettre l'accent sur le pouvoir véritable qu'il possède en tant que participant actif (voir le répertoire de l'acteur médiateur).

D'ailleurs, un commentaire de Dunn fait office d'analepse et de prolepse : il révèle des secrets sur le contexte et l'histoire de l'établissement. Conséquemment, il offre des indices quant au déroulement prochain des événements. En effet, ce discours sur la mise en scène présente une incompatibilité entre le contexte et la situation :

« Il serait long et fastidieux de rappeler ici toutes les tentatives d'évasion qui se sont appuyées sur une semblable prise d'otages; elles sont légion. Pourtant, aucune n'a jamais réussi à Archambault! Tout détenu le sait; Martin et Perreault le savent. Donc, s'ils sont encore habités par la moindre étincelle de raison, ils ne peuvent envisager une seule chance de réussite sur un milliard » (p.47).

La certitude d'échec est donc réaffirmée à travers les yeux du narrateur. Ce déterminisme, confirmé par le suicide des ravisseurs, renforce l'image de suprématie de Dunn. Ce commentaire est aussi l'opportunité de mettre en relief et donc de prouver l'irresponsabilité mentale des leaders.

En prolepse, le narrateur met en relief les commentaires des médecins concernant la survie du gardien laquelle tient selon eux du miracle (p.70). Plus tard, le narrateur excuse en

partie les détenus en faisant une parenthèse où le gardien rescapé confirme la participation d'une minorité aux événements : « Il faut que vous sachiez que ce n'est pas la majorité qui a voulu cette émeute » (p.70). Le narrateur pousse la logique plus loin et effectue une projection des paroles du gardien rescapé et leur effet sur les futures interactions entre les deux équipes, à savoir une absence de rétribution qui sauvera des vies : « un homme remarquable, inspiré à coup sûr, avait réussi à calmer leur sentiment de vengeance en prononçant les mots appropriés » (p.71). En plus de faire la lumière sur la déresponsabilisation des détenus en minimalisant leur participation numérique, le narrateur propose de conférer une autorité directoriale à ce gardien³⁷. Son pouvoir réel a influencé la distribution des rôles en évitant de transformer les gardiens de l'escouade tactique en bourreaux : « C'est simple, vous n'êtes pas des tueurs » (p.71). Le gardien rescapé est édifié à travers les yeux du narrateur en tant que phare qui guide la conduite de ses collègues. Plus encore, ce commentaire permet de donner un sens aux actions à venir et de dresser une facette inhérente au rôle de narrateur omniscient : la voix de la raison. Cela est d'autant plus flagrant par l'entremise du commentaire suivant : « [j]e vous laisse méditer sur l'impact providentiel que les paroles de ce phare ont pu produire dans l'esprit de ces gens qui devaient songer, ce qui est parfaitement compréhensible, à tirer sur tout ce qui bougeait à Archambault » (p.71). En effectuant de telles associations, il est à se demander si le narrateur souhaite attribuer à son personnage des caractéristiques similaires lorsqu'il parle avec l'équipe tactique?

Les deux prochaines occurrences sont à mi-chemin entre les « faux pas » et le discours sur la mise en scène. Certes, les commentaires du narrateur révèlent les aléas de la représentation : la lutte intestine entre les obligations du rôle endossé et les souhaits du soi (*Self*) ou les motifs réels des autres détenus. Ces commentaires présentent des attributs négatifs des acteurs qui peuvent nuire à l'efficacité de leur représentation et qui peuvent remettre en question la loyauté de Dunn. Certes, les aléas de la représentation sont mis de l'avant : « Personnellement, j'aurais préféré regagner ma cellule et me mettre à l'abri, mais je devais assumer mes responsabilités » (p.73). « J'étais tout à fait consentant à m'impliquer

³⁷ Pour une présentation exhaustive des formes du pouvoir exhibées par les gardiens pendant l'émeute, voir le répertoire #9 (producteur du spectacle).

dans un règlement pacifique de la situation, mais je n'avais nullement envisagé de le faire au risque de ma vie » (p.74). Dunn se voit forcé d'endosser un rôle d'intermédiaire qui implique de parlementer avec l'escouade tactique. Cela soulève chez lui un écart entre la solidarité d'équipe et conséquemment les exigences du rôle et la personnalité de l'individu. Avec un tel commentaire, le narrateur offre une introspection de son personnage et solidifie son caractère héroïque à travers les risques de l'endossement ce rôle et le respect de ses convictions³⁸.

Plus encore, l'effet d'introspection porte sur les motifs des mutins lors de l'arrivée de l'équipe tactique. Le commentaire renforce l'idée d'un portrait animalisé des protagonistes et le comportement instinctif qui s'ensuit. Le monde « semble revenir à la réalité, non pas sous l'impulsion de sentiments inspirés par le repentir ou le regret, non! Dans l'unique et évidente intention de déguerpir afin de ne pas être repérés » (p.68). L'absence d'affect renforce donc le registre de la folie dans lequel le narrateur positionne les mutins afin d'actualiser une fonction de déresponsabilisation à leur endroit. Cette fonction se retrouve aussi dans le répertoire suivant.

En somme, le discours du narrateur omniscient comprend des commentaires révélant des informations (secrets) sur la représentation des acteurs et remettant parfois celle-ci en question. Ces commentaires sont parfois de l'ordre du « faux pas » et mettent en scène les rhétoriques de l'analepse et de la prolepse. Tous deux contribuent à divers degrés à la déresponsabilisation des détenus. Le narrateur paraît aussi pénétrer la conscience des gens à ces deux occasions pour solidifier son image d'ubiquité et les apparences de pouvoir. Il redéfinit aussi le pouvoir des équipes et soulève des doutes quant à sa détention par certains membres. Il réduit la prise d'otages de Martin et Perreault à une opportunité pour tronquer leur suicide en mort au combat. Il exacerbe les paroles du gardien rescapé comme une providence qui empêche une rétribution.

7. L'observateur dénonciateur

À l'intérieur de ce répertoire, il y a reproduction d'un procès construit et dirigé par Dunn. En d'autres termes, pour emprunter une logique goffmanienne, il y a mise sur pied d'une définition de la situation et plus précisément d'une vision des acteurs (émeutiers

³⁸ À cet égard, ce répertoire alimente le répertoire #3 (acteur médiateur)

irresponsables) et du public (les instruments du système). Cette reconstruction comprend aussi le portrait des coupables et des victimes. L'observateur³⁹ se veut une synecdoque des détenus à travers des descriptions et l'introduction de jugements de valeur à la première personne du singulier. Ainsi, la voix de la dénonciation est collective. Par l'entremise de commentaires, l'observateur indique que les détenus sont les victimes du système (de la prison). La fonction sous-jacente à ce répertoire est de trouver des responsables autres que les détenus et de proposer au lecteur une perspective différente du procès réel et de sa médiatisation.

Quant au pouvoir, il prend la forme de l'autorité directoriale. En tant qu'observateur-spectateur, Dunn participe à la distribution des rôles en exposant sa propre idée des responsables et des victimes. Leur façade personnelle est brossée en termes d'apparence (statut social) et de manière (caractéristiques rattachées au rôle). Dunn octroie de nouvelles propriétés et de nouvelles dimensions aux équipes. Par la même occasion, en tant que témoin oculaire, il s'autorise aussi le droit d'identifier les lacunes et les erreurs conduisant aux événements. Le pouvoir que s'octroie Dunn prend des dimensions héroïques quand il expose l'une de ses interventions comme ayant les propriétés d'éviter l'émeute.

D'entrée de jeu, le contenu de ce répertoire englobe les interactions entre l'observateur (public) et les participants de l'émeute. Des caractéristiques différentes sont attribuées à ces derniers par Dunn. La façade personnelle des responsables et des victimes est développée en parallèle. L'observateur-spectateur opère d'abord en déresponsabilisant les détenus : il les peint de manière à ce qu'ils ne puissent pas être jugés en fonction de la *mens rea*. Il met de l'avant la modification de leur état de conscience. L'exemple qui permet de faire le pont entre ce répertoire et le dixième (fin connaisseur) est l'interprétation des actions et la description du ravisseur. Il y a une association entre la folie et la déshumanisation, la seconde étant la preuve de la première : « Il ne subsiste aucun doute que Martin perd alors

³⁹ D'ailleurs, le premier élément de la déresponsabilisation des détenus consiste à la faible participation numérique de ces derniers. L'observateur répète avec quelques variantes que la majorité des détenus tient un rôle de spectateur ou se retire dans ses cellules (p.65). De plus, Dunn situe la position de son regard comme étant passif et intégré à une synecdoque : « Cette affreuse vision, je ne suis pas seul à la subir; une cinquantaine de détenus s'entassent maintenant autour de la console de contrôle "N", et la foule grossit toujours » (p.40).

complètement la raison ». Ce dernier exhibe un « visage qui n'a plus rien d'humain » (p.56). Plus encore, ce rapport peut être causal.

En ce qui concerne la description des états dissociatifs de conscience, le narrateur représente la situation comme étant de l'ordre de la « démence » et de « l'hystérie collective » (p.64) ou de la « folie collective » laquelle revêt un caractère animal : « Ce ne sont plus des hommes qui hurlent devant eux, ce sont des bêtes enragées qui réagissent à leurs instincts révoltés » (p.53). S'il n'est pas question de la folie qui habite les participants, ces derniers sont alors dans un état qui se rapproche du somnambulisme : « Partout, c'est un va-et-vient continu, plusieurs ne sachant même pas où ils vont et ce qu'ils font. [...] Beaucoup sont entrés dans une transe profonde perdant ainsi tout sens des réalités » (p.51). C'est donc dire que les ravisseurs et les mutins sont présentés comme ayant des états de conscience modifiés, suggérant donc qu'ils n'ont pas la *mens rea* nécessaire pour répondre de leurs actes.

En lien avec la présentation des protagonistes comme ayant un état de conscience modifié, leurs actions sont décrites comme allant de soi. « Pendant de longues années, le "système" les a traités comme des bêtes, il est donc juste de répliquer » (p.49). Quant aux gestes du leader, elles sont rationalisées de la sorte : « Tout est devenu machinal chez Martin (...) il se gava de vengeance contre ceux qui ne sont que l'instrument du système responsable de sa triste condition » (p.54). Ainsi, l'observateur a recours à la logique de la loi du Talion pour expliquer les gestes posés par les participants envers les otages pendant l'émeute.

En outre, en greffant aux participants une nouvelle apparence, en occurrence un nouveau statut social⁴⁰, l'observateur cherche à identifier des failles et des coupables. Les accusations portent sur l'absence des supérieurs, les incongruités de la chaîne de commandement ainsi que les actions ou l'inaction des représentants du système carcéral. Dunn met en évidence le système comme responsable de la folie et de la déshumanisation des mutins et des ravisseurs : « Voilà ce que la prison a fait d'un homme. Maudite

⁴⁰ Le statut social greffé aux mutins peut prendre la forme de l'irresponsabilité ou d'aliénation mentale dans un jargon juridique. Ces derniers peuvent aussi devenir des victimes et les exécuteurs d'une rétribution plutôt que des agresseurs au sens propre du terme.

prison! » (p.56). Le recours à cette rhétorique diffuse cette idée à l'ensemble des participants : « Voilà ce que la prison a fait des hommes. Maudite prison! Maudite prison! » (p.64). Il y a certes une déresponsabilisation des mutins et des ravisseurs d'une part et un transfert de responsabilité d'autre part. Par conséquent, selon Dunn, les agissements des mutins et leurs conséquences sont imputables à l'institution et à son traitement des détenus.

Enfin, Dunn en vient à critiquer le fondement et l'application du protocole d'émeutes et en lien avec cela, la chaîne de commandement et l'absence des supérieurs. Cet ensemble d'éléments, et tout particulièrement l'inaction du gardien armé, sont désignés comme un constituant des hostilités.

« Il [le garde] ne pense pas qu'en ouvrant cette porte il multiplie les chances de survie de ses deux compagnons. [...] il ne fait qu'exécuter les ordres proférés des dizaines de fois par ses supérieurs, peu important les conséquences. Mais où sont-ils ses supérieurs? [...] ils sont confortablement installés dans un fauteuil moelleux ou dorment paisiblement, ignorant la tragédie qui se joue à Archambault. Et les autres? Le CX-8, investi de toute autorité en l'absence du directeur? Ils ont, à raison d'ailleurs, cherché refuge et sécurité à l'intérieur des bureaux » (p.42).

Par conséquent, l'adhésion aux protocoles en situation de prise d'otages et une chaîne de commandement morcelée amplifient l'émeute. Il y a donc une inadéquation entre les actions idéales (celles visées par l'institution) et les actions réelles et donc une inaptitude des représentants à répondre à la prise d'otages. Cet élément trace un parallèle avec les propos de Boin et Van Duin (1995) lesquels imputent à l'administration la production de victimes de second degré en raison d'actions inadéquates en amont, pendant et en aval d'une émeute.

En somme, le procès des participants se fait d'abord par la déresponsabilisation et la rationalisation du comportement des mutins et des ravisseurs. Ensuite, il y a mise en relief d'éléments qui jettent le blâme sur l'institution et ses constituants dont la chaîne de commandement et les protocoles. Dunn y exerce son pouvoir en redéfinissant les événements et en leur conférant un regard de lecture imprégné par une dénonciation collective.

8. L'observateur amplificateur

À l'intérieur du huitième répertoire, Dunn endosse toujours le rôle d'un observateur-spectateur. Cette fois, son objectif consiste à renforcer l'antinomie entre les participants de l'interaction : les agresseurs (ravageurs) d'une part et les victimes (otages) d'autre part. Des

descriptions plus étayées et ancrées dans le registre du macabre et de l'imminence de la mort sont mises à l'avant. Un jeu sur les contrastes et leurs divergences est prépondérant : mort versus vie, monstres versus humains, stoïcisme versus émotions. Cette dichotomie renforce aussi l'idée des désaccords de surface qui sont traditionnellement présents et camouflés lors d'un consensus temporaire. Cette distinction peut faire partie de l'aspect performatif du présent discours.

Il y a un recours simultané à l'autorité directoriale et au relief dramatique. La première forme de pouvoir apparaît par l'entremise du développement des façades personnelles des rôles en termes de manière, c'est-à-dire que les caractéristiques des rôles sont distribuées par le directeur (l'observateur-spectateur) pour étayer l'apparence (statut social). En effet, aux pages trente-huit et trente-neuf, des caractéristiques respectives sont établies pour chaque camp d'acteurs. Les gardiens sont serviles, soumis et tétanisés. Ces derniers sont édifiés sous le vocable « otages » à travers la mise en mot de Dunn. Cela donne un nouveau sens à la représentation de leur rôle.

Pour sa part, le relief dramatique est révélé par l'effet du développement des façades, à savoir l'accentuation du spectacle ainsi que l'image de centralité (déguisement) associée aux ravisseurs. Dunn souligne le pouvoir niché dans les apparences, celui de la superficialité, du paraître. L'aspect performatif sous-jacent à ce répertoire consiste à renforcer le pouvoir conféré à certains membres de l'équipe des acteurs. Le discours repose essentiellement sur un jeu de contrastes et de divergences mettant en relief la distance sociale à travers le macabre et l'horreur.

L'antinomie qui distingue les otages des ravisseurs est mise sur pied par l'entremise de trois contrastes. La première forme de contraste met l'accent sur le caractère humain des victimes en comparaison avec la monstruosité des ravisseurs. Ce contraste est enchevêtré dans un second : le stoïcisme et l'émotivité. Enfin, le troisième contraste greffé aux deux précédents est représenté par la vie et la mort. Deux syllogismes avec quelques nuances sont dressés : parce qu'ils sont morts-vivants, les ravisseurs expriment du désespoir ainsi qu'une détermination et ils affichent les caractéristiques physiologiques du trépas. Pour leur part, les otages sont humains et vulnérables en raison des sentiments associés à l'imminence de la

mort. Certes, il existe un rapport itératif entre les trois oppositions mobilisées par Dunn pour décrire les deux équipes.

D'abord, Martin et Perreault sont décrits comme ayant des yeux qui reflètent « un vide total et insondable » (p.39). Plus encore, « les traits de leur visage étaient crispés; le sang semblait refuser de poursuivre son cours, d'affluer dans leurs veines et leurs artères faciales, ce qui les rendait plutôt livides et d'une pâleur effrayante » (p.39). Leur description se rapproche de l'image supra-humaine du zombie (mort-vivant) et accentue l'idée des processus physiologiques de la mort : arrêt de la circulation sanguine, lividité cadavérique et absence de réflexes oculaires. En d'autres mots, les ravisseurs sont présentés par Dunn comme ayant une apparence physique traversée par les indicateurs de la mort. Cela leur donne des caractéristiques découlant directement de la science-fiction, voire de l'épouvante. Aux antipodes, le portrait des otages met en relief leur dimension humaine non pas grâce à une description physique ou physiologique, mais bien grâce à la capacité de générer des sentiments.

En effet, « [c]hez eux, on pouvait lire des sentiments humains : la peur et la souffrance. Cette peur viscérale qui échappe à tout raisonnement, qui projette au cerveau l'imminence de la mort et qui laisse à l'homme suffisamment d'énergie pour en souffrir horriblement » (p.39). Ce sont d'ailleurs les évocations liées aux « joies de la vie » ainsi que « la fragilité et la précarité » du lien entre l'être humain et la vie qui suscitent une torture mentale chez les otages. Plus encore, la présence du vocable « on » et la description du processus mental palliatif comme étant universel renforce l'attribution de caractéristiques humaines aux otages. Il y a d'ailleurs un rapprochement entre les otages et Dunn, et par extension, entre ceux-ci et le lecteur.

Dans le même ordre d'idées, l'inévitabilité de la mort et sa projection est responsable de l'état d'esprit des otages et de leurs émotions : « Les deux gardiens emprisonnés dans l'un des deux bureaux sont terrifiés [...] Ils ont la douloureuse possibilité de prévoir l'avenir immédiat, soumis à une torture mentale indicible » (p.52). Le rapport itératif entre l'expression de sentiments et le seuil de la mort prend tout son sens lorsque la précarité de cet état est diffusée à l'esprit des acteurs : « on se retrouve aussi démuné que le nouveau-né devant sa mère, mais, ce soir, la mère est en proie à une violence crise d'hystérie » (p.39).

L'absence de contrôle, à savoir l'impuissance, est alors présente chez les otages. Cela fait écho aux propos rapportés par Campbell (1992) où les otages reconstruisaient leur expérience à travers notamment l'impression d'une dépossession de pouvoir, de contrôle et d'une image positive de soi.

Parallèlement au fait que l'observateur associe les sentiments humains à l'imminence de la mort chez les otages, il associe le stoïcisme à l'absence de vie chez les ravisseurs. « Ce n'était plus la vie qui les faisait agir et se mouvoir mais les derniers soubresauts d'un désespoir hors de tout limite qui explosait dans un jaillissement incroyable de rage et de violence » (p.38). Martin et Perreault conservent ces caractéristiques asociales tout au long de la prise d'otage et même lorsqu'elle est avortée : « leur visage n'a rien perdu de cette froide détermination, mêlée de désespoir, qu'ils expriment depuis le début du drame » (p.47). C'est donc dire que la représentation du rôle est maintenue et que la manière (caractéristiques) de la façade personnelle est conséquente et homogène. D'ailleurs, l'état dans lequel repose les ravisseurs est soutenu par la remarque suivante : « [i]ls agonisaient déjà » (p.39). Il y a donc attestation de leur mort, à tout le moins symbolique.

Par conséquent, l'observateur mobilise un répertoire qui oppose les personnages de Martin et Perreault et des gardiens. Pour ce faire, il exemplifie trois contrastes : la vie et la mort, les caractéristiques asociales et les sentiments, le monstre et l'être humain. Ces divergences mettent en place des caractéristiques qui renforcent la représentation de chacun et qui accentuent leur spectacle, de même que la centralité du pouvoir des ravisseurs en mobilisant notamment le registre de l'horreur : des traits livides, des yeux absents, une froideur implacable et une agonie.

D. Niveau de la légitimation

Ce niveau réfère aux interactions entre l'auteur et son lectorat.

9. Le producteur du spectacle

Ce répertoire est essentiellement formé de procédés rhétoriques, notamment de figures de style qui servent à amplifier le contraste entre les personnages et à produire des impressions chez le lectorat. Ce discours s'inscrit dans le rapport entre l'auteur et son public. Le pouvoir qui traverse ce répertoire prend la même forme que le précédent, à savoir le relief

dramatique : l'incorporation de signes aux activités et la production d'un spectacle. En revanche, la dramatisation des personnages à l'aide de procédés rhétoriques est greffée à l'amplification de leur manière et de leur apparence. En raison de cela, l'auteur remplit la seconde fonction du directeur selon Goffman (1973/1974).

Cependant, l'aspect performatif du répertoire gravite autour de la personnalisation du style de l'auteur. Ils témoignent de son inscription dans le courant sensationnaliste, dans la sphère littéraire et dans celle de la production de masse. Le choix des figures de style est en continuité avec la définition de la situation et réaffirme la nature et la forme des interactions. L'auteur fait d'autant plus l'exercice d'un pouvoir en amplifiant les événements représentés. Grâce aux figures de style, il donne une dimension supplémentaire aux interactions et il rapproche les personnages de certains clichés.

Au premier abord, il peut sembler logique de fusionner ce répertoire avec le précédent puisque le contenu des deux porte sur la création ou, à un moindre degré, sur l'amplification de la distance entre gardien-gardé. Quelques divergences sont observées entre ces répertoires : le niveau d'interaction, l'aspect performatif du répertoire, le mode opératoire de la rhétorique antinomique et les cibles visées. Le répertoire précédent (observateur amplificateur) relève du niveau de la narration tandis que celui-ci est inscrit dans le niveau de la légitimation (auteur et lectorat). Contrairement à un récit testimonial, le découpage entre ces deux niveaux est facilité dans un récit fictif, puisque d'ordinaire l'émetteur n'est pas le même. L'aspect performatif de ce répertoire-ci est associé à la personnalisation du style de l'auteur tandis que le précédent mettait en valeur le pouvoir des ravisseurs et par procuration, la portée du leadership de Dunn. La rhétorique est le contraste et elle concerne les représentants de deux équipes. Ici, elle repose sur la mobilisation de figures de style et de procédés littéraires. Elle n'est pas réservée aux ravisseurs et aux otages. Elle porte sur les situations, le décor et les personnages.

Au sein de ce répertoire, le recours aux figures de style montre le pouvoir capitalisé par les ravisseurs ou par les mutins, c'est-à-dire leur distance sociale par rapport aux otages. D'autres fois, les figures de style dévoilent le caractère fragile et instable du mobilier et, conséquemment, de la définition de la situation. Plus encore, les éléments de ce discours

dressent des passerelles avec le sixième répertoire traversé par la déresponsabilisation des détenus et le deuxième où la domination des surveillants par les reclus est présentée.

Une première description de la façade des ravisseurs Martin et Perreault, à savoir leurs caractéristiques, nous indique leur déshumanisation. Celle-ci est renforcée par cette métaphore : « ils ressemblaient davantage à des mannequins de cire qu'à des hommes, mais des mannequins mécanisés, capables de tuer » (p.39). Plus tard, Martin, en raison de ses actions, à savoir le fait de lécher ses doigts et son couteau taché par le sang des otages se comporte selon l'auteur « tel un vampire qui se repaît du sang de sa proie » et qui se complaît dans un « festin démoniaque » (p.56). Ces deux images dépeignent les ravisseurs comme étant plus grands que nature. De plus, cela amplifie la distance ou la domination d'une équipe sur l'autre. Le pouvoir passe à travers l'idée de la terreur où les gardiens sont réduits à une source de ravitaillement.

Les premières manifestations de la déshumanisation et, plus précisément, de l'animalisation des mutins, est mise de l'avant par une métaphore : « [une] clameur rugissante » (p.40). Inversement, la dépossession du pouvoir est soulignée par l'animalisation des gardiens à travers des images de soumission et de prédation. En fait, les mutins sont transformés en tant que meute qui cerne les gardiens et bientôt, l'imminence de la verticalité entre les deux groupes prend la forme suivante : « Encore quelques secondes et plus rien ne séparera les vautours de leur proie » (p.51). La soumission à laquelle les gardiens sont confrontés est d'autant plus flagrante qu'elle est nichée dans une comparaison à caractère animal : « À quatre pattes comme des chiens que vous êtes! » (p.53). La dépossession du statut institutionnel est mise en évidence, c'est-à-dire que la façade personnelle est modifiée. Ici, il est possible fait appel à Campbell (1992). Ce dernier abordait l'idée d'une dépossession de pouvoir ressentie par les otages interrogés vis-à-vis leurs ravisseurs et de manière plus générale, vis-à-vis la situation. Dans ce répertoire, la dépossession du pouvoir passe par la déshumanisation du soi ou la réduction du soi au statut de proie.

En continuité avec l'amplification de la domination gardien-gardé, la personnification est surtout mobilisée pour renforcer les actions des attaquants envers leurs victimes, et plus précisément, l'étendue et la portée de l'agression physique. Il y a donc en page cinquante-

trois une « avalanche de coups » et un « barrage de haine » adressée aux otages. Alors que Martin poignarde les victimes, le couteau est personnifié comme étant « avide de sang, toujours plus de sang » (p.54). De plus, la personnification marque à une occasion la description de l'agresseur, en occurrence Martin, immédiatement après l'assassinat d'otages. « Ses yeux ne sont plus que deux volcans quasi éteints » (p.56). La personnification centralise les formes de pouvoir des participants à travers leurs actions (indicateurs) et leur portrait (façade personnelle).

Quant à la situation, les figures de style l'édifient à un niveau en partie sensationnaliste où de vives images sont dépeintes et des effets prégnants peuvent ainsi être ressentis par les lecteurs. Le décor est l'objet par excellence des comparaisons et des métaphores de l'auteur. Ainsi, un registre guerrier marque les échanges entre les protagonistes et cela passe d'abord par l'incorporation de symboles au mobilier : « [l]e contrôle "N" est devenu un baril de poudre qui peut exploser d'un instant à l'autre ». Par la suite, un trou effectué dans la vitre de la console agit de manière identique à une « étincelle qui met le feu aux poudres » (p.43). L'idée de la lutte et du combat est marquante par ces images et renforce la dichotomie entre l'équipe des gardiens et celle des détenus.

Le narrateur enchaîne avec la précarité du système carcéral. L'image du contrôle « N » n'est pas isolée. Au contraire, elle est diffusée à d'autres éléments du mobilier. En page quarante-trois, la chaise se brise « comme un fétu de paille ». Cette comparaison haute en couleurs permet de conforter la vulnérabilité des représentants humains du système. Plus tard, l'aspect sanglant du massacre s'inscrit dans le sensationnalisme et actualise la conséquence de toute guerre, à savoir la mort de « soldats » car la scène va devenir un « bain de sang » (p.59). Une gradation est même associée avec le recours aux figures de style au fil de pages.

À mi-chemin entre la dépersonnalisation de l'équipe des acteurs et l'amplification des situations à travers le mobilier, les figures de style servent aussi à intérioriser ces situations chez les personnages. En effet, la tension de la situation, illustrée un peu plus haut, est actualisée par le fait que « les esprits s'échauffent » et que « les injures se font plus venimeuses » (p.42).

Somme toute, le recours aux figures de style est un moyen entrepris par l'auteur pour marquer son style d'écriture. Par ailleurs, cela fait aussi ressortir l'aspect sensationnaliste des situations et le caractère surréaliste des personnages. L'auteur communique avec son public pour produire chez lui de vives impressions. Par l'entremise des métaphores, de la comparaison et de la personnification, le spectacle renforce le pouvoir des mutins et des ravisseurs, déshumanise les participants, en plus de mettre l'accent sur la lutte inhérente à l'émeute.

10. Le fin connaisseur

Quatre occurrences illustrent ce dernier répertoire. Celui-ci est traversé par le relief dramatique, à savoir l'incorporation de signes à son activité et la transformation de cette dernière en spectacle. Le cas présent, le spectacle possède un aspect juridique, véridique et savant. Par la même occasion, Dunn renforce la notion de paraître, l'image de centralité associée au relief dramatique, en faisant la démonstration de son savoir. Il bonifie la présentation de soi pour renforcer son statut d'auteur légitime aux yeux du lectorat. Dunn réactive sa profession d'avocat pour autoriser le recours à son point de vue et à sa mise en mots pour représenter l'événement. En d'autres mots, l'aspect performatif ou la fonction associée à ce répertoire est la légitimation de Michel Dunn en tant qu'auteur qualifié pour représenter la juste version des événements. Tel que mentionné dans l'ouvrage de Goffman (1975) sur les cadres de référence, l'une des spécificités du cadre romanesque est la présence d'efforts pour s'édifier en tant que voix autorisée, c'est-à-dire le renforcement de l'impression que le lectorat se trouve entre « bonnes mains ».

D'entrée de jeu, la manifestation initiale de ce répertoire est représentée par la citation à la page trente-cinq : « Si la vérité est laide et qu'on tente de l'embellir, ce n'est plus la vérité. » Plusieurs commentaires du narrateur appuient la vision de « laideur » conférée aux événements. À la page soixante-quatre, il est question de la « déchéance de la race humaine », d'une « atmosphère corrompue et pourrie » et d'une « scène horriblement macabre », à la page soixante-six; d'une « épopée sanglante ». Ces mentions sont des occasions où Dunn est conséquent avec sa citation initiale et donc, du point de vue de l'auteur, à la présentation de « la vérité ». En extrapolant un peu, il est possible de dire que la

citation initiale constitue le premier effort de Dunn pour mettre en exergue sa profession d'avocat, lequel plaide des faits construits comme étant vrais.

L'autre mention qui s'inscrit en continuité avec l'actualisation de l'auteur comme avocat est sa présentation de la trame des événements de la manière suivante : « Vous venez de lire les faits qui constituent la preuve de la poursuite [...] La séance reprendra au chapitre suivant! » C'est donc dire que la narration des événements par Dunn prend la forme d'une partie intégrante d'un procès. Le répertoire #7 (observateur dénonciateur) définit aussi les acteurs et le public à travers une grille juridique : coupables et victimes. Dunn augmente la crédibilité des événements en les édifiant comme reconstitution de la preuve. C'est donc dire que selon l'auteur, la représentation du macabre et de l'horreur ne se fait pas pour le simple plaisir du lectorat. À travers celles-ci, il exerce ses qualités d'avocat en plaidant les faits de la poursuite. Par la même occasion, Dunn incorpore un univers de sens et de signes à son activité de représentation. La transformation des événements en procès relève du spectacle, c'est-à-dire du relief dramatique, où la centralité de Dunn est renforcée par son auto-proclamation comme avocat et comme représentant de la poursuite.

Une dimension du répertoire englobe l'ostentation des compétences professionnelles à travers une représentation juridique dite vraie. L'autre dimension du répertoire porte sur la mise en relief de ses connaissances carcérales. Des notes en bas de page indiquent que Dunn est bel et bien autorisé à raconter ce récit puisqu'il est un membre de la population carcérale au sens ethnométhodologique du terme : il partage leur argot, un élément de la culture des détenus. À un autre égard, ces mentions visent à épater la galerie en montrant les spécificités langagières des détenus et la capacité de Dunn en tant qu'auteur à dévoiler leur signification véritable. Ces notes en bas de page sont davantage que de simples repères à l'intention du lectorat. Les deux occurrences portent sur des variations dépréciatrices du vocable gardien. À la page trente-six, l'expression « cochon » est explicitée : « 1. Ce terme, fréquemment utilisé en prison, fait partie de l'argot carcéral; il s'adresse aux gardiens de prison, policiers et, parfois aux détenus qui ont collaboré avec eux ». À la page quarante-trois, la mention *screw* est indiquée comme étant : « 1. [Un] [a]utre surnom donné au gardien ». Ces occurrences sont perçues comme étant courantes et intégrées au jargon carcéral. Les dialogues entre les

détenus et les gardiens sont marqués par l'univers de sens des acteurs et des rapports à la verticale, tel que vu dans le répertoire dictateur-agresseur.

Somme toute, le répertoire du fin connaisseur est traversé par des traces de l'auteur qui s'édifie en tant qu'expert de la culture des détenus, représentant de la « vérité » et avocat. Ces efforts sont de l'ordre du spectacle et ils se traduisent par l'incorporation de signes à l'activité de Dunn par des notes en bas de page, par des mentions conclusives et par une citation. L'aspect performatif de ce discours est la présentation de Dunn comme un auteur apte à transformer l'événement en récit et à se réappropriier la voix de ses pairs.

IV. Conclusion

Dans le chapitre quatre, j'ai présenté le processus dynamique à travers lequel se créent et se décomposent les interactions dans le récit de l'émeute. Ce processus se compose d'une part de la collecte d'informations pour constituer une définition de la situation et l'adhésion à un consensus temporaire. D'autre part, le processus comprend le recours à une rupture d'impressions ou à une communication étrangère, plus précisément à une scène ou à une opération de réalignement. Le pouvoir a été conceptualisé comme étant négocié à travers ces interactions. Dix répertoires ont été organisés et ont permis de distinguer trois formes de pouvoir, individuellement, simultanément ou de manière complémentaire : le relief dramaturgique, l'autorité directoriale et le pouvoir disruptif. Cette analyse montre que le pouvoir s'inscrit en discontinuité : sa forme et ses détenteurs varient selon les situations, les équipes, les acteurs et le public. Le premier répertoire porte sur l'actualisation du pouvoir disruptif, au sommet de la hiérarchie. Il est mobilisé par les personnages et le narrateur pour mettre à jour le bouleversement ou la rupture d'une interaction ainsi que la redéfinition de situation.

Les répertoires 2 à 5 sont ceux du niveau de la représentation. Le répertoire #2, le dictateur-agresseur, est traversé par la création et le maintien d'une distance sociale entre ravisseurs et otages à travers la diffusion d'autorité directoriale et de relief dramatique et plus précisément, une triple agression. Le répertoire #3 porte sur le rôle clef de Dunn grâce l'exercice de pouvoir. Les forces et les faiblesses de son leadership sont mises de l'avant grâce à la présence ou à l'absence de consensus temporaire chez le public. Le répertoire #4

souligne l'expression de pouvoir décoratif (gardien armé) et réel (équipe tactique) par le groupe des surveillants à l'endroit des détenus. Son actualisation est notamment associée au renforcement d'une position institutionnelle. Le répertoire #5, celui des leaders du mimétisme, rassemble les occurrences où Martin et Perreault font preuve de pouvoir pour renforcer leur image. Des manifestations dérivées de la coopération dramaturgique en découlent. Le leadership se solde par la diffusion posthume de l'agression des otages chez les mutins et par la reproduction du suicide de Martin par Perreault.

Le niveau de la narration comprend les répertoires 6 à 8. Le répertoire #6 est pour sa part traversé par une autorité directoriale et un relief dramatique où l'observateur Dunn révèle les secrets des personnages, maximise le rôle du gardien rescapé et minimise celui des ravisseurs. Une telle entreprise rééquilibre la qualité du leadership de son propre personnage (en contraste avec Martin et Perreault) et présente la narration comme étant omnisciente. Le répertoire #7, narrateur dénonciateur, est en fait la construction d'un procès ou de l'image des coupables et des victimes. Le pouvoir sert à définir la façade des victimes de manière à ce que les participants à l'émeute ne répondent pas à la *mens rea* : ce sont des aliénés, des animaux, des monstres et des somnambules. Le pouvoir exemplifie les erreurs et les lacunes entourant l'événement : le respect des protocoles de prise d'otages (refus de négociation) et l'absence de la direction. Le répertoire #8, est le narrateur amplificateur où le pouvoir est un instrument qui amplifie la distance gardien-gardé (raveur-otage) à travers trois contrastes : vie versus mort, sentiments versus stoïcisme, monstres versus êtres humains.

Deux répertoires sont déployés au niveau de la légitimation. Le répertoire #9 est celui du producteur du spectacle. Grâce au pouvoir, l'antinomie entre les rôles est amplifiée. De plus, les figures de styles et les procédés rhétoriques dramatisent le décor et les situations. Ceci permet à Dunn de personnaliser son style d'écriture. Enfin, le répertoire #10 est celui du fin connaisseur. À l'intérieur de ce dernier, le relief dramatique est synonyme de légitimation et de gain de crédibilité. Dunn se présente alors comme détenteur de la vérité, comme avocat et comme spécialiste de la culture carcérale.

Par conséquent, le pouvoir en situation d'émeute carcérale est inhérent à la création et à l'éclatement d'interactions. Le pouvoir est mobilisé tant par les gardiens que par les détenus. Il fluctue au gré des répertoires, des rôles, de la situation, et de l'adhésion ou du

rejet du consensus temporaire. Les interactions, tout comme le pouvoir, sont deux éléments dynamiques et indissociables dans le cas du récit d'Archambault (1983).

CHAPITRE 5 : DISCUSSION

Ce chapitre est divisé en deux sections. La première propose d'identifier les contributions apportées par ma recherche à la connaissance criminologique existante. Par procuration, j'y présente aussi l'aspect novateur et complémentaire de mes résultats. La seconde section souligne certains flous et zones grises suscitées par l'application de l'approche dramaturgique à mon matériel empirique.

I. Parallèles et rétroaction

A) Rappel des clefs d'analyse de la recension des écrits

Tel que souligné plus tôt, la recension des écrits a mis de l'avant quelques clefs d'analyse pour mieux comprendre le phénomène à l'étude : la distance qualifiant le rapport gardien-gardé, le leadership informel, le rôle de stratège chez les détenus, les caractéristiques du « mec bien », le pouvoir différentiel au niveau du personnel, la dynamique ordre-désordre présente dans une émeute contrairement aux modèles plus statiques (Useem et Kimball, 1987) et le primat du sens dans les interactions propres à l'émeute.

B) Application des clefs d'analyse au récit

Mes résultats jettent un peu de lumière ou agissent de manière complémentaire à certains concepts en offrant une meilleure compréhension de leur mise en place ou de leurs formes.

1. Création et maintien de la distance gardien-gardé

La distance qui caractérise le rapport entre gardien et gardé selon Vacheret (2002), Orlic, Chauvenet et Benguigui (1994), Goffman (1961), Rostaing (1997), Chauvenet (2000) et Sykes (1958)⁴¹ est représentée dans le récit-témoignage de Dunn (1983). Mes résultats soulignent cette distance et montrent comment elle est réifiée : à travers la définition de situation et le consensus temporaire entourant la prise d'otages. Ces deux éléments sont

⁴¹ Selon ces auteurs, le rapport gardien-gardé est traversé par une antinomie ou un fossé qui se traduit par un discours de fermeture et des pratiques antagoniques.

imposés de gré ou de force sur l'acteur dominé, le public dans un jargon goffmanien et l'otage dans le récit à l'étude. De manière plus précise, le fossé traverse trois niveaux d'interprétation. Il est actualisé à travers une triple agression (répertoire du dictateur agresseur #2), le recours à des procédés rhétoriques (répertoire du producteur du spectacle #9) et à des contrastes (répertoire de l'observateur amplificateur #8), l'utilisation des infrastructures pour donner une dimension physique à la distance ainsi que le renforcement d'une position institutionnelle par les surveillants (répertoire des frimeurs #4-répertoire des scénaristes #1). À cet effet, l'adoption d'une telle position mène à une rupture d'impressions qui cristallise la dissension entre les deux groupes et qui souligne l'existence de deux champs sémantiques irréconciliables.

Le recours à l'autorité directoriale ou au relief dramatique permet de dresser, puis de fixer les rôles en opposition et d'assurer le spectacle de la suprématie des ravisseurs ou des mutins. La fin de la tentative d'évasion et le coup de feu donné par le gardien armé marquent deux situations où le pouvoir disruptif est mobilisé pour augmenter l'écart entre les deux groupes. Les surveillants et les détenus signifient ainsi leur refus d'adhérer au consensus temporaire et à la définition de situation qui leur est imposée par la force. Ils actualisent donc une scène ou une opération de réalignement. Ils maintiennent ensuite ce fossé par une expression physique et symbolique (ils se sauvent ou ils mettent fin aux communications).

En somme, le répertoire du producteur du spectacle (#9) est traversé par une myriade de figures de style dont la métaphore, la comparaison et la personnification. Celles-ci ont comme effet d'exacerber la dichotomie déjà mentionnée, sinon à tout le moins ressentie. Les figures de style de l'auteur renforcent la contradiction entre les rôles et peint les façades en opposition. Les ravisseurs sont édifiés comme étant plus grands que nature et capitalistes du pouvoir tandis que les otages en sont dépossédés et sont réduits à la vulnérabilité du nourrisson. Pour sa part, le registre de l'observateur-dénonciateur (répertoire #7) met en scène un narrateur qui donne des rôles antinomiques et connexes aux deux équipes : victime et coupable. Quant au répertoire #8 (observateur amplificateur), la distance dans le rapport gardien-gardé est triple puisque le narrateur met en exergue trois contrastes : la vie et la mort, le monstre et l'être humain, le stoïcisme et les émotions. Ces derniers identifient divers

indicateurs qui cristallisent la façade personnelle des dominants et des dominés et qui confère une dimension supra-humaine aux premiers.

Par ailleurs, le répertoire des dictateurs-agresseurs renforce la distance sociale dans le rapport gardien-gardé. L'agression verbale, physique et symbolique est mise en exergue. Des vocables dépréciateurs, des coups et des brutalités, de même qu'un dépouillement et une profanation cristallisent l'antinomie et les multiples tentatives d'annihilation d'une équipe envers l'autre. Le répertoire #4 (les frimeurs) met de l'avant des occurrences où les gardiens actualisent leur distance par rapport aux détenus. À la première et à la troisième occasion, les rapports sont médiatisés par une tour de contrôle. La distance est de nature physique. Dunn souligne même que les gardes refusent d'ouvrir la lucarne pour faciliter les communications, ce qui l'oblige à crier pour se faire entendre. La mise en joug par le gardien de la tour « N » et le déploiement du spectacle de l'équipe tactique, voire leurs paroles expéditives à l'intention de Dunn, sont deux occasions où les statuts différentiels sont mis en exergue.

En revanche, le répertoire #4, celui de l'acteur médiateur, répond à la propriété relationnelle soulevée par Goffman (1961) et Rostaing (1997). L'exercice du leadership de Dunn comme médiateur contribue à réduire, voir à aplanir la distance gardé-gardien. Ce dernier initie les communications avec l'autre équipe et oriente les négociations en fonction d'intérêts tactiques, dont le bien-être de ses pairs. Bien que le rapport ne soit pas horizontal, des expressions directes et univoques sont possibles, à tout le moins pour un laps de temps donné. Celles-ci s'inscrivent dans un consensus temporaire réussi.

Ainsi, cinq répertoires présentent diverses actualisations de la distance gardien-gardé. La définition de la situation constitue l'élément-clé à sa mise sur pied, le consensus temporaire; à son maintien et la scène ou l'opération de réalignement; à son exacerbation ou parfois même à sa réduction.

2. Configurations du leadership informel

Des parallèles sont dressés entre le leadership informel d'après Clemmer (1958), Fox (1973) et Campbell (1992) et le récit de Dunn (1983). Certains éléments du leadership informel sont même renforcés par mes résultats. Fox (1973) perçoit l'apparition du

leadership et la mise sur pied d'un simulacre d'ordre comme allant de pair et comme formant une étape du processus de l'émeute. Chez Clemmer (1958), les émeutes sont des occasions qui réaffirment le leadership de certains. Les leaders en temps de crise sont ceux qui possèdent un grand nombre de relations secondaires (connaissances informelles) en raison la position occupée dans l'institution. Le leadership y est vague car dépourvu de mission. Pour Campbell (1992), le leadership propre à l'émeute est itératif entre ceux qui souhaitent protéger les otages et ceux qui souhaitent les tuer. L'ensemble de ces éléments sont illustrés ou dans un cas, remis en question par le contenu de quelques répertoires interprétatifs, dont l'auteur médiateur (#3) et les leaders du mimétisme (#5).

D'abord, suivant Clemmer (1958), le leadership de Dunn durant l'émeute est une occasion de réaffirmer son leadership antérieur : il accepte d'entamer des pourparlers en vertu de ses fonctions de secrétaire du comité des détenus. Plus encore, le leadership de Dunn repose aussi sur la capitalisation d'un grand nombre de relations secondaires, c'est-à-dire d'un vaste réseau informel et ce, en raison de sa position au comité des détenus. Contrairement à ce qu'avance Clemmer (1958), Dunn évalue les détenteurs de leadership dans le récit comme étant animés par des missions respectives. Celles-ci sont divergentes selon qu'il s'agisse d'une part de son personnage ou d'autre part de Martin ou de Perreault, notamment en vertu de leurs rôles auto-proclamés ou attribués par autrui. En actualisant son rôle de médiateur, Dunn qualifie ses actions comme étant contre-productives au développement de l'émeute : négociation avec le gardien armé pour séparer les ravisseurs de la population, retrait en cellule, minimalisation de la destruction matérielle. Il multiplie aussi les occasions où il entre en communication avec l'autre groupe pour faciliter ses tâches ou leur prise de décisions ou pour aider ses pairs : pourparlers avec les gardiens de la tour, puis avec l'équipe tactique. Il mentionne qu'il agit ainsi pour protéger les détenus n'ayant pas participé aux émeutes et qu'il y risque sa vie. Il construit alors son dessein à la lumière de l'altruisme. Au sein du répertoire de l'observateur omniscient, Dunn pénètre la conscience des personnages de Martin et Perreault et il construit leur mission sous l'angle du narcissisme. Dunn mentionne que ces derniers souhaitent réussir leur tentative d'évasion et néanmoins à masquer leur suicide en tant que mort au combat. Leur leadership incite à la destruction matérielle et humaine.

Ces divergences d'objectifs et de formes entre les deux camps mettent en relief l'aspect fluctuant, parcellaire et itératif du leadership selon Campbell (1992) : une volonté de protéger indirectement les otages (Dunn) ou de les agresser et de les tuer (Martin et Perreault). Cependant, la dimension dynamique (instable) du leadership caractérise aussi les actions de Dunn, parfois fructueuses, parfois vaines, ainsi que la capitalisation différentielle de relief dramatique et d'autorité directoriale entre Martin et Perreault. D'une part, le leadership de Dunn fluctue entre la réussite et l'échec selon l'assentiment de ses équipiers à endosser la définition de situation proposée et à adhérer à un consensus temporaire. Quand il s'auto-proclame et s'auto-construit en tant que médiateur et qu'il négocie l'ouverture de la porte avec le gardien, les détenus rejettent ses ordres (pouvoir décoratif = relief dramatique). Lorsqu'il est élu par autrui pour diriger les pourparlers avec l'équipe tactique, les détenus lui obéissent et réintègrent leurs cellules (pouvoir effectif = autorité directoriale). La gradation du leadership est différentielle entre les deux ravisseurs selon la construction que Dunn fait de lui-même. Le spectacle de la prise d'otage est plus saisissant chez Perreault puisqu'il met en joug le gardien à l'aide de deux instruments et la victime présente une détresse physiologique. Le spectacle du suicide est plus marquant chez Martin, car il s'étend dans la durée. L'autorité directoriale est plus importante chez ce dernier, car elle transforme le statut de Perreault de ravisseur à suicidé.

Enfin, les découvertes de Fox (1973) peuvent être soutenues par mes résultats en sollicitant le concept goffmanien de coopération dramaturgique. Le leadership de Martin et de Perreault apporte initialement un consensus temporaire entre les détenus. La collaboration qui s'ensuit se solde par une cohérence entre une solidarité et un appui envers les ravisseurs. Ceci produit ainsi un sens d'ordre qui est en fait un simulacre. À vrai dire, la foule de détenus se masse autour de la tour « N » pour localiser la source du grabuge. Elle scande les mêmes ordres que les instigateurs : l'ouverture de la porte. Il y a donc un cautionnement général de la tentative d'évasion. L'illusion d'ordre est rompue avec l'ouverture de la porte et conséquemment, l'absence des leaders qui rejoignent la prochaine porte. Des dissensions apparaissent dès lors en matière de destruction matérielle et plus tard, Dunn et les détenus pacifiques se retirent. Ainsi, il semble que le leadership mimétique initial soit vecteur d'ordre seulement en présence réelle de ses représentants.

3. Dunn : le « mec bien » stratégique

En lien avec la section précédente, les aspects du leadership que s'octroie Dunn font dialoguer deux concepts de la sociologie carcérale : le « mec bien » de Le Caisne (2000) et le stratège de Chantraine (2004). D'une part, la dernière manifestation de leadership par Dunn est le résultat de sa nomination par ses pairs. Plusieurs détenus l'interpellent et lui demandent personnellement de réitérer à l'équipe tactique leur volonté d'obéissance et assurer leur retour « sécuritaire » en cellule (Dunn, 1983 : 72). Ils acceptent de mettre leur sort entre les mains de Dunn. Cette demande s'effectue sur la base de sa réputation et de la respectabilité qui lui est conférée en raison de sa position dans la hiérarchie carcérale : son titre de secrétaire du comité des détenus. Il endosse ce rôle en lien avec de telles fonctions (Dunn, 1983 : 72). Par conséquent, la respectabilité et la réputation sont deux éléments attribués au « mec bien ». Une interrogation émerge ainsi de ce parallèle : est-ce que le leader doit adhérer au rôle de « mec bien » pour que ses actions soient efficaces ou encore faut-il qu'il soit élu par ses pairs pour y parvenir? Le récit de Dunn (1983) montre qu'un leadership effectif dépend de ces deux éléments.

D'autre part, lorsque Dunn endosse le rôle d'intermédiaire/entremetteur ou de directeur au sens goffmanien, il devient aussi un stratège au sens de Chantraine (2004). Dunn initie des communications et fait le pont entre l'administration (ses délégués) et les détenus (avec ou sans leur gré). Il représente les détenus pour réitérer leurs demandes (l'ouverture de la porte dans le premier cas et une réintégration sans anicroche dans le second). Une nuance existe pourtant avec les caractéristiques du stratège chez Chantraine (2004) : Dunn ne capitalise pas son pouvoir sur la base de la menace d'émeutes. Il exerce plutôt son pouvoir (son influence) pendant le désordre et il cherche à le mettre à profit pour contrer l'émeute. Les actions de Dunn sont ainsi conceptualisées comme étant stratégiques : elles minimalisent la portée et l'étendue de la destruction matérielle à travers l'extinction du feu, le retrait en cellule ou une négociation visant initialement à séparer les ravisseurs de la population, puis à assurer un retour sécuritaire en cellule. Les actions sont présentées par Dunn comme visant à épargner des vies : celle de ses compères en raison de l'entrée musclée de l'équipe tactique et celle des surveillants en assurant que la prise d'otages se poursuive par l'ouverture de la

porte et que les otages conservent leur valeur comme monnaie de négociation et amplifiant la sienne. Par ailleurs, lorsque Dunn a recours à des actions stratégiques, il contribue d'autant plus à aplanir la distance sociale entre gardien-gardé, abordée ci-dessus.

En synthèse, Dunn est désigné par ses pairs pour endosser le rôle de médiateur. Il se décrit comme effectuant des actions stratégiques et comme possédant un statut de « mec bien ». Tout au long de ses efforts de négociation, ses objectifs sont traversés par une dimension stratégique.

4. Le pouvoir différentiel comme critère de variation chez le personnel

La présentation des répertoires inhérents au leadership a montré la variation entre les rôles de médiateur ou de ravisseurs, mais aussi au sein même de ces rôles selon le pouvoir de l'autorité directoriale (distribution des rôles, gestion effective) ou celui du relief dramatique (activités symboliques, spectacle superficiel). Une variation de cette nature est présente au sein du personnel dans le récit de Dunn (1983) par l'entremise du répertoire #1 (scénariseurs) et a des échos avec le pouvoir explicité par Combessie (1996) : entre la construction d'une image de tout-puissant par le supérieur pour des fins tactiques (pouvoir superficiel) et un pouvoir réel et effectif mobilisé par son subordonné. En effet, le répertoire #1 (scénariseurs) contient une occurrence traversée par le pouvoir disruptif (morcellement des interactions) qui souligne l'autorité directoriale du subordonné (pouvoir réel) et le relief dramatique du supérieur (pouvoir décoratif). « Ouvre-moi la porte je t'en supplie! Tu es mon ami. Laisse-moi entrer. [À cela le CX-4 répond] : Non!... Tu n'es pas mon ami! Non, tu n'es pas mon ami! » (p.58). Toute déférence ou obéissance qui aurait pu tenir préséance en raison du statut plus élevé du gardien instrumentalisé est évacuée, ce qui témoigne d'un pouvoir décoratif. Au contraire, le pouvoir du subordonné (CX-4) a des effets bien réels. En refusant la négociation, il participe à la dépossession de la valeur attribuée à son supérieur comme monnaie d'échange. Il refuse tout consensus temporaire et la vision d'entraide basée sur l'amitié initiée par l'otage.

Les résultats de ma recherche indiquent donc qu'un pouvoir différentiel est présent chez le personnel du récit de Dunn (1983). Un pouvoir superficiel et décoratif est mobilisé

par le supérieur réduit au rôle d'otage tandis qu'un pouvoir effectif traverse les actions de son subordonné.

5. L'émeute comme résultat de décisions et de failles administratives

Tel que souligné par la recension des écrits, divers modèles explicatifs de l'émeute responsabilisent l'administration dans ses interventions ou dans ses inactions pendant son cours (Useem, Camp et Camp, 1996; Boin et Van Duin 1995). Pour Useem, Camp et Camp (1996) comme pour Boin et Van Duin (1995), les lacunes administratives ont des effets sur l'émeute en termes de sa portée et de sa durée. Useem, Camp et Camp (1996) pointent l'absence de préparation et la stratégie de retour à l'ordre (force, négociation ou attente) comme déterminant sur le bilan de l'émeute. Boin et Van Duin (1995) perçoivent que les failles administratives en avant, pendant et après l'émeute produisent des victimes de second ordre (*second-order casualties*). Cet élément est édifié en tant que variable dont la haute proportion produit une émeute à plus grande échelle. Mes résultats, par l'entremise du répertoire de l'observateur dénonciateur (#7), valide cette problématisation de l'émeute. À tout le moins, ce répertoire met de l'avant les failles de l'administration au cours de l'émeute.

À travers sa reconstruction du procès, Dunn identifie certains éléments qui favorisent l'émergence de l'émeute. Ceux-ci concernent tous de près ou de loin l'administration. D'abord, l'application des protocoles de prise d'otage est décriée. Parallèlement, l'absence du directeur et du supérieur afférent au gardien armé est pointée du doigt. Il en est de même pour l'action du gardien, qui ouvre la porte bien trop tard selon Dunn et dont le coup de feu est perçu comme ayant un impact favorable sur l'effet de destruction. Le respect du protocole en situation de prise d'otages qui se traduit par le refus des négociations par les surveillants peut prendre la forme d'une victime de second ordre au sens de Boin et Van Duin (1995). En effet, cet élément administratif alourdit le bilan de l'émeute au niveau des pertes humaines. Martin et Perreault répondent à ce refus en poignardant leur otage. Plus tard, en actualisant cette situation comme échec de leur tentative d'évasion, ils se suicident. Plus tôt, le coup de feu du représentant administratif, en occurrence le gardien armé, est même perçu selon

Dunn (1983) comme ayant un effet favorable sur le déroulement de l'émeute. Cette action administrative, par extension, a ainsi campé un rôle amplificateur.

Ainsi, ces éléments présentent l'administration et ses ramifications, à savoir les protocoles exécutés par les gardiens, comme haussant le nombre de décès et comme exacerbant la destruction.

6. L'émeute : une mosaïque de l'ordre et du désordre

L'analyse du récit de Dunn (1983) cautionne à certains égards les modèles des émeutes comme un processus traversé par des états d'ordre et de désordre (Zeeman et al. 1977; Fox 1973; Sykes 1958). Il n'est cependant pas possible de comparer l'émeute décrite dans le récit de (1983) à un processus en trois étapes itératives d'ordre, de désordre et d'ordre (Sykes, 1958); de la conceptualiser grâce à cinq étapes bien précises où l'abdication des détenus précède l'arrivée de l'équipe tactique (Fox, 1973) ou encore de la calculer à l'aide des trois variables que sont l'aliénation, le désordre et la tension, en plus de prédire son retour à l'ordre sans intervention extérieure. En effet, l'arrivée de l'équipe tactique et le leadership de Dunn contribuent à conjurer l'émeute et à faciliter le retour à l'ordre.

En revanche, les états d'ordre et de désordre demeurent présents dans le récit de Dunn (1983). Ces états prennent une forme dynamique plutôt que d'être organisés en étapes statiques et d'agir comme les constituants d'un modèle généralisable. Ainsi, mes résultats conceptualisent le phénomène comme la somme des situations édifiées, rompues et réorganisées autour desquelles gravitent les interactions et à travers desquelles le pouvoir est négocié.

Les résultats de recherche présentent la première définition de la situation comme gravitant autour de l'idée d'ordre grâce à des éléments de la routine institutionnelle : la fin des activités et le compte. Les détenus y endossent un rôle servile. L'étape du désordre est constituée d'une pluralité de définitions et de redéfinitions de la situation. Le désordre est amorcé par un changement de registre, à savoir l'agression verbale d'un gardien par un détenu (p.36). Les gardiens s'enfuient tandis que les détenus spectateurs sont paralysés et les détenus acteurs participent à un tumulte. Le portrait des détenus est en antinomie tandis que

l'équipe des gardiens semble perdre sa manière, le statut social rattaché à l'exercice d'un contrôle et d'un pouvoir. Plus encore, cette définition de situation est exacerbée par le mobilier alors que la paralysie gagne l'institution et ses dispositifs mécaniques. Les bureaux agissent comme des barricades. La « cellule » n'est plus un élément de protection pour les détenus. En revanche, elle le devient pour les surveillants. La dichotomie porte sur un renversement des apparences entre les gardiens et les détenus : les premiers sont enfermés et les seconds obtiennent une liberté de circulation interne.

De plus, suite à cette occurrence, le désordre prend parfois la forme de la prise d'otage où les rôles des ravisseurs et de leurs otages sont définis, parfois la forme du conflit de guerre où les éléments de décor deviennent une arme et où les mutins deviennent des belligérants. Le consensus temporaire est traversée par le chaos et la confusion. En contrepartie, ces éléments sont des incitatifs puissants qui conduisent à une rupture des impressions et conséquemment, soit à un réalignement des équipes, soit à une redéfinition de la situation. C'est le cas lorsque les détenus se séparent entre participants destructeurs et pacificateurs. Pour sa part, l'émeute prend fin selon la citation du narrateur qui atteste le déploiement de l'équipe tactique et la reprise de l'institution par cette dernière.

Enfin, un semblant de retour à l'ordre est déjà présent par l'effet du déploiement tactique ci-dessus. L'ordre est défini et redéfini dans le consensus temporaire entre Dunn le médiateur et l'équipe tactique d'une part ainsi et Dunn le leader et les détenus de son bloc d'autre part. Les idées convergent quant à l'association d'un retour en cellules à la reprise des rôles institutionnels. Dunn parle par l'entremise de la suggestion plutôt que de l'impératif. Les détenus obéissent effectivement aux demandes lancées par Dunn, lesquels sont le reflet des ordres de l'équipe tactique. La coopération d'une équipe et de l'autre vise un même objectif : un retour en cellule sans intervention musclée. Enfin, la définition de la situation du retour à l'ordre est actualisée par un élément du décor : la fermeture des portes des cellules.

Une interrogation demeure par rapport à mes résultats de recherche. Cette dernière est susceptible d'amoinrir la portée de mes contributions. Est-ce que l'émeute et ses événements s'inscrivent en suivant un processus d'organisation et de désorganisation du sens entre les participants ou est-ce que le format du récit, à savoir ses contraintes de présentation,

notamment les chapitres, les paragraphes et le schéma narratif prescrivent une telle organisation? Répondre à cette question est similaire à tenter de déterminer si l'arrivée de la poule précède celle de l'œuf ou inversement. Il est le propre de l'être humain de reconstruire les faits en les réorganisant de manière cohérente pour qu'elle ait un certain sens. De plus, tout récit publié répond à des standards de vente et d'édition qui prescrivent à tout le moins le respect d'une évolution narrative et de repères organisationnels pour le lecteur. En mobilisant mes résultats d'une part et le schéma dramaturgique d'autre part, j'en arrive à la conclusion suivante : peu importe le phénomène en question, l'émeute à l'état brut (cadre de référence original) ou la mise en récit, ce dernier est traversé par une interaction médiatisée ou directe. Par conséquent, tous deux sont actualisés par une recherche d'éléments de sens, la constitution d'une définition de la situation (une vision homogène de ce qui se passe) et un consensus temporaire (une vision univoque camouflant les désaccords). Le dynamisme des interactions en général et les fluctuations du pouvoir dans une émeute conduit ainsi à des ruptures d'impressions ou à des remaniements de situation, d'où découle le flux d'organisation, de désorganisation et de réorganisation du sens. Le rapport entre l'action et le récit est itératif. Ainsi, le phénomène de l'émeute ne peut être observé qu'à travers sa mise en récit.

7. Le primat du sens comme constitutif du phénomène

La section précédente a mis en lumière le fait que l'émeute était traversée par l'ordre et le désordre et mieux encore, par une organisation, une désorganisation et une réorganisation du sens. C'est là que réside la contribution théorique de ma thèse. Plus encore, cette contribution dialogue avec la constitution du phénomène selon Campbell (1992) : à travers une perspective phénoménologique. Plus précisément, le chercheur reconstruit une image de l'émeute à partir du sens que les otages interrogés attribuent à leur expérience. Par ailleurs, mes répertoires soulignent les éléments qui traversent l'émeute d'après Campbell (1992) : une dépossession du contrôle, du pouvoir et d'une image positive de soi. Les répertoires dictateur-agresseur (#2), producteur du spectacle (#3) et observateur amplificateur (#7) couplés à la distance gardien-gardé sont à même d'illustrer ce

dépouillement. La description de la manière et de l'apparence, c'est-à-dire les caractéristiques et le statut social, confère aux otages une vulnérabilité et une impuissance face à la mort. Celles-ci sont exacerbées par les contrastes du narrateur et par les procédés rhétoriques de l'auteur. Le traitement des otages par les mutins témoignent du dépouillement de l'image positive de soi des surveillants : ils sont traités comme des animaux (cochons, chien, entre autres exemples), ils sont forcés de marcher à quatre pattes et ils sont humiliés en étant recouverts de substances corporelles.

8. Décalage entre le dynamisme du phénomène et la théorie de l'identification

Dynamisme et multiplicité ne sont pas des synonymes. J'ai montré plus haut en quoi le récit de l'émeute était dynamique, notamment en raison de la recherche du sens, des interactions et des rapports itératifs du pouvoir. Cependant, cette conceptualisation de l'émeute est irréconciliable avec la théorie de l'identification de Useem et Kimball (1987) qui présente six scénarios. Il est impossible de figer le récit de l'émeute d'Archambault dans l'un de ces six scénarios selon le degré d'identification, d'anti-identification et de contre-identification à l'administration, aux détenus et aux surveillants. En raison de l'aspect protéiforme des interactions et du pouvoir ainsi que de leur rapport orchestré autour du sens, il est même possible d'avancer qu'à un moment et à un autre, le récit de l'émeute revêt la plupart de ces scénarios⁴². Parfois, dans la mise en mots de Dunn (1983), il y a présence de solidarité entre les groupes de détenus ainsi qu'une structure organisationnelle, notamment pendant les premiers moments de la prise d'otage (scénario C). Conformément au scénario A, il y a anti-identification avec l'administration (ou leurs délégués, les surveillants) puisque les otages sont torturés et tués. En revanche, l'anti-identification par rapport aux autres détenus est marquée par l'opposition entre les détenus destructeurs et pacifiques. Elle se

⁴² Rappel des six scénarios de Useem et Kimball (1987) : Dans le scénario A, l'administration et les détenus sont les cibles d'agression, car il y a une anti-identification à leur égard par un groupe restreint de détenus. Le scénario B est limité à une anti-identification par rapport à l'administration. Les émeutes sont exemptes de conflits inter-prisonniers. Le scénario C comprend diverses formes d'identification entre les détenus et l'anti-identification contre d'autres protagonistes. Dans le scénario D, une solidarité existe au sein des petits groupes de détenus et l'anti-identification concerne surtout l'administration, dont les intérêts seront bafoués. Quant au scénario E, il y a contre-identification à autrui, à l'administration et à des groupes secondaires. L'émeute est dépourvue de structure organisationnelle. Enfin, le scénario F représente l'absence d'émeute puisqu'il y a une identification à tous les niveaux.

manifeste par l'agression verbale (p.ex : « Bande d'imbéciles! » p.44) et elle est actualisée par le retrait des seconds. L'émeute peut être conforme au scénario, à tout le moins en ce qui a trait aux participants. Aucune dissension n'est observée entre les actions des ravisseurs. Le scénario E, à savoir la contre-identification à trois niveaux, apparaît brièvement lors des balbutiements de la destruction matérielle où plus personne ne s'entend sur les moyens à prendre et lorsque les directions vont dans tous les sens (p.44).

En somme, mes résultats de recherche apportent diverses contributions aux connaissances pré-existantes en sociologie carcérale, en plus de mettre à jour le rapport itératif et indissociable entre interaction et pouvoir dans la mise en récit d'une émeute. La compréhension du phénomène s'est effectuée à travers un regard dynamique à l'aide des concepts du schéma dramaturgique.

II. Interrogations suite à l'application du schéma dramaturgique

Suite à ces contributions, je m'interroge sur les flous et les limites du schéma dramaturgique identifiées lors de son application à mon matériel empirique. Ces interrogations constituent des freins quant à l'étendue et à la portée de mes résultats de recherche. Les interrogations portent sur une pluralité de dimensions allant de la préséance d'un concept sur un autre, de même que les modalités et l'application d'un concept.

D'abord, mes résultats de recherche sont divisés en deux sections. La première porte sur la constitution générale des interactions et leur morcèlement à travers les concepts de définition de la situation et du consensus temporaire. La seconde porte sur la spécificité des interactions traversées simultanément ou séparément par trois formes de pouvoir : le pouvoir disruptif, l'autorité directoriale ou le relief dramatique. J'ai présenté la première rubrique comme la condition nécessaire et suffisante à la seconde. À tout le moins, des exceptions ne sont pas écartées. En rétrospective, Goffman (1973/1974) ne fournit aucun repère quant à l'ordre d'application de ses concepts. Il est impossible de déterminer quel élément tient préséance sur l'autre : faut-il détenir une forme de pouvoir pour initier une définition de situation et un consensus temporaire ou inversement est-ce qu'il faut d'abord mobiliser une définition de la situation et un consensus temporaire pour ensuite faire l'exercice de son

pouvoir? La plupart des interactions du récit de l'émeute, et tout particulièrement la prise d'otage, s'effectuent en dépit du libre-arbitre du public (des surveillants). Il est donc possible de supputer que la capitalisation d'un certain pouvoir est nécessaire pour que l'acteur puisse imposer des interactions à un public subjugué. Ainsi, le pouvoir est tout à la fois une condition et un résultat. Inversement, Goffman (1973/1974) sous-entend qu'un consensus temporaire et une définition de la situation précède tout morcèlement de situation.

Toujours dans le même ordre idées, y-a-t-il des limites à l'interaction? Tel que mentionné plus haut, Goffman (1973/1974) restreint sa définition d'acteur et de public à des éléments humains et par procuration, vivants. Ces derniers doivent être aptes à mobiliser des stratégies de maîtrise des impressions. En contrepartie, les objets et les accessoires prennent la forme d'une composante-clé du schéma, le décor. Il s'agit d'un appareillage symbolique qui fixe les indicateurs et le statut des acteurs et du public (leurs façades personnelles) et participent à la définition de la situation, un constituant principal de l'interaction. En d'autres termes, le décor accentue la représentation du rôle et fournit des informations qui facilitent la collecte d'informations quant à la situation. En revanche, les éléments non-vivants ne sont pas à même de participer directement à des interactions si l'on s'en tient au schéma dramaturgique de Goffman (1973/1974). Ils ne peuvent le faire que de manière symbolique. Si l'on souhaite observer de façon directe les interactions entre objets et êtres humains, et pour mieux pallier aux lacunes de Goffman (1973/1974) à ce niveau, il pourrait être pertinent de recourir à une théorie latourienne et woolgardienne (Latour et Woolgar, 1996). Chez ces derniers, les objets ont le pouvoir de se plier et de résister. Conséquemment, cela pourrait constituer une piste de recherche ultérieure, par exemple la fabrication et le morcèlement des interactions ou encore l'actualisation du pouvoir chez les non-humains en milieu carcéral.

Ainsi, qu'en est-il des cadavres dans le récit-témoignage? Suivant la pensée de Goffman, ces derniers doivent être vus comme participant à une interaction unilatérale à travers les symboles qu'on leur attribue. L'accent est alors mis sur sa profanation ou encore sur sa dépossession matérielle. Même les détenus et les surveillants caractérisés par un état mental différentiel, animalisés ou fous, participent néanmoins à une interaction. Somme toute, peu importe son degré de difficulté ou de médiatisation, il est question d'interaction. Ainsi, dans le récit-témoignage, les mutins interagissent avec ou sur les cadavres. Par

exemple, aux pages 63 et 64 du récit, les mutins ont recours à l'autorité directoriale pour modifier les caractéristiques du cadavre pour le dissocier de son statut de citoyen et de surveillant. En plus de le pendre, « ils [les mutins] lui vident les poches, lui volent son porte-monnaie et autres objets de valeur, lui retirent ses prothèses dentaires et les lui installent sur la tête, bien en évidence à côté de sa carte d'identité » (p.64). Le résultat, confirmé par les observations de Dunn, est un spectacle de la barbarie des mutins actualisé par le cadavre au visage dit « cruenté » et « méconnaissable ».

Pour conclure cette sous-section, les modalités de l'interaction ainsi que la préséance du pouvoir par rapport à la définition de la situation sont remises en question. Pour maximiser la portée de mes résultats, il pourrait être intéressant de se livrer à une analyse complémentaire en mobilisant Latour et Woolgard (2006) pour examiner les occurrences directes entre objets et humains. Goffman (1973/1974) est néanmoins en mesure de fournir des outils conceptuels afin d'observer la dimension symbolique de celles-ci.

CONCLUSION-SYNHÈSE

Les flous conceptuels dans les définitions de l'émeute carcérale ont formé le point de départ de cette thèse. Je souhaitais examiner l'articulation du pouvoir dans le récit de l'émeute carcérale ainsi que les dynamiques des trois niveaux interactions : la représentation, la narration et la légitimation. Je voulais bonifier les connaissances en sociologie carcérale et à un moindre degré, en littérature. J'ai dressé le panorama des études sur les interactions et les émeutes en milieu carcéral. La conception statique (objectiviste) de la problématisation de ces deux champs a été évacuée en raison de son incompatibilité avec mes positions méthodologiques, théoriques et épistémologiques. La recension des écrits a soulevé quelques pistes d'analyse dont la distance gardien-gardé, le leadership informel, les concepts de stratège et de « mec bien », l'ordre et le désordre comme constituants de l'émeute, les modèles responsabilisant l'administration et le primat du sens dans les interactions.

J'ai d'abord fait le paysage des théories gravitant autour du pouvoir et j'en ai retenu une inscrite au cœur de l'interactionnisme symbolique : l'approche dramaturgique de Goffman (1973/1974). Cette dernière proposait une exploration du sens attribué aux situations, aux rapports mutuels entre soi et l'autre ainsi que le pouvoir. Les concepts afférents au schéma dramaturgique et ses ramifications ont introduit des pistes d'exploration, dont la définition de situation et le consensus temporaire comme éléments constitutifs des interactions et inversement, les rôles contradictoires, les ruptures d'impressions et les communications étrangères comme éléments réorganisant ou morcelant les interactions.

La théorie goffmanienne a aussi fourni une grille de lecture pour mieux saisir les niveaux d'interactions : l'acteur et sa présentation, l'acteur et son public et les membres d'une équipe. Tous les scénarios des participants de l'émeute étaient ainsi couverts. Plus encore, Goffman (1973/1974) s'attardait sur les dynamiques propres à l'équipe, notamment la distribution de relief et les variations entre les membres. Ce qu'il appelait le pouvoir (ou la domination) est actualisé à travers deux concepts : l'autorité directoriale (le pouvoir réel de gestion) et le relief dramatique (le pouvoir décoratif, de spectacle). La théorie m'a guidé quant aux indicateurs nécessaires pour examiner les rapports inter-équipes. Pour Goffman (1973/1974), l'équipe des acteurs était celle qui détenait le contrôle du décor.

J'ai ensuite fait des choix épistémologiques et méthodologiques. J'ai adopté un regard teinté par un constructivisme contextualisé, des méthodes qualitatives et une conception du langage comme mise en action du social pour explorer la mise en récit de l'émeute d'Archambault par Dunn (1983). Le matériel a été organisé par les cadres de référence de Goffman (1976). Il est devenu une juxtaposition du cadre brut, modalisé et théâtral, traversé par un souci de légitimation et un jeu sur les modes de narration. J'ai aussi positionné le récit de Dunn (1983) dans le panorama de la littérature carcérale en soulignant comment il était traversé par deux paradoxes : le gain à travers la perte et la liberté à travers l'enfermement.

En rétrospective de mon analyse, mes résultats soulignent que le pouvoir et les interactions sont deux éléments inter reliés. Par ailleurs, le pouvoir est protéiforme quant à ses configurations, à ses détenteurs ainsi à ses éléments relationnels. Le pouvoir est réifié à travers l'organisation, la désorganisation et la réorganisation du sens des participants. J'ai organisé mes résultats en deux rubriques : les dynamiques interactionnelles et l'actualisation du pouvoir. D'abord, les rapports dans les niveaux de la représentation, de la narration et de la légitimation se mettent en place par l'identification d'éléments symboliques constitués par le décor et la façade des acteurs. Cette recherche de sens se solde par la définition de situation et par un consensus temporaire. Au contraire, les interactions sont morcelées ou remaniées à travers deux modes spécifiques : le recours à la scène ou à l'opération de réaligement. L'établissement d'une interaction et la fabrication du sens constituent une condition nécessaire et suffisante à l'actualisation du pouvoir dans le récit de l'émeute.

Plus encore, dix répertoires illustrent les configurations des rapports traversés par trois formes de pouvoir, présent individuellement ou simultanément : le relief dramatique, l'autorité directoriale et le pouvoir disruptif (le morcèlement d'interactions). Les scénariseurs (r#1) regroupent les occurrences où le narrateur, les surveillants ou certains détenus sont détenteurs d'un pouvoir disruptif et signifient leur dissension. Les dictateur-agresseurs (r#2) est un répertoire qui rassemble les occasions où les ravisseurs et les mutins réactivent leur distance sociale par rapport aux surveillants à travers une triple agression : physique, verbale et symbolique. L'acteur médiateur (r#3) recense le leadership de Dunn, ses forces et ses faiblesses, son héroïsation et son rôle clé dans le cours des événements. Les frimeurs (r#4) recourent les occurrences où le pouvoir est aux mains des surveillants, tant

chez les otages que chez l'équipe tactique et qui renforce une position institutionnelle de non-négociation et de retour à l'ordre. Les leaders du mimétisme (r#5) est un répertoire caractérisé par le spectacle du leadership différentiel de Martin et Perreault, ponctué par une coopération dramaturgique ou d'effets de mimétisme quant à l'agression des otages et du suicide. L'observateur omniscient (r#6) est traversé par le mode de narration lequel agit comme pénétrateur de conscience des personnages et présente des secrets bouleversant notamment l'effet de la représentation des leaders. L'observateur dénonciateur (r#7) comprend le travail de déresponsabilisation des détenus et de responsabilisation de l'administration. L'observateur amplificateur (r#8) comprend le recours aux contrastes pour retrancher cette antinomie ravisseur-otage à travers la présence et l'absence de vie, de sentiments et de caractéristiques humaines. Le producteur du spectacle (r#9) met de l'avant les procédés rhétoriques qui personnalisent le style d'écriture de Dunn et qui cristallise l'opposition gardien-gardé. Enfin, le fin connaisseur (r#10) comprend les tentatives de Dunn pour se présenter comme un avocat, un détenteur de la vérité et un spécialiste du milieu carcéral.

Plus encore, mes résultats de recherche explorent les pistes d'analyse de la recension des écrits et bonifient certains éléments de la connaissance en sociologie carcérale. La distance sociale entre gardien-gardé est créée par l'auteur, le narrateur et les personnages tant à travers le recours aux procédés rhétoriques, aux contrastes, qu'à une agression triple.

Le leadership informel est itératif (Campbell, 1992), car il oscille entre ceux qui veulent protéger les otages (indirectement les intérêts administratifs) chez Dunn et ceux qui veulent tuer les otages chez Martin et Perreault. Il orchestre un simulacre d'ordre, notamment de coopération dramaturgique dans les ordres initiaux de négociation (Fox, 1973). Il est capitalisé par des individus aux multiples relations secondaires, dont Dunn en tant que secrétaire du comité des détenus (Clemmer, 1958). Selon la présentation faite par Dunn, le leadership est caractérisé par un dessein altruiste chez son personnage et par un dessin narcissique chez Martin et Perreault. Le leadership de Dunn, en raison de sa nomination basée sur sa réputation ainsi que de son rôle de pont entre l'administration et les détenus l'édifie en tant que « mec bien » aux actions stratégique, ce qui alimente les concepts de Le Caisne (2000) et de Chantraine (2004).

Conformément au *second-order casualties* de Boin et Van Duin (1995) et aux prémisses de Useem, Camp et Camp (1996), l'émeute est bel et bien présentée comme étant exacerbée par les actions (coup de feu du gardien) et les inactions de l'administration ainsi que de ses représentants (adhésion aux protocoles de non-négociation, absence de la direction). L'ordre et le désordre traversent aussi le phénomène de l'émeute, mais pas dans un sens processuel et statique comme l'entendent Fox (1973), Zeeman et al. (1997) et Sykes (1958). L'ordre et le désordre sont greffés aux fluctuations inhérentes à la recherche de sens, à la constitution et au morcèlement des interactions par les participants. Bien que dynamique, l'émeute du récit ne peut pas être greffée à des modèles statiques (objectivistes) comme celui des six scénarios de Useem et Kimball (1987). L'identification, l'anti-identification et la contre-identification aux protagonistes varie en fonction de la situation en cours et de son appareillage symbolique. C'est pourquoi toute conceptualisation du phénomène passe avant tout par le sens, un primat similaire à celui de Campbell (1992). D'ailleurs, les mêmes répertoires qui servaient à exacerber la distance gardien-gardé peuvent aussi caractériser la dépossession du pouvoir, du contrôle et d'une image positive de soi illustrée par Campbell (1992).

Enfin, les flous conceptuels chez Goffman (1973/1974) suscitent des interrogations quant à la préséance d'une définition de situation ou du pouvoir. Ce dernier apparaît donc comme une condition et un résultat. Goffman (1973/1974) réserve aussi les modalités de l'interaction à des êtres humains qui endossent des rôles sociaux. Les éléments du décor, la tour de contrôle et les cadavres, ne peuvent participer aux interactions qu'à travers leurs symboles. Il est donc nécessaire de dynamiser davantage l'approche dramaturgique et de l'extrapoler de son cadre original.

I. Pistes de recherche

Cette recherche a examiné une mise en récit de l'émeute pour mettre en relief la nature et la forme du pouvoir. Des études subséquentes pourraient généraliser les résultats obtenus en se penchant sur d'autres récits-témoignages respectant les mêmes critères de qualité. Ainsi pourrait être sélectionné l'ouvrage *Bingo!* de Roger Caron (1985). Une étude comparative pourrait même être effectuée entre l'ouvrage de Dunn (1983) et de Caron (1985)

pour renforcer mes résultats de recherche et pour mettre en premier-plan les convergences et les divergences du pouvoir et des interactions. Plus encore, le récit de Caron (1985) peut-il être compris comme un phénomène qui est traversé par l'organisation, la désorganisation et la réorganisation du sens? Peut-on y recenser le pouvoir disruptif, directorial et dramatique? Est-ce que la distance sociale entre gardien-gardé marque les trois niveaux d'interactions, c'est-à-dire la représentation, la narration et la légitimation? Est-ce les interactions y sont dynamiques et forment un couplet indissociable avec le pouvoir et son actualisation?

ANNEXE A**Tableau-synthèse des répertoires interprétatifs**

| Répertoire (discours) | Critères de délimitation du répertoire | Contenu | Fonction | Exemples |
|-----------------------|--|--|--|---|
| 1- Scénarisateur | <ul style="list-style-type: none"> -Ruptures d'interactions. -Bris dans le consensus temporaire. -Expressions par les acteurs de réactions contraires aux attentes du public. -Négation de l'auto-protection ou de la coopération dramaturgique. -Scènes, opération de réaligement. -Émetteurs : personnages ou narrateur. . | <p>Recours à des expressions qui produisent un bouleversement ou une rupture des impressions et ce. Mobilisation d'une scène ou d'une opération de réaligement. Le type de pouvoir est associé aux représentations des acteurs qui bouleversent ou qui mettent un terme à la définition de situation et au consensus temporaire.</p> | <p>Montrer les dissensions entre les membres et soutenir la non-participation de la majorité. Présenter le caractère fragmentaire, changeant et chaotique de l'émeute et la situation de prise d'otages.</p> | <p>p.44 : « ceux pour qui pareille violence sera toujours incompatible avec leur motivation intérieure. » p.48 : « il n'y a plus aucune théorie qui tienne quant à l'attitude à adopter en cas de prise d'otages » p.54 « [I] bondit sur ses jambes, court comme un forcené et emprunte le corridor qui le mène vers les secours et la liberté, laissant derrière lui ses assaillants interloqués et impuissants » p.58 : « Non!... Tu n'es pas mon ami! Non, tu n'es pas mon ami! » Conversation entre l'otage et le CX-4 face à la demande d'ouvrir la porte.</p> |
| 2-Dictateur agresseur | <ul style="list-style-type: none"> -Indicateurs d'une agression physique, verbale, symbolique. -Déploiement du pouvoir par les détenus envers les gardiens (otages). Enchevêtrement de l'autorité directoriale et du relief dramatique pour souligner la suprématie des agresseurs et la soumission des victimes. -Émetteurs : | <p>Modalités de l'expression du relief dramatique et de l'autorité directoriale de l'équipe des acteurs (ravisés et mutins) envers l'équipe du public (otages). Comprend l'agression verbale, l'agression physique, l'instrumentalisation des otages et l'actualisation de marques</p> | <p>Renforcer l'idée de reversement de pouvoir, mettre l'accent sur la dimension graphique de la violence et du macabre.</p> | <p>p.36 : ordres scandés : « Ouvre la porte!...Ouvre la porte le cochon ». p.38 : expression indirecte par Martin et Perreault qui tiennent deux gardiens sous leur emprise. -Expressions indirectes de M&P (force et détermination) vs gardiens (soumission totale) p.39. -p.42 : MP face au gardien ils le défient en étant sous son joug. -p.42 : MP accentuent leur étau sur les otages</p> |

| Répertoire (discours) | Critères de délimitation du répertoire | Contenu | Fonction | Exemples |
|-----------------------|---|---|----------|--|
| | Martin, Perreault ou les personnages identifiés comme les mutins. | d'humiliation et de dépossession symbolique. Concerne uniquement la description de leur interaction (leur rapport l'un envers l'autre). | | <p>jusqu'à provoquer chez eux des réactions de détresse. Pression sur la négociation en maniant leurs instruments (otages).</p> <p>-p.53 : agression des détenus qui leur sont soumis totalement et qui avancent selon leurs ordres.</p> <p>-p.54 : actions machinales de Martin.</p> <p>#7-Variation quant à la distribution du relief dramatique chez M&P : la domination effectuée par Perreault sur le gardien est d'autant plus grande qu'elle est double. Son spectacle et les signes de l'activité (la prise d'otages) sont renforcés par deux instruments : le poignard sous la gorge et l'asphyxie par une corde (P.38).</p> <p>#7-Autorité directoriale exhibée par M&P : distribution des rôles (se donne celui de ravisseurs/de négociateurs et sélectionnent deux gardiens et, à travers leurs expressions indirectes, les transforment en otages).</p> <p>-Domination de M&P sur otages : (relief dramatique) : immobiles, dominés, « Ils avaient abandonné toute volonté d'agir et se soumettaient totalement à leur emprise » (p.39).</p> <p>-Relief dramatique : signes à l'activité, spectacle, actions qui renforcent l'urgence de la</p> |

| Répertoire (discours) | Critères de délimitation du répertoire | Contenu | Fonction | Exemples |
|-----------------------|--|--|---|--|
| | | | | <p>négociation. « Perreault a resserré la corde autour du cou, et le visage du gardien bleuit de façon inquiétante; il suffoque. Martin accentue la pression du poignard; le gardien qu'il tient pousse un cri » (p.42). *Variation quant à la dose de relief dramatique distribué aux deux membres leaders. Perreault est toujours mentionné avant Martin et les effets de sa domination sont plus 'graves' (manifestations).</p> <p>-Distribution différentielle du relief dramatique entre les deux équipes : verticalité de l'effet de l'agression : arène devient une aire de prédation des gardiens par les détenus.</p> <p>-Variation du relief dramatique : soumission absolue au délire de leurs antagonistes (p.52). Gradation. Aggression verbale, puis physique.</p> |
| 3-Acteur médiateur | <p>-Instances de négociation entre Michel Dunn et l'administration ou ses représentants.</p> <p>-Occurrences qui délimitent les forces et les faiblesses du leadership de Dunn.</p> <p>-Édification de Dunn en tant que meneur ou qu'élus.</p> <p>-Occurrences où les actions de</p> | Présentation du rôle de Michel Dunn comme acteur inscrit dans la contre-productivité ou la cessation de l'émeute. Rôle de médiateur est circonscrit. | <p>Actualisation de Michel Dunn comme contre-participant à l'émeute et comme allié de l'administration.</p> <p>Déresponsabilisation de soi comme ayant contribué à l'émeute.</p> <p>Héroïsation de soi.</p> | <p>-Actions : déploiement d'une autorité directoriale plus ou moins réussie car réussit à redonner au rôle de la partie adverse son caractère de négociation, mais échoue à transformer la population carcérale en objet servile propre à l'institution (remplit pas adéquatement la fonction qu'est la distribution des rôles). Entame des pourparlers avec le gardien du contrôle. P.43.</p> <p>- Par le « on » fonction</p> |

| Répertoire (discours) | Critères de délimitation du répertoire | Contenu | Fonction | Exemples |
|--------------------------|---|--|---|---|
| | Dunn apparaissent comme ayant échoué à empêcher la venue de l'émeute ou ayant contribué au retour à l'ordre. -Émetteur : Michel Dunn comme personnage actif. | | | # 1 du directeur : éteint le feu et redirige les mutins dans ce qu'ils peuvent faire et ne pas faire. -Pourparlers avec les gardiens de la tour de contrôle puis l'escouade tactique pour assurer le raccompagnement des détenus sans anicroche et actualiser le désir d'obéissance de l'équipe. |
| 4-Frimeurs | -Éléments du décor qui actualisent le pouvoir des gardiens. -Démonstration du pouvoir à travers le spectacle (des signes et des symboles); entre gardien et gardé. -Projection d'une position institutionnelle lors des négociations autour de la prise d'otages. -Émetteurs : gardiens. | Caractéristiques du pouvoir exprimé par les gardiens. Accent mis sur le spectacle, lequel est renversé ou démasqué. Variations entre les gardiens sur le terrain et les gardiens de l'escouade tactique. Armes et forteresses (bureaux ou tours de contrôles) comme constituants du pouvoir, certains balayés par les actions des détenus. | Montrer les forces et les spécificités du pouvoir de l'équipe des détenus, ses failles et son accent sur le spectacle pour assurer son maintien et son auto-protection. | p.46 : coup de feu du gardien armé (spectacle) p.47-48 : confirmation de la position de l'administration : refus d'ouvrir la porte à Martin et à Perreault. -Direction de la conduite que Dunn doit adopter pour entamer des pourparlers avec l'équipe tactique (p.73). -Gestion de l'équipe tactique et effet sur l'étendue du leadership de Dunn (p.75). |
| 5-Leaders du mimétisme | -Pouvoir intra et inter équipe. -Modalités du leadership des ravisseurs. -Indices de conformité, de répétition d'actions ou de motifs. -Émetteurs : Martin et Perreault. | Modalités du leadership tenu par Martin et Perreault l'un envers l'autre et face à l'équipe des acteurs que sont les participants à l'émeute. Étendue, failles et dimensions du pouvoir. | Renforcer son statut de ravisseur et gagner en crédibilité quant à la tentative d'évasion (malgré son historique d'échecs successifs). | -Mimétisme des détenus qui scandent l'ouverture de la porte (p.40) -Mimétisme de Perreault qui se suicide (p.59) et conclut son pacte avec Martin. -Spectacle du suicide de Martin (p.58-59). -Leadership post-hume grâce à l'assassinat des otages (p.60) |
| 6-Observateur omniscient | -Interruptions dans le fil des | Édification de style de narration à celui | Renforcer le style de narration et la | Commentaires en marge des événements |

| Répertoire (discours) | Critères de délimitation du répertoire | Contenu | Fonction | Exemples |
|-----------------------|---|--|----------------------------|--|
| | <p>événements</p> <p>-Procédés rhétoriques (analepses et prolepses) et non pas des figures de style</p> <p>-Occurrences similaires à la pénétration de conscience des personnages.</p> <p>-Collection d'informations en marge de la situation (aval/amont)</p> <p>-Présence de communications étrangères : discours sur la mise en scène, faux pas.</p> <p>-Endossement du rôle de délateur et de spécialiste : diffusion de secrets.</p> <p>-Émetteur : Michel Dunn comme observateur.</p> | <p>d'omniscient et actualisation du pouvoir d'ubiquité.</p> <p>Présentation d'un discours sur la mise en scène.</p> <p>Présence d'autorité directoriale.</p> | <p>suprématie de Dunn.</p> | <p>(antérieurs et postérieurs).</p> <p>-MD tient une communication étrangère : discours sur la mise en scène. Il dévoile l'envers du spectacle. « Tout ce drame n'est que le triste décor de la scène représentant un homme désespéré mais incapable d'admettre purement et simplement sa mort. Il ne pouvait concevoir bêtement un suicide pour se libérer d'une vie insupportable; il lui a fallu l'habiller, se donner l'illusion de mourir en s'évadant. Il estimait lâche, un homme qui se suicidait, il a donc préféré l'alternative d'une mort au combat » (p.57).</p> <p>- p.54 : « Sa vie est fichue. Il n'a plus aucun motif en l'avenir. »</p> <p>-Prolepse p.70 : impact et projection des paroles du gardien rescapé comme ayant évité la rétribution des détenus par les gardiens et donc sauvé des vies. « Il faut que vous sachiez que ce n'est pas la majorité qui a voulu cette émeute ».</p> <p>-p.47 : discours sur la mise en scène : incompatibilité entre le contexte et la situation : « Il serait long et fastidieux de rappeler ici toutes les tentatives d'évasion qui se sont appuyées sur une semblable prise d'otages; elles sont légion. Pourtant, aucune n'a jamais réussi à Archambault! Tout</p> |

| Répertoire (discours) | Critères de délimitation du répertoire | Contenu | Fonction | Exemples |
|----------------------------|--|--|---|---|
| | | | | détenu le sait; Martin et Perreault le savent. Donc, s'ils sont encore habités par la moindre étincelle de raison, ils ne peuvent envisager une seule chance de réussite sur un milliard » |
| 7-Observateur dénonciateur | Responsabilisation et dénonciation. -Mise en faute d'acteurs, d'institutions. -Portrait peu reluisant du traitement des détenus par l'institution -Édification (déresponsabilisation) des mutins : registres animaliers, de la folie ou du somnambulisme. -Registres de naturalisation des actions des mutins : rationnel du Talion. -Émetteur : narrateur. | Définition de situations à la lumière de l'hystérie ou perception des personnages en tant qu'animaux. Le blâme est jeté sur le système et la prison ainsi que les défaillances administratives, notamment les protocoles en cas de prise d'otage. Les détenus sont édifiés en tant que produits d'une transe, de maillons d'une folie collective ou d'animaux. | Cerner des coupables autres que les détenus et transformer ceux-ci en victimes. Mise en abyme d'un procès tenu par le représentant des détenus spectateurs. | p.41 « Il [le garde] ne pense pas qu'en ouvrant cette porte il multiplie les chances de survie de ses deux compagnons. [...] il ne fait qu'exécuter les ordres proférés des dizaines de fois par ses supérieurs, peu importent les conséquences. Mais où sont-ils ses supérieurs? [...] ils sont confortablement installés dans un fauteuil moelleux ou dorment paisiblement, ignorant la tragédie qui se joue à Archambault. Et les autres? Le CX-8, investi de toute autorité en l'absence du directeur? Ils ont, à raison d'ailleurs, cherché refuge et sécurité à l'intérieur des bureaux ». p.49 : « Pendant de longues années, le "système" les a traités comme des bêtes, il est donc juste de répliquer » « Le gardien ne se rend pas compte de l'impact favorable produit par le coup de feu » (p.46). p.49 : « Partout, c'est un va-et-vient continu, plusieurs ne sachant même pas où ils vont et ce qu'ils font. [...] Beaucoup sont entrés dans une transe profonde perdant ainsi tout sens des réalités » (p.51). |

| Répertoire (discours) | Critères de délimitation du répertoire | Contenu | Fonction | Exemples |
|-----------------------------|---|---|---|---|
| | | | | <p>p.51 « Une fraction de la meute, en plein délire »</p> <p>p.53 : « folie collective »</p> <p>« Ce ne sont plus des hommes qui hurlent devant eux, ce sont des bêtes enragées qui réagissent à leurs instincts révoltés »</p> <p>p.54 : « Tout est devenu machinal chez Martin (...) il se gave de vengeance contre ceux qui ne sont que l'instrument du système responsable de sa triste condition » (p.54).</p> <p>p.56 : « Il ne subsiste aucun doute que Martin perd alors complètement la raison » un « visage qui n'a plus rien d'humain ».</p> <p>p.56 : « Voilà ce que la prison a fait d'un homme. Maudite prison! »</p> <p>p.64 : hystérie collective; démence</p> <p>p.65 majorité des détenus qui se tient à quelques pas de leurs cellules (non-participants).</p> |
| 8-Observateur amplificateur | <p>-Descriptions dichotomiques entre ravisseur et otage : jeu sur les contrastes quant à leurs caractéristiques et leur statut.</p> <p>-Émetteur : Michel Dunn comme observateur.</p> | <p>Fixe la façade des rôles et effectue leur dichotomie. Présence d'autorité directoriale, à travers la seconde fonction remplie par le directeur. Présentation du relief dramatique : spectacle car exacerbation de l'antinomie des participants de l'interaction.</p> | <p>Actualisation du pouvoir de gestionnaire et de l'image du pouvoir à travers les apparences et ce, par l'entremise de la narration.</p> | <p>Manière (partie de la façade personnelle des ravisseurs). Jaillissement de rage et de violence (comme propulseurs de leurs actions) p.39; yeux qui reflètent « un vide total et insondable »; « les traits de leur visage étaient crispés; le sang semblait refuser de poursuivre son cours, d'affluer dans leurs veines et leurs artères faciales, ce qui les rendait plutôt livides et d'une pâleur effrayante; ils ressemblaient davantage à</p> |

| Répertoire (discours) | Critères de délimitation du répertoire | Contenu | Fonction | Exemples |
|-----------------------|--|---------|----------|---|
| | | | | <p>des mannequins de cire qu'à des hommes, mais des mannequins mécanisés, capables de tuer » (p.39). Portrait de zombies, de tyrans non-humains, de dictateurs monstrueux.</p> <p>-Contraste avec la monstruosité des ravisseurs : les otages ressent des sentiments humains : peur et souffrance (p.39), vulnérabilité face à la fragilité de la vie et à l'imminence de la mort.</p> <p>-« leur visage n'a rien perdu de cette froide détermination, mêlée de désespoir, qu'ils expriment depuis le début du drame » (p.47).</p> <p>-« Les deux gardiens emprisonnés dans l'un des deux bureaux sont terrifiés. [...] Ils ont la douloureuse possibilité de prévoir l'avenir immédiat, soumis à une torture mentale indicible » (p.52).</p> |

| Répertoire (discours) | Critères de délimitation du répertoire | Contenu | Fonction | Exemples |
|---------------------------|---|--|--|--|
| 9-Producteur du spectacle | -Procédés rhétoriques (figure de styles, figure ternaire, etc.) | Recours au relief dramaturgique, incorporation de signes aux activités. Spectacle à travers la description des événements grâce à des figures de style : métaphores et personnification. | Amplifier les effets chez le lectorat. Personnaliser son style d'auteur. Inscription dans un courant sensationnaliste. | <p>p.39 : « mannequins de cire, [...] mécanisés, capables de tuer »</p> <p>p.40 « clameur rugissante » « Le contrôle "N" est devenu un baril de poudre qui peut exploser d'un instant à l'autre »</p> <p>p.42 « les esprits s'échauffent » « les injures se font plus venimeuses »</p> <p>p.43 : « étincelle qui met le feu aux poudres »</p> <p>p.44 : la chaise se brise « comme un fétu de paille».</p> <p>p.46 : associer les mutins à des loups, des prédateurs qui s'assemblent comme une meute et où les gardiens sont à leur merci.</p> <p>p.51 : « le champ des atrocités »</p> <p>p.53 : « avalanche de coups » ; « barrage de haine » ;</p> <p>p.52/53 : « cochons », « À quatre pattes comme des chiens que vous êtes! » ;</p> <p>p.54 : « ce couteau est avide de sang, toujours plus de sang »</p> <p>p.56 : « Ses yeux ne sont plus que deux volcans quasi éteints »</p> <p>p.59 : un bain de sang.</p> |

| Répertoire (discours) | Critères de délimitation du répertoire | Contenu | Fonction | Exemples |
|-----------------------|---|--|--|--|
| 10-Fin connaisseur | <ul style="list-style-type: none"> -Notes en bas de page -Rhétorique juridique (jargon) -Citations -Émetteur : auteur à travers des expressions indirectes (traces) | <p>Déploiement de connaissances connexes au milieu carcéral (jargon) grâce aux notes en bas de page.</p> <p>Présentation des « faits » sous l'angle de la vérité grâce à une citation de son cru.</p> <p>Présentation des « faits » comme la preuve de la poursuite, comme partie d'un procès.</p> <p>Souligner la profession d'avocat de Michel Dunn.</p> | <p>Légitimation de Michel Dunn en tant qu'auteur autorisé à représenter l'émeute.</p> <p>Réaffirmation de ses connaissances et de ses capacités en tant qu'avocat.</p> | <p>p.35 : citation : « Si la vérité est laide et qu'on tente de l'embellir, ce n'est plus la vérité. »</p> <p>p.36 : note en bas de page : cochon : « 1. Ce terme, fréquemment utilisé en prison, fait partie de l'argot carcéral; il s'adresse aux gardiens de prison, policiers et, parfois aux détenus qui ont collaboré avec eux.</p> <p>p.43 : note en bas de page : screw : « 1. Autre surnom donné au gardien »</p> <p>p.77 : conclusion du chapitre : « Vous venez de lire les faits qui constituent la preuve de la poursuite » (p.77).</p> |

BIBLIOGRAPHIE

ALASUUTARI, Pertti. (1995). « Narrativity » dans Pertti Alasuutari, *Researching Culture. Qualitative Method and Cultural Studies*, London, Sage Publications, p.225-236.

ALVESSON, Mats, (2002). « Taking Language Seriously » dans M. Alvesson, *Postmodernism and Social Research*, Buckingham, Open University Press, p. 63-89.

ANDRULIS, Dennis P., Ira ISCOE et Larry SCHERWITZ (1976). « Community attitudes toward Attica prison riot- mini study », *American Journal of Community Psychology*, Vol. 4, No 2, p. 189-194.

ANGERMÜLLER, Johannes, (2006). « Postures et démarches épistémiques en recherche » dans Pierre Paillé (dir.), *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris, Armand Collins, p.225-236.

AUVERT, Anne-Julie. (2007). « Faire un prisonnier, écrire pour survivre », dans *L'écriture emprisonnée*, sous la direction de Jean Bessière et Judit Maár, L'Harmattan, Paris, p.75-86.

BAKER, Joseph E, (1985). *Prisoner Participation in Prison Power*, Metuchen, N.J. Scarecrow Press, 427 p.

BENFORD, Robert, et Scott A. HUNT (1992). « Dramaturgy and Social Movements : The Social Construction and Communication of Power », *Sociological Inquiry*, Vol. 62, No 1, p.36-55.

BEST, Joel, (1995). « Constructionism in Context » dans Joel Best (ed), *Images of Issues. Typifying Contemporary Social Problems*, 2nd ed., New York, Aldine de Gruyter, p. 337-354.

BLANCHET, Alain, et Anne GOTMAN (2001). « La production du sens ». In A. Blanchet & A. Gotman (Eds.), *L'enquête et ses méthodes: L'entretien* (pp. 92-93; 109-115). Paris: Nathan.

BOIN, Arjen, et William A.R. RATTRAY (2004). « Understanding Prison Riots: Towards a Threshold Theory », *Punishment & Society*, Vol. 6, No 47, p.47-65.

BOIN, Arjen, et Menno J. VAN DUIN (1995). « Prison Riots as organizational failures : a managerial perspective », *The prison journal*, Vol. 75, No 3, p.357-379.

BROWN, Alyson (2007). « The Amazing Mutiny At The Dartmoor Convict Prison », *British Journal of Criminology*, Vol. 47, No. 2, p. 276-292.

- CAMPBELL, James F., (1992). *Hostage : terror and triumph*, Westport, Greenwood Press, 157 p.
- CARRABINE, Eamonn, (2005). « Prison Riots, Social Order and the Problem of Legitimacy », *British Journal of Criminology*, Vol. 45, No 6, p. 896-913.
- CAVAILLÉ, Jean-Pierre, (2007). « Écrire de la prison et sur la prison sous l'Ancien Régime », dans Jean Bessière et Judit Maár (dir.), *L'écriture emprisonnée*, L'Harmattan, Paris, p.53-60.
- CELLARD, André, (1997). « L'analyse documentaire » dans *La recherche qualitative, enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p.275-295.
- CHANTRAINE, Gilles, (2004). *Par-delà des murs expériences et trajectoires en maison d'arrêt*, Paris, Presses universitaires de France, p. 183-223.
- CHAUVENET, Antoinette, Françoise ORLIC et George BENGUIGUI (1994). « Les surveillants de la prison et la règle », *Déviance et société*, Vol 18, No 3, p.275-294.
- CHAUVENET, Antoinette, (2000). « Les surveillants entre droit et sécurité : une contradiction de plus en plus aigue » dans Veil et Lhuiler, *La prison en changement*, Ramonville, Eres, p.127-157.
- CHAUVENET, Antoinette, (2006). « Privation de liberté et violence : le despotisme ordinaire en prison », *Déviance et Société*, Vol. 30, No 3, p. 373-388.
- CLEMMER, Donald, (1958). *The prison community*, New York, Rinehart, p.83-148.
- COLVIN, Mark, (1992). *The penitentiary in crisis : from accommodation to riot in New Mexico*, Albany, University of New York Press, p.193-205.
- COMBESSIE, Phillippe, (1996). « Écosystème social et distribution des pouvoirs en prison » dans Faugeron, Chauvenet et Combessie, *Approches de la prison*, Bruxelles, De Boeck, p.71-83.
- CORRADI, Consuelo, (2009). « Violence, identité et pouvoir », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, No 4, réf. le 7 octobre 2011, <http://socio-logos.revues.org/2296>

- DAVIES, Ioan (1990). *Writers in prison*, Toronto, Between The Lines, p.1-20; 115- 135.
- DELORME, Julie, (2010). *Du huis clos au roman : paroles carcérales et concentrationnaires dans le cadre de la littérature contemporaine*, Presses de l'Université d'Ottawa, 398p.
- DEMAZIÈRE, Didier, et Claude DUBAR (2004). « Posture de recherche et statut de la parole des gens » dans D. Demazière et C. Dubar, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion*, Québec, Presses de l'Université Laval, p.15-45.
- DESROCHES, Fred, (1974). « April 1971 Kingston Penitentiary Riot », *Canadian Journal of Criminology and Correction*, Vol. 16, No 4), p.317-331.
- DEUTSCH, Nancy L., (2004). « Positionality and the pen : Reflections on the process of becoming a feminist researcher and writer », *Qualitative Inquiry*, Vol. 10, No 6, p. 885-902.
- DOUGLAS, Catherine, Joan DRUMMOND et C.H.S. JAYEWARDE (1980). « Administrative contributions to prisons disturbances », *Canadian Journal of criminology*, Vol. 22, p. 197-205.
- FOUCAULT, Michel, (1976/2010). *Histoire de la sexualité. I La volonté de savoir*, Paris, Éditions Gallimard, 211p.
- FOUCAULT, Michel, (1975). *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris, Éditions Gallimard, 318 p.
- FOX, Vernon. B., (1973). *Violence behind bars; an explosive report on prison riots and the United States*, Westport, Greenwood Press, p.1-42; 303-317.
- FOX, Vernon. B., (1971). « Why prisoners riot? », *Federal Probation*, Vol. 35, No 1, p. 9-14.
- FREEMAN, Thomas S., (2009). « The Rise of Prison Literature », *Huntington Library Quarterly*, Vol. 72, No. 2, p. 133-146, réf. du 8 décembre 2010, http://apps.isiknowledge.com.proxy.bib.uottawa.ca/full_record.do?product=WOS&search_mode=GeneralSearch&qid=1&SID=4E5mElf@IhbPniLgm74&page=1&doc=1
- GOFFMAN, Erving, (1961). *Asylums : Essays on the Social Situation of Mental Patients and Other Inmates*, New York, Anchor Books, 386 p.
- GOFFMAN, Erving, (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1 : La présentation de soi*, Paris, Les Éditions de minuit, 255p.

GOFFMAN, Erving, (1974). *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1 : La présentation de soi*, Paris, Les Éditions de minuit, 251 p.

GOFFMAN, Erving, (1975). *Frame Analysis An Essay on the Organization of Experience*, Cambridge, Harvard University Press, p.1-155.

GUBA, Egon G., et Yvonna S. LINCOLN (2004). « Competing Paradigms in Qualitative Research. Theories and Issues » dans Sharlene Hesse-Biber et Patricia Nagy Leavy (Eds.), *Approaches to Qualitative Research: A Reader on Theory and Practice*, New York : Oxford University Press, p.17-38.

GOLDSTONE, Jack A., et Bert USEEM (1999). « Prison riots as Microrevolutions : An Extension of State-Centered Theories of Revolution », *The American Journal of Sociology*, Vol. 104, No. 4, p. 985-1029.

GOLDSTONE, Jack A., et Bert USEEM (2002). « Forging social order and its breakdown: riot and reform in U.S. prisons », *American sociological review*, Vol.67, p.499-525.

HAUGAART, Mark, (2003). « Reflections on Seven Ways of Creating Power », *European Journal of Social Theory*, Vol. 6, No 1, p.87-113.

HUSPEK, Michael, (2000). « Oppositional codes: The case of the penitentiary of New Mexico riot », *Journal of Applied Communication Research*, Vol 28, No 2, p.144-163.

LABERGE, Danielle, et Pierre LANDREVILLE (1991). « La justice pénale au Québec, 1960-1990 », *Recherches sociologiques*, Vol. 32, No 2, p.199-220, réf. du 5 juin 2012, <http://id.erudit.org/iderudit/056607ar>

LARSEN, Nick, (1988). « The Utility of prison violence: an a-causal approach to prison riots », *Criminological Justice Review*, Vol. 229. p.29-38.

LATOUR, Bruno, et Steve WOOLGAR (1996). *La vie de laboratoire : la production des faits sociaux*, Paris, La Découverte, 299 p.

LAURENT, René, (1988). « Appeal court allows class-action suit in Archambault riot », Montréal, *The Gazette*, 22 janvier 1988, réf. du 5 juin 2012, <http://search.proquest.com.proxy.bib.uottawa.ca/docview/431576474?accountid=14701>

LE CAISNE, Léonore, (2000). *Prison ; une ethnologue en centrale*, Paris, Éditions Odile Jacob, Chap IV : mecs bien et sales types, p.123-139, Chap IX : dans la jungle, p.197-221.

Les Éditions de minuit (1975), *Les Cadres de l'expérience* (1991), Fiche de lecture, réf. du 3 mai 2012, http://www.leseditionsdeminuit.com/f/index.php?sp=liv&livre_id=2094

L'EXPRESS (ORLEANS), (2008). « Un ex-détenu à la Cité Collégiale », Vie communautaire, *L'express*, Orléans, Vol. 25, No 16., lundi 4 avril, p.8, réf. du 16 août 2012, news-20080414-PX-0013

LINCOLN, Yvonna S., (2002). « Emerging Criteria for Quality in Qualitative and Interpretative Research » dans Norman K. Denzin et Yvonna S. Lincoln (Eds.), *The Qualitative Inquiry Reader*, Thousand Oaks, Sage Publications, p.327-345.

LIPINSKY, Stan, (1985). *Changing nature of riots in Kingston Penitentiary 1835 to 1980*, University of Ottawa Press, 167 p.

MACCORMICK, Austin H., (1954). « Behind the Prison Riots », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 293, p.17-27.

MARVASTI, Amir B, (2004). *Qualitative research in sociology : an introduction*, London, SAGE Publications, 169 p., réf. du 23 avril 2011, <http://site.ebrary.com.proxy.bib.uottawa.ca/lib/oculottawa/docDetail.action?docID=10218186>.

MILES, Matthew B., et A.B HUBERMAN (2003). « Échantillonnage : Délimitation du recueil des données » dans Miles M.B. et Huberman A.M., *Analyse des données qualitatives*, Bruxelles, De Boeck, p.58-71.

MOGALAKWE, Monageng, (2009). « The Documentary Research Method – Using Documentary Sources in Social Research », *Eastern Africa Social Science Research Review*, Vol. 25, No 1, p.43-58.

MURRAY, Molly, (2009). « Measured Sentences : Forming Literature in the Early Modern Prison », *Huntington Library Quarterly*, Vol. 72, No. 2, p.147-16, réf. du 8 décembre 2010, <http://caliber.ucpress.net.proxy.bib.uottawa.ca/doi/abs/10.1525/hlq.2009.72.2.147>

PABJAN, Barbara, et Andrzej PEKALSKI (2007). « Model of prison riots », *Physica A*, Vol. 375, p.307-316.

PIRES, Alvaro P., (1995). « À propos des objets en criminologie : quelques réponses », *Déviance et société*, Vol. 19, No 3, p.291-303.

PIRES, Alvaro P., (1997). « De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales », réf. du 24 novembre 2011, http://classiques.uqac.ca/contemporains/pires_alvaro/quelques_enjeux_epistem_sc_soc/enjeux_episte_sc_soc.pdf

POURTOIS, Jean-Pierre, Huguette DESMET et Willy LAHAYE (2006). « Postures et démarches épistémiques en recherche » dans Pierre Paillé (dir.), *La méthodologie qualitative Postures de recherche et travail de terrain*, sous la direction, Paris, Armand Collin, p.169-200.

PROULX, Daniel, (1992). « Les grands procès : l'affaire Dunn », *Nouvelles générales, La Presse*, Montréal, dimanche 6 septembre, p. A8, réf. du 16 août 2012, news·19920906·LA·023.

QUIVY, Raymond, et Luc VAN CAMPENDHOUDT (2006), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 3^e éditions, 256 p.

RIPOLL, Philippe E.A., (2005). *Un abri-livre expérience en prison*, Paris, L'Harmattan, p.7-23.

ROSTAIN, Corinne, (1997). *La relation carcérale : identités et rapports sociaux dans les prisons de femmes*, Paris, Presses universitaires de France, p.193-244.

RUBIN, Herbert J., et Irene RUBIN (2005). *Qualitative Interviewing : the Art of Hearing Data*. Thousand Oaks: Sage.

SAMSON, Claudette, (2005). « En 2004 au Canada 1500 meurtriers en liberté surveillée », *La Une, Le Soleil*, Québec, La Une, 11 septembre 2005, p. A1, réf. du 16 août 2012, news·20050911·LS·0004.

SMITH, Wally, (2009). « Theatre of use : A Frame Analysis of Information Technology Demonstrations », *Social Studies of Science*, Vol. 39, No 3, p.449-480.

STRAUSS, Stephen, (1982). « Isolation studied for inmates at Archambault, official says », *The Globe and Mail*, Toronto, 19 août 1982, p.8, réf. du 5 juin 2012, <http://search.proquest.com.proxy.bib.uottawa.ca/docview/386666807?accountid=14701>

SYKES, Gresham, (1958/2007). *The society of captives : a study of maximum security prison*, Princeton, Princeton University Press, 161 p.

THE GAZETTE, (1994). « Judge rejects lawsuit brought by prisoners against ex-warden », Montréal, 8 juin 1994, p.A-5, réf. du 5 juin 2012, <http://search.proquest.com.proxy.bib.uottawa.ca/docview/432667815?accountid=14701>

THE GLOBE AND MAIL, (1982). « Transfer cause of riot : Kaplan », Toronto, 16 septembre 1982, réf. du juin 1982, <http://search.proquest.com.proxy.bib.uottawa.ca/docview/386580140?accountid=14701>

THE OTTAWA CITIZEN, (1988). « Ex-inmate sues warden in \$18M class action », Ottawa, 21 juillet 1982, réf. du 5 juin 1982, <http://search.proquest.com.proxy.bib.uottawa.ca/docview/239222163?accountid=14701>

VACHERET, Marion, (2002). « Relations sociales en milieu carcéral : une étude des pénitenciers canadiens », *Déviance et société*, Vol. 26, No 1, p.83-104.

VACHERET, Marion, et Guy LEMIRE (2007). *Anatomie de la prison contemporaine*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p.15-33.

VISUVALINGAM, Elizabeth, Ch. (2007). « L'Énigme de la loi, Le paradoxe de l'écriture emprisonnée dans *Le Procès de Kafka* », dans Jean Bessière et Judit Maár (dir.), *L'écriture emprisonnée*, Paris, L'Harmattan, p.35-52.

USEEM, Bert, (1985). « Disorganization and the New Mexico Prison Riot of 1980 », *American Sociological Review*, Vol. 50, No. 5, p. 677-688.

USEEM, Bert, Camille CAMP et George M. G. CAMP (1996). *Resolution of Prison Riots : Strategies and Policies*, London, Oxford University Press, p.3-10; 149-192; Chapters 10, 11, 12.

USEEM, Bert, et Peter KIMBALL (1987). « A theory of prison riots », *Theory and society*, Vol 16, p. 87-122.

USEEM, Bert, et Anne PIEHL (2006). « Prison Buildup and disorder », *Sage Publications*, Vol. 8, No 1, p.87-115.

VIENS, Félix-Antoine, (2005). « Une façon de dire merci Michel Dunn aide à son tour les ex-détenus », Courrier Laval du jeudi, Laval, dimanche 21 août 2005, réf. du 16 août 2012, news-20050821-AH-0058.

WEBER, Max, (1922). *Économie et société*, Paris, Plon, Éditions de 1971, 650 p.

WEBER, Max, (1919). *Le savant et le politique*. Paris, Union Générale d'Éditions, 1963, 186 p., réf du 23 avril 2011, http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/savant_politique/Le_savant.html,

WETHERELL, Magaret, et Jonathan POTTER (1988). « Discourse analysis and the identification of interpretative repertoires » dans C. Antaki (Ed.), *Analysing Everyday Explanation: A Casebook of Methods*, London, Sage Publications, p. 168-183.

ZEEMAN, E. C., et collab. (1977). « A Model for Prison Disturbances », *British Journal of Criminology*, Vol. 17, No 3, p. 251-263.

ZIM, Rivkah, (2009). « Writing Behind Bars : Literacy Contexts and the Authority of Carceral Experience », *Huntington Library Quarterly*, Vol. 72, No 2, p. 291-311, réf. du 8 décembre 2010, http://apps.isiknowledge.com.proxy.bib.uottawa.ca/full_record.do?product=WOS&search_mode=GeneralSearch&qid=1&SID=4E5mElf@lhbPniLgm74&page=1&doc=6